"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."
(12-X-37) Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur : Georges PELLETIER — FAIS CE QUE DOIS — Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, samedi 4 juillet 1942
REDACTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BElair 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BElair 3361
Rédaction : BElair 2984
Gérant : BElair 3361

Les Russes annoncent la prise de Sêbastopol

La conscription et le pacte des Vingt-Six

Quelle raison, entre nous, a pu décider M. King à revenir sur ses engagements anticonscriptionnistes de 1939 à 1941? Qu'est-ce qui l'a contraint à reprendre sa parole, à demander aux huit autres provinces de la Confédération de le libérer de la promesse faite au Québec, en septembre 1939, et réitérée maintes fois depuis?

D'aucuns se rappellent qu'en mai 1917, quatre jours après être revenu de Londres, M. Borden, — il avait, comme M. King en 1939, promis au nom de son parti que le Canada n'aurait jamais la conscription.—M. Borden se hâta de demander le service obligatoire pour outre-mer.[1] Quel motif donna-t-il de violer ainsi son engagement? La nécessité d'assurer du renfort aux armées canadiennes d'outre-mer. Au combat depuis 1915, elles avaient perdu des milliers d'hommes. Il y avait à combler les vides faits dans les rangs par les Allemands. Nécessité d'ordre militaire, dit M. Borden. Il fit la politique que l'on sait, avec le résultat que l'on sait, insuffisant du point de vue militaire, et les conséquences désastreuses que l'on a vues depuis, quant à l'unité nationale.

* * *

Nécessité d'ordre militaire, avait dit M. Borden. Maints Canadiens, de ceux qui l'appuyèrent, adoptèrent plus ou moins ce point de vue. Pour eux, la vraie raison de la volte-face de M. Borden n'était pas là. Lorsqu'il était passé en Angleterre, la situation de nos armées, du point de vue numérique, il est vrai, menaçait de prendre assez mauvaise tournure. Le volontariat ne donnait plus, dit à l'époque M. Borden, ce qu'on en attendait. A cela, il y avait diverses causes, dont l'attitude arrogante, pour ne pas dire imbécile, de Sam Hughes et de ses amis ultra-loyalistes envers le Canada français. M. Borden lui-même l'admet dans ses mémoires. Et puis, alors comme aujourd'hui, si l'on parlait de liberté et d'autonomie canadiennes, des ultra-loyalistes invoquaient surtout des motifs d'un impérialisme tout de sentiment pour tâcher d'activer l'enrégimentation. Et les impairs pleuvaient dru, nuisibles au recrutement dans notre province, malgré le zèle et les efforts de certains officiers canadiens-français du temps, dont Sam Hughes s'ingéniait par bêtise à ruiner le travail.

A l'époque, donc, M. Borden invoqua nécessité militaire pour en venir à la conscription. Il fit voter la loi de 1917 tant par les conservateurs impérialisants que par des libéraux de même esprit. Plusieurs, qui eurent l'air de regretter plus tard leur attitude de 1917 envers M. Laurier, — c'était trop tard, il était mort abandonné par eux (il mourut en février 1919), — ne se gênaient point de dire que, s'ils étaient pour la conscription, c'est que Londres l'avait demandé[2] ou que les Etats-Unis devaient entrer dans la guerre, eux aussi, afin d'apporter aux Alliés du temps un appui dont ils avaient grand besoin; et qu'en fait, le président Wilson avait fait savoir à Londres que, si son pays entrait dans le conflit, instaurant le service obligatoire pour ses jeunes gens, il ne pouvait plus être question que le Canada s'en tînt au régime du volontariat.

Pareille intervention de M. Wilson eut-elle lieu? Y eut-il des tractations diplomatiques à ce sujet, de Londres à Washington, avec ou sans la connivence ou la connaissance de M. R.-L. Borden? On l'entendit dire et redire cent fois, depuis 1917. Ni M. Wilson, ni M. Lloyd George, ni M. Borden ne nièrent ou ne confirmèrent le fait de telle intervention de la part de M. Wilson. Il n'y en a pas trace dans les *Mémoires* de M. Borden, — il est vrai plus ou moins expurgés par ceux qui prirent la responsabilité de les publier après sa mort. Aucun des biographes de M. Wilson ne signale non plus de pareilles démarches de l'ancien président, mort après que les engagements qu'il avait pris en France, en 1919, au nom de son pays, le Congrès américain eût refusé de les approuver et de les incorporer dans la politique étrangère des Etats-Unis. Quant à M. Lloyd George, qui dès 1916 remplaça M. Asquith à la direction du Royaume-Uni, par suite de manoeuvres d'une déloyauté singulière auxquelles furent partie nombre d'Anglais en vue dans la vie publique d'alors, M. Lloyd George n'en a jamais rien laissé savoir. Il est vrai que personne n'a écrit l'histoire complète et détaillée de toutes les tractations et de tous les accords conclus entre Londres et Washington, soit verbalement, soit par des écrits plus ou moins secrets. M. Wilson est mort trop tôt après la guerre, il fut trop vite réduit par la maladie à l'impotence, pour avoir pu livrer lui-même une part de ses souvenirs à son entourage américain. Et il avait rompu depuis des mois avec son confident du temps de la guerre, le colonel House, qui se refusa lui-même à dévoiler ce qui se passa entre M. Wilson et lui, avant leur rupture définitive à Paris, en 1919.

La version d'une intervention extérieure qui aurait décidé de l'établissement de la conscription au Canada en 1917 est-elle fondée? Il y eut des indices, il y a des doutes, les précisions manquent. L'histoire, peut-être, éclairera l'un de ces jours cette question, pour nous d'importance capitale, en fait rétrospective.

* * *

Vers la fin de 1941, ou en 1942, y aurait-il eu intervention de cette sorte, de Washington ou de Londres, dans notre politique de guerre? M. King n'y a jamais fait allusion. Non plus M. Roosevelt. Encore moins M. Churchill, qui ne se fit pas faute, après avoir passé quelque temps au Canada, vers la fin de 1941, de porter aux nues à Londres l'effort de guerre particulier de plusieurs nations, sans citer seulement le nom du Canada: ce qui, à l'époque, dut contrarier vivement certains de nos hommes publics. Ils auraient eu raison de se sentir alors blessés au vif tant, cette fois, M. Churchill, si bien accueilli au Canada, parut attacher à son retour outre-mer peu d'importance à ce que notre pays avait accompli jusque-là pour la guerre, — le Canada qui, peu de semaines plus tard, devait néanmoins faire don d'un milliard de dollars au Royaume-Uni, alors qu'il était entre-temps lancé dans un formidable effort de guerre.

Au vrai, M. King est allé ces années-ci conférer avec M. Roosevelt à Washington, et surtout depuis que les Etats-Unis sont entrés dans le conflit, en décembre 1941. Nous n'avons jamais su ce qui au juste se passa dans ces conférences, — et cela s'explique assez. M. King, M. Roosevelt y ont-ils pris des engagements réciproques que nous ne connaîtrions pas? Cela reste possible. Aurait-il été question entre les deux d'un projet canadien de conscription pour service militaire outre-mer? Il n'y en a pas de preuve certaine. A maintes et maintes reprises M. King, certes, a fait allusion à ce que nos alliés et nos voisins attendent de nous; au fait qu'ils se méprennent sur l'étendue de notre effort de guerre parce que nos lois, dit-il dans le temps, restreignent la liberté du gouvernement, en particulier pour ce qui est du service obligatoire pour outre-mer. Les allusions à cette restriction, — en particulier la clause III du bill de la mobilisation de 1940,[3] — ont plu, depuis janvier, tant dans les discours de M. King aux Communes que dans ses causeries à la radio. Qu'est-ce qu'iraient penser de nous nos alliés, — les Etats-Unis, les Nations-Unies, — si nous avions l'air de poser des limites à l'effort de guerre du Canada? Ne se méprendraient-ils point sur la véritable étendue de notre politique de combat? a-t-on dit, M. King le premier. Et que d'autres allusions en ce sens, au cours de la campagne pour arracher une majorité de *oui* aux électeurs du Canada, le 27 avril dernier!

Cela ne signifierait-il pas que, s'il n'y avait pas eu pacte formel, accord explicite et définitif, il y aurait eu, tout au fond, entente implicite nette entre Londres, Washington et Ottawa? Autrement, comment expliquerait-on qu'à l'heure même où toute une filée de ministres de M. King, — MM. Gardiner, Howe, Thorson, Gibson, Saint-Laurent, M. King lui-même, — déclarent, recherchant la disparition de la clause restrictive III de la loi de 1940, qu'il n'y a pas à l'heure qu'il est besoin de la conscription; que le volontariat donne encore plus qu'il ne faut; qu'il y a plus de Canadiens rendus outre-mer qu'on ne l'avait prévu dans les programmes d'abord établis; que tout va pour le mieux dans le recrutement; qu'il n'y a pas de vides à combler; que jamais peut-être la conscription ne sera nécessaire, tous ces hommes publics en soient à déclarer en même temps qu'il faut voter l'abolition de la clause III pour mettre la conscription dans les lois? Où pareil illogisme a-t-il sa source? Ainsi qu'on l'a fait déjà remarquer, comment et pourquoi voter une loi, si l'on n'en a pas besoin et qu'elle ne doit pas servir? On vote une loi si l'on croit en avoir besoin un jour ou l'autre. Du même souffle qu'on dit la conscription inutile, peut-être même jamais nécessaire, pourquoi insister pour l'inclure dans les statuts, dès après un plébiscite qui ne voulait pas dire la conscription, ont fait entendre tant et tant d'orateurs ministériels, à la suite de M. King? Si ce n'est là la perfection dans l'illogisme...

* * *

En 1917, il y avait besoin, a dit M. Borden, de renforts pour les armées canadiennes qui se battaient depuis deux ans et avaient subi de dures pertes. La conscription, alors, équivalait à la violation de ses promesses. Néanmoins, M. Borden invoquait nécessité d'ordre militaire. Du simple point de vue logique, du moment que l'on admettait qu'il fallait outre-mer aux armées canadiennes des effectifs sans cesse complets, M. Borden pouvait étayer un raisonnement d'apparences assez convaincantes, du moins pour les participationnistes.

La situation n'est pas du tout la même, en 1942, à ce que disent la plupart de nos ministres. Le volontariat marche à fond; nos soldats n'ont encore pu se battre pour la peine; et s'ils tiennent garnison en Angleterre en prévision d'une invasion toujours possible, plus ou moins menaçante, leurs effectifs restent complets: qui plus est, ils reçoivent constamment des renforts, tous recrutés par le volontariat. Alors, pourquoi cette hâte à voter en 1942 une loi de conscription autrement plus rigoureuse, plus sévère, plus étendue que ne le fût jamais celle de 1917, comme l'ont démontré certains députés fédéraux, dont M. Maxime Raymond (Beauharnois-Châteauguay) le tout premier?

M. Pierre Gauthier (député de Portneuf à Ottawa) paraît avoir, l'autre soir (discours du 29 juin) mis le doigt sur la véritable cause de la loi conscriptionniste de M. King, quand il a dit qu'elle se rattache au pacte conclu à Washington, le 1er janvier 1942, — au temps du passage de M. Churchill en Amérique du Nord, — entre les représentants de vingt-six nations qui, à l'époque, s'engagèrent à mettre en commun toutes leurs ressources économiques et militaires. Cela signifie, dit M. Gauthier, tout l'argent, les munitions, les denrées alimentaires et tous les hommes que nous pouvons fournir, — et cela veut dire même la conscription pour lever ces hommes. Dût-elle ne donner que quelques milliers de soldats de plus, nous serions dans l'obligation de l'imposer, d'après le gouvernement King, afin de faire face à l'engagement pris, il est vrai, hors de la connaissance de notre Parlement et sans qu'on l'eût au préalable consulté, note M. Gauthier. Il conclut justement que, si le plébiscite du 27 avril put être habile, on ne saurait dire que cette mesure fut le geste d'un gouvernement responsable, puisque le ministère King s'était déjà engagé, le 1er janvier, à aller jusqu'à la conscription pour service outre-mer.

Beau début d'année que cet engagement solennel, pris alors que la terre ne s'était pas encore tassée sur la tombe du collègue franchement et à jamais anticonscriptionniste de M. King, M. Ernest Lapointe...

4-VII-42 **Georges PELLETIER**

[1] *Robert Laird Borden, His Memoirs*, 1938, pages 697 et ss.

[2] M. Borden le nia carrément à l'époque (voir ses *Mémoires*, page 700).

[3] Cet article se lit ainsi: "3. Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales."

EN PAGE 2 :
"Pour honorer la mémoire de Louis Dupire — Sixième liste de souscriptions.

Les Allemands ont perdu 300,000 hommes

Monceau de ruines — L'un des plus glorieux sièges de l'histoire

MOSCOU, 4 (A.P.) — Les Russes annoncent aujourd'hui que Sébastopol, la grande base navale fortifiée de Crimée, a succombé, après avoir soutenu l'un des plus glorieux sièges de l'histoire. Ils disent que la prise de Sébastopol a coûté aux Allemands 300,000 hommes dont 60,000 tués au cours de la dernière phase du siège. Le bulletin officiel soviétique dit que les pertes russes sont de 11,385 tués et que les Allemands n'ont occupé qu'un monceau de ruines. Au cours de leur dernière attaque de 25 jours, les Allemands auraient lancé dans un assaut continuel 300,000 hommes de troupes, 400 chars d'assaut et 900 avions : ils auraient perdu outre ces 60,000 morts, 300 avions, 250 chars et 250 canons. Le bulletin soviétique rapporte en outre que l'armée rouge a détruit des centaines de chars et abattu des milliers de soldats allemands au cours de violents engagements sur le front de Koursk, à 280 milles au sud de Moscou. Voici comment se lit ce bulletin pour ce qui a trait aux opérations qui visent à séparer les armées russes du centre et du sud: "Au cours de la journée du 3 juillet, dans la direction de Koursk, nos troupes ont repoussé de furieuses et puissantes attaques de chars des troupes fascistes allemandes. L'ennemi subit des pertes énormes. Dans un seul jour de combat, l'ennemi a perdu plus de 250 chars et 15,000 officiers et soldats tués. Dans la direction de Belgorod-Volchansk, nos troupes ont repoussé des attaques ennemies".

Souvenirs

L'ami de toutes les heures

...Il le fut pour moi dès la première heure. Je pourrais même dire dès l'avant-première heure. Plusieurs mois avant mon entrée au journal, en effet — c'était en 1929 — je recevais une lettre amicale de Louis Dupire, en réponse à une longue épître dans laquelle je lui disais que ma seule ambition était d'être admis à la rédaction du Devoir. *De mon lointain patelin, je lui avais envoyé en même temps, par l'entremise de celle qui devait plus tard devenir ma femme, un* billet du soir *signé d'un pseudo. J'étais dans les pires transes en attendant son verdict. Celui-ci me fut favorable puisque le secrétaire de la rédaction publiait ma chronique le 5 février 1929, tout en l'ayant décoiffée — narquoisement, j'imagine — d'une citation de Voltaire qui s'était égarée sous le titre.*

...Ami aux heures d'épreuve — quand le cœur est lourd et qu'on sent le besoin d'être remonté, il savait l'être avec une délicatesse très rare, adoucissant d'une sorte d'affection paternelle ce que la franchise de ses remarques ou conseils aurait pu avoir de brutal....

...Ami aux heures claires— quand l'âme s'élève aux joies les plus pures d'alliage et qu'on tient à faire partager son bonheur débordant, il l'était avec un empressement qui ajoutait du prix à son geste.... Et, je revois encore sa bonne figure sympathique, dans l'avant-dernier banc de l'église de Notre-Dame-de-Grâce au moment où je sortais, fort ému, au bras de celle à qui je venais de m'unir pour la vie.... Et c'était ensuite, à chaque berceau qui venait ensoleiller notre foyer, le petit souvenir au nouveau-né, les félicitations aux parents....

...Ami qui avait le don de faire oublier la différence d'âge et d'expérience qui le séparait de nous— plus récentes recrues du journal.... Aussi ne nous faisions-nous pas faute d'en abuser largement et de le mobiliser à toute heure du jour. Pour ma part, combien de fois l'ai-je mobilisé durant les campagnes de charité de la Fédération, *insistant pour obtenir des articles additionnels quand la situation semblait compromise ou simplement inquiétante. Car, le grand ami de* Sainte-Justine *fut aussi le propagandiste fidèle et admirable de toutes nos œuvres fédérées.*

...A cause de cet aspect si attachant de son caractère, ne sommes-nous pas justifiés de ne pas encore nous habituer à son départ, d'entendre toujours — semble-t-il — sa voix, et de nous bercer à certains moments de l'illusion qu'il va apparaître là tout d'un coup, dans la salle de rédaction, en turlutant quelque air d'opéra désuet....

4-VII-42 **Lucien DESBIENS**

Bloc-notes

Un petit radio ?

Un ami nous écrit au nom des "petits enfants qu'abrite le couvent des Soeurs Grises de Varennes". "Les religieuses à qui l'on a confié la surveillance de ces petits en dehors des heures de classe n'ont rien ou à peu près pour les amuser", dit-il. On demande donc s'il n'y aurait pas parmi les lecteurs du *Devoir* quelqu'un qui disposerait d'un petit radio et pourrait s'en départir pour le bénéfice des enfants. Même s'il n'est pas en très bon état, le radio sera, dit-on, le bienvenu. On le fera réparer.

Et voilà un geste encore qui pourrait être fait en souvenir de Dupire.

Une autre excuse

Le *Citizen*, d'Ottawa, nous raconte une assez curieuse histoire. Il paraît qu'au dernier plébiscite une trentaine de citoyens américains habitant le Canada ont été pris d'un tel enthousiasme qu'ils sont allés voter dans une affaire qui ne les regardait point.

Cela, de notre côté, ne leur a apparemment valu aucun ennui, mais il n'en a pas été de même chez eux. La loi américaine décrète que, sous peine de perte de ses droits de citoyen, aucun Américain ne doit voter dans une élection en pays étranger ou dans un plébiscite destiné à fixer la souveraineté d'un pays étranger. L'on demande que nos votants par surcroît soient déchus de leur qualité de citoyen américain.

Certains de ceux-ci allèguent, paraît-il, qu'ils ne tombent pas rigoureusement sous le coup de la loi, mais le *Citizen* ne paraît pas attacher beaucoup d'importance à leur plaidoyer. Il produit à leur décharge une circonstance atténuante: l'enthousiasme que leur inspirait l'idée de la guerre totale.... de la part d'un pays qui n'était pas le leur.

On pourrait dire autre chose.

Ces bons Américains pourraient soutenir qu'étant donné l'empressement avec lequel certaines gens de chez nous, même avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, réclamaient la présence de citoyens américains dans les manifestations *patriotiques* canadiennes, ils ont cru que ces mêmes gens ne verraient point d'objection à ce qu'eux fassent un pas de plus et.... votent.

Pas de français !

La *Survivance* d'Edmonton, en Alberta, disait ces jours derniers:

Voici un nouvel exemple entre plusieurs de la façon dont certains entendent la liberté. Un document vient d'être publié à la Air Craft Repair Ltd., *d'Edmonton. Il s'intitule* "Employee's Manual".

L'article 47 se lit comme suit:

"The English language only will be spoken at all times in the plant".

Et voilà comment certains esprits étroits entendent la lutte pour la liberté. Voilà comment ils travaillent à l'unité du pays. Comment ils respectent les droits que nous confèrent la constitution et le simple droit naturel.

C'est à se demander si nous sommes en pays nazi.

Un employé de cette maison nous écrit, de son côté: *Prudence, peut-être! Mais pourquoi ne loge-t-on pas plutôt dans la maison un ou deux policiers bilingues? Cette proscription indirecte du français est par trop insultante.*

Pour vous rafraîchir

Les vieux journalistes ont comme les autres le goût des réminiscences. Ces jours derniers, à propos du budget Ilsley, l'un de nos confrères d'Ottawa rappelait les jours où M. Foster et M. Fielding se querellaient à propos de dépenses qui paraissent aujourd'hui si modestes.

Au début de la campagne de 1896, nous nous rappelons avoir entendu aux Trois-Rivières sir Richard Cartwright, futur ministre de M. Laurier, dénoncer les *extravagances* du gouvernement conservateur du temps. Le critique financier de l'opposition frappait du poing et tapait du pied, la moustache hérissée, en criant que ces misérables conservateurs venaient de présenter un budget de trente-sept millions. *Thirty-seven millions!* Il en paraissait vraiment horrifié.

Cela fait tout de même du bien, cela est vraiment rafraîchissant, de se souvenir qu'il y a moins de cinquante ans, on se scandalisait d'un budget de trente-sept millions....

4-VII-42 **O. H.**

Le carnet du grincheux

Le **Journal** d'Ottawa constate qu'en 1917 la loi de conscription fut votée par le parti conservateur appuyé par 28 députés libéraux. En 1942, elle sera votée par le parti libéral appuyé par une quarantaine de tories. Nos deux vieux partis se rendent la politesse...avant de mourir l'un et l'autre sur un lit d'ignominie.

* * *

Toutes les provinces, sauf le Québec, dit le même journal, votèrent pour le gouvernement de 1917 qui avait voulu la conscription. C'est vrai. Il eut 153 voix, à 82 pour les libéraux, dont 62 du Québec. Ce que le **Journal** ne dit pas, c'est que jamais une élection ne fut volée avec autant de cynisme, par un parti au pouvoir. On **défranchisa** un groupe nombreux de citoyens, on mit sur les listes d'électeurs les femmes parentes de soldats, on tripatouilla à fond le vote militaire, tout ça pour assurer d'avance une majorité au ministère dit d'Union. Mot dérisoire, conduite ignoble, majorité volée, à cela se résume le bilan de l'élection de 1917.

* * *

On comprend qu'après cela "ministère d'union", cela veuille dire vraiment, au Canada, "gouvernement de désunion". La preuve est faite, depuis 1917.

* * *

Un confrère québécois, l'**Action Catholique**, paraît impressionné par le budget de M. Ilsley. Il écrit: **Produire pour la guerre, payer pour la guerre, travailler pour la victoire, nous le voulons bien. Reste à savoir si nous ne nous engageons pas bien au delà de nos moyens. Certes les autres ne sont pas tenus de gagner la guerre pour nous; mais nous ne sommes pas tenus de la payer pour les autres.** Les loyalistes à tous crins vont trouver que l'**Action Catholique** manque d'enthousiasme, se laisse glisser sur une mauvaise pente.

* * *

Le même journal trouve à propos de rééditer un mot du ministre du Travail, M. Humphrey Mitchell, le 25 juin, aux Communes : **Je me demande parfois si nous n'avons pas cherché à trop réaliser pour un pays de l'importance du nôtre.** Il y a longtemps que les **Canayens** se posent la même question sous une autre forme : **Est-ce que ça ne deviendra pas trop fort pour notre vache ?**

* * *

Un journal des Etats-Unis conseille à tous ceux-là qui sont sûrs d'eux-mêmes au point de ne jamais faire de faute en écrivant d'envoyer à la récupération les gommes à effacer qui sont au bout de leurs crayons.

* * *

Le contrôleur des rationnements à Washington annonce qu'il réduira le nombre des teintes et des essences pour le rouge à lèvres. C'est ce qui s'appelle, pour les femmes, se faire enlever le... peint de la bouche.

* * *

Les grands couturiers de New-York, qui ambitionnent de remplacer ceux de Paris, ont décidé que la mode soit à la robe rapiécée. Cela tombe à pic. Avec les impôts dont M. Ilsley nous gratifie, nos femmes et nos filles n'en pourront bientôt plus porter d'autres.

* * *

Le pantalon masculin devra pareillement, nouveau revers, se soumettre au régime du ravaudage: pièces au siège et pièces aux genoux, car M. Ilsley prend toutes nos autres pièces.

4-VII-42 **Le Grincheux**

Citation d'actualité

"Chez les Anglais seuls, le pessimisme n'a pas pris racine. Les Russes, les Allemands, les Italiens, les Français, même les Américains en sont atteints tandis que les Anglais ignorent le pessimisme et méprisent les pessimistes. La France a eu Chamfort; l'Italie, Léopardi; l'Allemagne, Schopenhauer; la Russie, Tolstoi. En France la cause du pessimisme est physique, en Allemagne elle est métaphysique. Seuls au monde les Anglais sont optimistes parce qu'ils n'ont pas encore connu la guerre sur leur propre sol. L'optimisme est engendré par une longue série de triomphes militaires et commerciaux, par de grands projets toujours réalisés, par la richesse, par l'égoïsme, le confort, la confiance en soi, tant nationale que personnelle. En ce sens l'optimisme des Anglais n'a rien à faire avec la religion. Dès le jour où l'Angleterre serait envahie par les hordes étrangères, du moment que les Anglais verraient leurs actions baisser, le sang couler devant leurs yeux, la désolation et la misère frapper à leurs portes, ils se souviendront du **Weltschmerz** (la douleur du monde) de Schopenhauer. Le pessimisme est engendré par l'instabilité des choses physiques et morales, de longues années de pauvreté et la désillusion philosophique et politique. Avant 1789 la misère du peuple unie au secpticisme des penseurs, c'est-à-dire une double cause, matérielle et spirituelle créa en France un élément pessimiste. Après 1793 ce furent des guerres continuelles, puis des révolutions jusqu'à la catastrophe de Sédan. En Allemagne on subit les invasions de Bonaparte, quelques révolutions, puis, de nos jours, toute une série de grandes guerres; en même temps il y régnait un esprit scientifique qui nia le Christianisme, faisant de la religion une chose objective, réduisant l'homme à un morceau de bois dont les cendres peuvent être analysées tout comme la potasse. Il n'y avait plus d'illusion possible. Pendant ce temps les Anglais promenaient leurs soldats aux Iles, aux Indes, aux Antipodes, sur l'Europe continentale, partout hors de l'Angleterre, à la recherche des bonnes choses, récoltant les blés des champs étrangers, rapportant des fruits que les autres avaient cultivés sans avoir eu le temps de les cueillir, se mêlant de tout, marchant à la tête de troupes indigènes, jouant avec le feu et ne se brûlant jamais les doigts, chevauchant les mers comme le "Vaisseau Fantôme", et, malgré tout, trouvant toujours le bon port au moment décisif."

Francis GRIERSON
(extrait de La Vie et les Hommes, chez Stephen Swift & Co., Londres, 1913.)

A OTTAWA

Les bills de divorce

Protestations des députés Hansell, Wilfrid Lacroix et Maurice Lalonde

Ottawa, 4 (D. N. C.). — Depuis quelque temps les bills de divorce ne sont pas bien vus des députés. D'ordinaire la Chambre les adopte sans discussion et sur division. Mais les députés deviennent plus exigeants. Ils n'aiment pas que les Communes soient une machine à fabriquer des divorces en série. Hier, il s'agissait de 75 bills de divorce. Le révérend E.-G. Hansell, député créditiste de MacLeod, a ouvert subitement le débat en déclarant qu'il était fort inquiet de la façon calme et désintéressée dont la population et le Parlement commencent à envisager le divorce. En vertu de la loi mosaïque, on lapidait les adultères. "Sans doute, je ne recommande pas que l'on revienne à cette pratique, de dire en souriant le révérend Hansell. Si on lapidait encore les adultères, il y aurait bien des hommes morts au pays..."

M. Hansell a choisi un bill de divorce entre les 75 soumis à la Chambre. D'après lui, on a accordé ce divorce sur une preuve insuffisante.

M. Wilfrid Lacroix

Deux députés du Québec ont parlé sur la question. M. Wilfrid Lacroix, député de Québec-Montmorency, s'est opposé à l'adoption de ces bills parce que la Chambre des communes n'en étudie pas suffisamment la preuve. "Quels sont ceux qui étudient la preuve au Sénat et à la Chambre des communes? a-t-il demandé. Ce sont des sénateurs d'un certain âge qui, pour la plupart, pourraient servir à orner avec avantage les étagères du Parlement, mais qui ne sont aucunement qualifiés pour interpréter la loi de la preuve et qui traitent avec mépris les témoignages qu'ils entendent, tel que nous l'a démontré tout à l'heure le député de MacLeod (H. Hansell).

"Ils se réunissent à Ottawa pour ne siéger que quelques jours avant de retournuer chez eux et, tout à coup, il nous arrive environ 90 bills de divorce qu'on nous demande d'adopter dans l'espace de quelques minutes. On me dira peut-être: il n'y a pas de tribunaux de divorce dans la province de Québec. C'est exact. Et nous n'en voulons pas, non plus, puisque le divorce est contraire à nos principes catholiques. Personnellement, je suis opposé au divorce, mais si la loi nous obligé à suivre pareille procédure, qu'il y ait au moins des gens compétents pour étudier les bills présentés au parlement".

M. Maurice Lalonde

M. Maurice Lalonde, député de Labelle, a appuyé les remarques de M. Wilfrid Lacroix. "J'ai été nommé l'an dernier, a-t-il dit, et je crois encore cette année être membre du comité des divorcés de la Chambre des communes, mais je n'y ai jamais siégé. J'ai toujours refusé d'y siéger et je n'y siégerai jamais. Je ne voulais pas donner mon consentement à ces décisions qui démontrent l'état lamentable de notre société chrétienne. Il est urgent de commencer à reconstruire la société chrétienne sur une base solide, bien que, grâce à des différences de principes, le divorce ait été adopté dans certaines provinces, tandis que, nous, du Québec, y sommes opposés pour de multiples raisons".

On a pris le vote sur le bill; il a été adopté par 78 voix contre 36.

M. Ralston nie

La Chambre s'est ensuite occupée de questions diverses. Ainsi, au début de la séance, le ministre de la Défense nationale, M. Ralston, a nié qu'alors qu'il était ministre des Finances suppléant, il ait discuté l'an dernier avec sir Edward Peacock la question de la fusion de nos chemins de fer. On a étudié le bill relatif à certaines lignes de transmission et de distribution de la *Saguenay Tranmission Company*, de la *Saguenay Electric Company* et de l'*Aluminum Power Company*. Finalement on a repris l'étude, en comité, du projet de loi pourvoyant à l'assurance des biens contre les risques de guerre et au paiement d'une compensation pour dommages de guerre.

GAZETTE DES TRIBUNAUX

par Paul SAURIOL

Status du locataire d'un poste d'essence quant à la responsabilité de la garde et de la surveillance des lieux — Même quand le locataire est obligé d'acheter de la compagnie propriétaire les produits qu'elle fabrique, la compagnie est quand même libérée de la garde de ce qu'elle a loué

Arrêt de la Cour d'appel, 29 mai 1942. Dossier no 1761, (C.S. district de Saint-François no 325) James Moore, demandeur appelant, v. Imperial Oil Limited, défenderesse intimée. Appel rejeté.

M. Moore, qui demeure aux Etats-Unis, est allé à Sherbrooke en novembre 1935, et a placé son automobile à un garage occupé par M. Lorenzo Nadeau. Ce garage, qui est aussi un poste de distribution d'essence, appartient à la compagnie Imperial Oil, et M. Nadeau en était le locataire. Un côté du garage est occupé par une chambre de graissage.

Le 21 novembre, en descendant de sa voiture, après qu'elle eût été remisée dans le garage par son chauffeur, M. Moore est tombé dans une des fosses de graissage. Il a prétendu que l'accident était dû à la négligence de l'employé du garage, un nommé Garand, parce que celui-ci n'avait pas allumé les lumières de cette pièce, et il a intenté une poursuite de $12,000 contre la compagnie.

La défenderesse a plaidé qu'elle n'avait pas la garde ni le contrôle des lieux, et qu'elle ne dirigeait pas ce qui s'y faisait; qu'elle avait fait cette construction selon les règles de l'art, et que ces fosses ne présentaient pas de danger quand on s'en servait avec la prudence requise.

M. le juge Verret, de la Cour supérieure, a par jugement du 30 juin 1939, accueilli l'action contre M. Nadeau pour la somme de $1,126, mais l'a rejetée quant à la compagnie. M. Moore a appelé de ce jugement et la cause a été entendue par MM. les juges Létourneau, Bertrand, Barclay, Marchand et McDougall qui ont tous rejeté l'appel.

Voici les extraits des notes de M. le juge Marchand:

"La preuve démontre que le garage et particulièrement sa chambre de lubrification ont été construits et aménagés comme l'étaient en 1935 la plupart des postes de services semblables, aujourd'hui en semaine — et surtout dans les grands garages — les fosses de graissage par les élévateurs qui soulèvent les voitures à la hauteur requise pour qu'on puisse travailler dessous... Les fosses par elles-mêmes, et la chambre où elles se trouvent ne présentent aucun danger, ne sont nullement un piège pour ceux qui regardent où ils vont. Elles peuvent devenir dangereuses si elles sont laissées dans l'obscurité ou si on s'y jette par imprudence, si des fautes les rendent dangereuses par le mésusage que l'on fait de la pièce ou elles sont. Il faut dire de plus qu'elles n'ont pas été aménagées dans une pièce dont la destination est d'inviter la venue du public mais dans un atelier où l'on n'est admis que pour les besoins du travail qui s'y fait....

L'intimée avait-elle lors de l'accident la garde de la chambre de lubrification et des fosses ou il s'est produit?... L'intimée a prouvé que l'effet d'un fait juridique, un bail qu'elle a consenti à Nadeau de son immeuble, de son garage, de son aménagement et de son outillage, lui en a donné la jouissance. Il apparaît aussi qu'au temps de l'accident Nadeau avait du tout une possession conforme à son bail. Il faut en conclure qu'avec les avantages de la jouissance, Nadeau avait alors les obligations de la garde de ce dont il jouissait, et que c'était sur lui que portait la présomption de faute de l'article 1054.

"Mais, dit l'appelant, ce bail n'a pas transmis à Nadeau la jouissance intégrale des lieux loués; il ne peut, d'après les conditions du contrat, y vendre que les produits pétrolifères ou autres fabriqués par l'intimée, de qui il doit les acheter. Et l'intimée s'en trouve à garder sur les lieux loués un contrôle, une direction qui la soumettent à l'obligation de leur garde et de leur surveillance.

"Il est vrai que par l'effet de cette clause du bail, la liberté du commerce que le locataire peut faire est diminuée, et que sa jouissance des lieux peut en être limitée. Mais il faut écarter cette objection en répondant que ces limites à la jouissance du locataire ne sont pas imposées par la bailleresse pour se réserver à elle-même la parcelle de jouissance qu'elle lui refuse. Elle ne continue pas, nonobstant le bail, à jouir des lieux loués et à les occuper pour y faire ce qu'elle ne lui permet pas, à lui, d'y faire; et puisqu'elle n'en jouit pas, n'a plus le droit d'en jouir, elle est libérée de l'obligation de garder ce qu'elle a loué.

"L'appelant a-t-il prouvé que Nadeau et Garand, Nadeau primativement et Garand parce que employé par Nadeau, étaient les préposés de l'intimée? C'est là, l'appelant, qui a l'obligation de prouver les relations de maître à domestiques, de commettant à préposés, de mandant à mandataires, l'existence d'une autorité, d'un contrôle, d'une direction de l'intimée sur les occupants du garage qui, à leur acte dommageable a été fait dans l'exécution des fonctions dont elle les a chargés, peuvent la rendre responsable par la règle posée par le premier et dernier alinéa de l'article 1054.

"Il a prouvé que Nadeau occupe l'ensemble de l'intimée en vertu d'un bail... et ce bail prouve que Nadeau occupe pour lui-même. Il a prouvé que Nadeau doit acheter de l'intimée seule, pour les vendre à son profit, les produits pétrolifères ou autres qu'elle fabrique; mais ces produits, il ne les achète pas pour l'intimée, il les achète pour lui, pour son commerce. Il ne peut être présumé du fait qu'un marchand s'est lié envers un fournisseur à ne pas acheter les mêmes marchandises d'autres que lui, qu'il s'est ainsi mis, pour la revente de ces marchandises, pour le commerce qu'il a en vue il en fait, sous l'autorité, le contrôle, la direction de ce fournisseur.

"Nadeau, dans le garage, est l'intermédiaire entre le producteur, l'intimée, et les consommateurs, les clients de ses clients. Son commerce est justement la vente. Sans doute le prix qu'il paie pour ce qu'il achète est important pour lui, mais, une fois les marchandises achetées et entrées dans l'établissement, elles lui appartiennent et infiniment plus grande est l'importance pour lui de les vendre. Et sur ces ventes qu'il en fait l'intimée n'a aucun contrôle. Il peut les vendre au prix qu'il veut, les donner même. Il les vend pour lui-même et non pour l'intimée. Il peut être un vendeur attitré, tenir un établissement où les chalands sont assurés de trouver les produits de l'intimée; il n'est aucunement son préposé.

"L'appelant a prouvé que l'intimée donne des "cartes de crédit" qui autorisent ceux qui les ont à acheter ses produits chez ses vendeurs attitrés sans être obligés pour les avoir d'en payer le prix comptant. La présomption raisonnable qu'on peut tirer de ce fait c'est que Nadeau a consenti à faire crédit à ceux à qui l'intimée donnerait de telles cartes et en considération de la garantie par celle-ci de paiement à défaut de l'acheteur de payer lui-même.

"Il y aurait eu de l'intimée à Nadeau la représentation, garantie ou assurance en faveur de ces porteurs de telles cartes dans le but de leur faire obtenir du crédit que mentionne l'article 1235 du code civil. Je ne vois pas d'autre présomption qu'on en pourrait tirer. Et si Nadeau s'est lié envers l'intimée à "honorer" ces cartes de crédit, il ne s'en trouve pas à soumettre son commerce aux directions, contrôle de l'intimée, pas plus que le créancier qui accepte un cautionnement pour la dette de son débiteur ne soumet sa créance, et surtout l'activité qui la lui a fait acquérir à l'autorité de la caution.

"Il a prouvé qu'à part des produits manufacturés par l'intimée Nadeau vend les autres accessoires d'automobiles qu'il veut, s'en fournit où il veut, les vend aux prix qu'il fixe. Il est prouvé que dans les lieux loués il fait le lavage, la lubrification des automobiles et leur fait les réparations que lui permet son outillage. Et de tout cela il ne rend, n'a à rendre, nul compte à l'intimée.

"Il loue les services de qui il veut pour l'aider dans son commerce ou son travail, il paie ses employés de son argent, il profite — lui seul — de leur travail et encore sans aucunement en rendre compte à l'intimée...

"Je crois que l'appelant n'a pas prouvé que Nadeau et Garand étaient les préposés de l'intimée. Le jugement a trouvé que l'accident était dû à une faute de Garand, ouvrier employé par Nadeau, il en fait remonter la responsabilité à Nadeau, son commettant. Je ne vois rien dans la cause qui justifierait de la faire remonter encore de Nadeau à l'intimée".

"Orientation"

JUIN

Orientation, le bulletin de l'Institut Laval et de l'Institut Canadien d'Orientation professionnelle, est la seule revue de langue française traitant d'orientation professionnelle qui soit publiée en Amérique. A ce titre elle possède un intérêt tout spécial pour ceux que préoccupent l'organisation rationnelle de l'éducation et l'utilisation mieux systématisée des forces canadiennes-françaises.

Dans le numéro de juin on trouvera les articles suivants:

L'orientation menace-t-elle de dépeupler nos collèges?... J.-E.-A. Marcotte;

Carrières:

Deux lettres sur la médecine... J.-A. Baudouin et F.-X. Trépanier;

Quelques notes complémentaires;

Contacts:

La réadaptation sociale des mineurs... Wilfrid Ethier, P.S.S.; Au XVIe siècle; Le service social et l'orientation professionnelle... Gérard Corbeil;

Techniques:

Le matériel servant au classement scolaire... Wilfrid Ethier, P.S.S.; Avantages du test sur l'examen traditionnel d'admission; Un cas d'orientation... Georges Dufresne;

Activités:

Dans la région de Montréal: Première année à Québec; Nombre de cas étudiés par l'Institut;

Livres:

"Encyclopedia of Educational Research", de Walter Monroe; "Comment gagner sa vie (les carrières féminines)", de Gabrielle Carrière; "Du crétin au génie", du Dr Serge Voronoff.

Orientation est une revue trimestrielle à laquelle on peut s'abonner pour la somme d'un dollar ($1.00): au numéro, elle se vend 25 sous, et par la poste 30 sous. Service de Librairie du *Devoir*.

Attaque contre Puerto-Limon

San Jose, Costa-Rica, 4 (A. P.). — Un sous-marin a attaqué mardi soir Puerto Limon, à coups de canon et coulé un navire, le *San Pablo*, de 3,305 tonnes, alors que ce navire était à décharger sa cargaison. Puerto Limon est à 220 milles à l'ouest et un peu au nord du canal de Panama. Le *San Pablo* était au service de la *United Fruit Company*.

Propos astronomiques

Le Zodiaque

Par M. J.-E. Guimont

Ces groupes de soleils, de globes,
De planètes,
Ce Zodiaque obscur
Ces constellations confusément
Peuplées,
Par la roue invisible et sombre
Des années.
Victor HUGO.

Il vous est sans doute souvent arrivé, par de belles soirées d'été, de vous accouder à la fenêtre, afin d'admirer le scintillement des étoiles, distribuées par groupes sous l'aspect de carrés, de rectangles, de parallélogrammes, de losanges ou de trapèzes; c'est ce que nous appelons des constellations, c'est-à-dire des groupes d'étoiles fixes, présentant une figure géométrique asymétrique.

Dans l'hémisphère boréal, nous remarquons la Grande-Ourse, la Petite-Ourse, le Bouvier et Cassiopée, qui sont des constellations frappantes entre toutes. Or, ce que l'on appelle les Signes du Zodiaque, ce sont d'autres groupes, d'autres alignements d'étoiles, en un mot d'autres constellations dont l'alignement est de telle sorte, que la marche du Soleil et de la Lune, traverse (en apparence) chacune de ces constellations.

Lorsque nous lisons dans l'*Almanach du Peuple* de 1942, qu'en mars, le Soleil est entré dans le signe du Bélier, cela veut dire que le Soleil a traversé (en apparence) cette constellation, du nom de Bélier. Ainsi, pour chacun des douze mois de l'année. En avril le Soleil est entré dans le signe du Taureau, en mai dans le signe des Gémeaux, etc.

A chacun des signes nommés, cela veut dire que le Soleil traverse chacune des constellations nommées ou chacun des signes du Zodiaque. Il y a douze signes du Zodiaque, comme il y a douze mois dans l'année et le Soleil traverse un signe ou une constellation zodiale chaque mois. Mais, par suite de la précession des équinoxes, la concordance n'existe plus, et les constellations ont subi un décalage par rapport aux signes arbitraires que l'on a conservés.

Le chemin que parcourt le Soleil en traversant les douze constellations du Zodiaque est appelé "écliptique". C'est le nom de la ligne que semble décrire le Soleil sur la sphère céleste pendant son mouvement apparent annuel. Ce nom lui vient de ce que les éclipses tant de Soleil que de Lune, ne peuvent se produire que lorsque la Lune se projette sur cette ligne qui est un grand cercle de la sphère céleste.

L'ensemble des constellations dont nous parlons, s'étend de part et d'autre de l'écliptique, sur une largeur d'environ 16 degrés et constitue le *Zodiaque*, mot grec *zodiakos* ou animal, ainsi appelé parce que la plupart de ces constellations sont en effet des figures d'animaux.

On peut s'en rendre compte par la nomenclature suivante: le *Verseau*, les *Poissons*, le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, l'*Ecrevisse*, le *Lion*, la *Vierge*, la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*.

Ce qui fait l'intérêt du Zodiaque, c'est que la zone du ciel qu'il recouvre est celle dans laquelle se trouve confiné le mouvement apparent des principales planètes.

La description du Zodiaque commence actuellement par la constellation des Poissons, parce qu'elle se trouve être actuellement la première de cette zone, en commençant, comme on a l'habitude de le faire, par le point qui marque dans le ciel l'équinoxe du printemps, par le point où le Soleil brille ce jour-là.

Cette année (1942), l'équinoxe du printemps a eu lieu le 21 mars à 1 h. 11 m. du matin (H.S.) Il y a deux mille ans, le Soleil était, le jour de l'équinoxe, devant les premières étoiles de la constellation du Bélier, et c'était le Bélier qui ouvrait les signes du Zodiaque chez nos auteurs classiques. Il y a quatre mille ans, c'était le Taureau. De nos jours, c'est dans la constellation des Poissons que tombe l'équinoxe du printemps et non plus dans le Bélier, comme l'indique encore à chaque année l'*Almanach du Peuple* et l'*Observer's Handbook* de la Société Royale d'Astronomie du Canada.

En vertu du mouvement séculaire de la précession des équinoxes, le point qui marque le renouvellement de l'année à l'équinoxe du printemps, fait le tour entier du ciel, le long de la ceinture zodiacale, dans la période de 25,796 ans. Le point équinoxial a donc, en 20 siècles, rétrogradé de 27 degrés environ, ce qui nous donne un mouvement de 50" par an. Dans deux mille ans, ce point se trouvera dans les étoiles du Verseau.

Permettez-nous de vous faire remarquer qu'il ne faut pas confondre les constellations zodiacales avec les signes du Zodiaque. Dès le temps d'Hipparque, qui vivait à Rhodes au IIe siècle avant l'ère chrétienne, les figures des constellations ne pouvant suffire à indiquer assez exactement les positions des astres, on commençait à mesurer les angles avec quelque précision et à repérer les positions célestes au moyen de ces mesures angulaires.

C'est alors qu'on eut l'idée d'appeler Zodiaque, non plus l'ensemble des constellations zodiacales, mais une zone s'étendant de huit degrés, de part et d'autre de l'équateur, et ayant par conséquent seize degrés de largeur. Puis, on divisa cette zone en douze parties égales, et chacune de ces parties devint un signe du Zodiaque, auquel on donna naturellement le nom de la constellation qui occupait à peu près la même place dans le ciel.

Sur le thème zodiacal, nous conseillons à nos esthètes d'aller admirer les panneaux décoratifs, oeuvre de notre sculpteur Henri Hébert, dans la salle des promotions (Moyse Theatre) de l'Université McGill.

N'est-ce pas que l'astronomie nous enseigne et nous explique bien des choses?

L'homme est le roi de la création parce qu'il est intelligent, parce qu'il est conscient de tout ce qui se passe autour de lui, et ce n'est pas sans raison que l'abbé Loutil, dans son beau livre *Dieu*, a écrit: "L'homme, grâce à son génie, s'est élevé comme un prêtre au milieu du temple de la nature".

Jos.-Edgar GUIMONT,
Astronome de l'observatoire
Ville-Marie.

Prochain article: *Une excursion dans la Lune*, par Robert Dufour.

A l'Externat classique de Ste-Croix

Les 25 ans de sacerdoce du R. P. Hervé Morin, C.S.C., fondateur et premier supérieur de l'institution — Une fête religieuse et familiale marque l'événement — Le T. R. P. général et le provincial portent la parole au dîner — Sermon de M. l'abbé Chagnon

Une fête familiale d'un caractère émouvant s'est déroulée, ces jours derniers à l'Externat classique de Sainte-Croix, à l'occasion des 25 ans de sacerdoce du R. P. Hervé Morin, C.S.C., présentement supérieur de l'université Saint-Joseph de Memramcook, N.-B., mais qui fut le fondateur et premier supérieur de l'Externat classique de Sainte-Croix. Par un geste délicat, la congrégation de Sainte-Croix et la famille du Père Morin avaient tenu à donner comme cadre à cette fête le splendide collège classique de l'est de Montréal, qui doit en bonne partie sa naissance à son premier supérieur, le Père Morin.

Le jubilaire célébra lui-même une messe basse à 11 h., en la chapelle de l'institution. On remarquait dans le sanctuaire: le T. R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Jules Poitras, provincial, le R. P. Rome Boileau, supérieur de l'Externat classique, le R. P. Léo-G. Morin, frère du jubilaire, le R. P. Joseph Métivier, confrère en religion du jubilaire, qui célèbre aussi ses 25 ans de sacerdoce; le R. P. Dismas Leblanc, autrefois du diocèse de Moncton, N.-B.; le R. P. Arthurus Théoret, curé de Saint-Laurent, tous de la congrégation de Sainte-Croix, et nombre d'autres.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Emilien Chagnon, de Granby, cousin du jubilaire.

Le prédicateur commenta ce texte de l'Ecriture: Que rendrais-je au Seigneur pour tous les bienfaits dont Il m'a comblé? Je prendrai le calice du salut et j'invoquerai le nom du Seigneur.

Il a insisté sur la grandeur du sacerdoce et sur le *Magnificat* de reconnaissance qui doit s'élever envers le Seigneur pour les grâces qu'il a pu prodiguer au jubilaire durant un quart de siècle.

Il a dit ensuite que le rôle sublime du prêtre est de prendre le calice du renoncement, de l'immolation; et cela, il l'a fait en trois occasions diverses: à son baptême, en sa qualité de chrétien; à sa confirmation, en qualité de soldat du Christ; à son ordination, en qualité d'apôtre du Christ. "Si le Père Morin, dit-il, a accepté les honneurs de la prêtrise, il en a surtout accepté les immolations, les renoncements."

Le prédicateur traça, dans la dernière partie de son allocution, les grandes lignes de la carrière d'éducateur du fondateur de l'Externat Classique de Sainte-Croix.

* * *

Au dîner familial qui réunit autour des tables hospitalières de l'Externat, les deux familles du jubilaire: celle par le sang et sa famille religieuse, le R. P. Léo-G. Morin, C.S.C., frère du Père Hervé, présenta les orateurs et proposa les santés d'usage.

Les principaux orateurs furent: le T. R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur général de la congrégation de Sainte-Croix, et le R. P. Jules Poitras, supérieur provincial, le R. P. Roméo Boileau, supérieur de l'Externat Classique de Sainte-Croix, le R. P. Paul-Emile Beaudoin, assistant-supérieur du collège de Saint-Laurent, le R. P. Dismas Leblanc, aumônier des Sœurs de Sainte-Croix.

Tous se plurent à rendre hommage à l'esprit de travail, au dévouement inlassable et à la grande bonté du jubilaire. Celui-ci remercia, avec beaucoup d'émotion, tous ceux qui avaient participé à la fête, en particulier ses supérieurs religieux et ses confrères.

Attentat à Paris

Vichy, France, 3 (A.P.) — On rapporte ici aujourd'hui que deux cyclistes ont tiré sur une femme et l'ont grièvement blessée. L'attentat s'est déroulé à Paris.

Cette femme est concierge d'une maison de rapport. On croit qu'on a tiré sur elle en représailles des renseignements qu'elle aurait fournis aux autorités allemandes sur les menées subversives d'un locataire. C'est la première fois qu'une femme est victime d'attentats depuis qu'il y a des assauts contre les Allemands et les prétendus collaborationnistes.

La loi française et allemande oblige tout employé de maison de rapport à rapporter les menées subversives des locataires. De fortes récompenses et des coupons supplémentaires sont offerts par les Allemands pour de telle dénonciations.

On mande aussi de Paris que la police a appréhendé 12 jeunes gens dans une imprimerie clandestine où se publiaient des feuilles antinazies.

"Pour honorer la mémoire de Louis Dupire"

Un lit à perpétuité à Sainte-Justine — La souscription atteint $657.60

Nous devons clore cette liste dans l'après-midi de vendredi. Elle touche presque les $660 (exactement $657.60). Elle s'ouvre, comme l'on voit, par une belle offrande de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Cette offrande est accompagnée d'une lettre du chef du secrétariat, M. de la Rochelle, dont on sera heureux de lire ici l'essentiel.

Mardi soir à l'occasion d'une assemblée extraordinaire, le président général et les directeurs de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont décidé de vous transmettre leur souscription de vingt-cinq dollars ($25) pour la fondation à l'Hôpital Sainte-Justine d'un lit à perpétuité en souvenir de Louis Dupire.

Par ce témoignage de sympathie, la Société nationale des Canadiens français veut rendre hommage à cet homme de coeur et au brillant journaliste que fut Louis Dupire.

Quelle généreuse idée vous avez eue là! Elle ne pouvait s'exprimer d'une plus émouvante façon.

En même temps que vous honorez la mémoire de Louis Dupire, vous faites en sorte que son nom ne soit pas oublié et qu'il vive à jamais. Des générations et des générations d'enfants le répéteront, ce nom, avec reconnaissance et amour.

L'espace nous manque pour donner ici de nombreux textes, mais nous voulons tout de même citer ce communiqué du personnel de l'administration de Sainte-Justine:

Ci-inclus notre modeste souscription ($5.00) en faveur du maintien d'un lit à perpétuité, à l'Hôpital Sainte-Justine, à la mémoire de Louis Dupire; elle contribuera, avec toutes les autres, à faire vivre à jamais dans le coeur des petits le souvenir de l'auteur du Petit Monde, *le généreux défenseur des enfants malades et pauvres, dont il était l'ami de toujours.*

Sixième liste

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal	$ 25.00
M. J.-O. Pinault, directeur des "Amis du *Devoir*"	2.00
M. Joseph Allard, 1034, Saint-Denis, appt. 4	1.00
Les Editions Fides, 3425 rue Saint-Denis	2.00
Le personnel des bureaux de l'administration de l'hôpital Sainte-Justine	5.00
Mlle Blanche Pérusse, 4405 rue Saint-André	1.00
M. Edouard Poirier, notaire, 838 avenue Mont-Royal (est)	1.00
M. J.-A. Paquin, 600A Mistral	.50
Anonyme (North Bay, Ontario)	1.00
M. J.-Ernest Desbiens, La Tuque	2.00
M. J.-O. Labrecque, 975, Wolfe	3.00
M. Emile Girard, 240, Saint-Jacques (ouest)	1.00
M. Noël-E. Lanoix	5.00
E. B.	2.00

Ce qui, avec les cinq listes précédentes, fait un total de $657.60.

Note finale

Toutes les souscriptions doivent porter cette adresse: *Pour honorer la mémoire de Louis Dupire*, aux soins du *Devoir*, 430, rue Notre-Dame (est) à Montréal.

Les offrandes devant être intégralement transmises à l'Hôpital Sainte-Justine seront assimilables, du point de vue de l'impôt, aux offrandes faites pour la Fédération nationale des Oeuvres canadiennes-françaises. Des reçus justificatifs seront à la fin de la campagne, adressés aux souscripteurs par les autorités de l'Hôpital. On est donc prié de donner son adresse détaillée, même si l'on ne veut point qu'elle paraisse dans le journal.

La perte du croiseur "Hermione"

Et de six contre-torpilleurs alliés, en Méditerranée

Londres, 4 (C. P.). — *L'Amirauté anglaise a publié vendredi le communiqué suivant:*

"L'Amirauté regrette d'annoncer la perte des navires suivants de Sa Majesté, dans la Méditerranée au cours de récentes opérations de convoiement. Les parents des victimes ont été avertis.

Le croiseur *Hermione*; les contre-torpilleurs *Bedouin, Hasty, Grove, Airedale*.

* * *

Londres, 4 (C. P.). — L'Amirauté a aussi annoncé que dans les mêmes opérations le contre-torpilleur polonais *Kuajwiak* avait été coulé.

Lundi dernier M. N.-J.-O. Makin, ministre de la marine d'Australie, a annoncé la perte du contre-torpilleur *Nestor*, de 1,695 tonnes, nouvellement construit. On croit qu'il a coulé au cours des mêmes opérations. Le 23 juin, M. Clement Attlee, secrétaire des Dominions, avait annoncé la perte de ces navires, mais sans les identifier.

Le croiseur *Hermione* jaugeait 5,450 tonnes; il a été terminé en 1939; il était de la classe *Didon* et avait des canons de 5 pouces ¼.

Le *Bedouin*, de 1,870 tonnes, terminé en 1939, avait des canons de 4.7 pouces. Le contre-torpilleur *Hasty*, de 1,340 tonnes, avait été fini en 1939 et les contre-torpilleurs *Grove* et *Airedale*, dont on n'a pas indiqué le tonnage, avaient été complétés en 1940.

Par contre, on affirme que les Italiens avaient perdu un croiseur armé de canons de 8 pouces, deux contre-torpilleurs et un sous-marin, plus un cuirassé torpillé. L'Italie aurait perdu 65 avions contre 30 pour les Anglais.

EXAMEN DE LA VUE
Paul-E. Talbot
Bachelier en optométrie
OPTOMETRISTE
6761 St-Hubert, CA. 7616
A St-Jérôme
330 St-Georges. Tél. 171

TARIF
des annonces classifiées
du
"DEVOIR"
Téléphone : BElair 3361
1 cent le mot. 25c minimum comptant.
Annonces facturées 1½c le mot. 40c minimum
NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 2c par mot, minimum de 50c. FIANCAILLES PROCHAINS MARIAGES $1.00 par insertion.

AGENTS DEMANDES
Appareil breveté, économise étonnamment l'essence. Améliore le rendement. Démonstration en 30 minutes, sur n'importe quel auto, autocamion, tracteur. GGaranti inoffnsif. Attrayante offre d'agence. Victory Mfg Company, Cornwall.

Cours d'été
ESPAGNOL, cours d'été, mardis, mercredis et jeudis. WEllington 3155.

DIVERS
2 institutrices désirant se rendre à St-Jean Port Joli, en auto, partageraient dépenses avec personne voyageant de ce côté. Mlle Palement, DO. 1485.

TERRES A VENDRE
VERGER 2,600 pommiers, poiriers, etc. MAISON deux logements. Deux granges, 2 garages. Climat sec, idéal pour poumons faibles. Bosquet de pins. Eau de source, électricité. Près église, autobus, tramway.
FERME LAITIERE ET FRUITIERE
150 arpents en culture, 16 vaches, chevaux, etc. Grange neuve moderne, silo, etc., 1000 pommiers. Excellente grande maison, remise, etc. Erablière bien montée. Près du village, autobus, tramway. Propriétés de choix à prix avantageux. S'adresser sur les lieux, ou par lettre: ARTHUR-V. GADBOIS, pépiniériste, ROUGEMONT, Qué. Téléphone : 303-5.

L'Art dans les fleurs
LA PATRIE, Fleuriste
Service télégraphique partout
Radio-programme C.H.L.P. le jeudi entre 12.15 et 12.30 h.
Serre chaude attenante au studio
168 STE-CATHERINE EST
PL. 1786-87
J.-R. BRULE, prop.
Membre du Kiwanis.
Prés. Ass. Fleuristes de M.

Assortiment complet de bandages herniaires, bas élastiques, béquilles, chaises roulantes, etc.
C. MARTIN Enr.
— Maison établie en 1856 —
Spécialités :
APPAREILS ORTHOPEDIQUES — MEMBRES ARTIFICIELS — CORSETS POUR DIFFORMITES
48 et 50 est, rue Craig - - - Montréal
Dép. 34 — Tél. : HArbour 3727
PAS DE SUCCURSALE

AREX va à la racine du mal et en fait disparaître la cause.
AREX
CONTRE LES
Douleurs Rhumatismales

MONUMENTS
J. Brunet Ltée
Manufacturiers de monuments
Tél. 2580
Côte-des-Neiges
Montréal

Pourquoi n'avons nous pas un MONUMENT ?
ECRIVEZ NOUS POUR PHOTOS, DESSINS, PRIX.
NOUS EXPEDIONS DES MONUMENTS DANS TOUT LE CANADA
MONTREAL GRANITE WORKS CO.
99 Saint-Jacques Ouest, Montréal.

Imprimés de deuil
MEMENTOS — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés.
Liste des prix et spécimens sur demande.
L'Imprimerie Populaire, Limitée
430, Notre-Dame est. Montréal
Tél. : BElair 3361

Ne détruisez pas ce JOURNAL
Offrez vos vieux journaux au Comité de récupération.

Tél. : WEllington 2146 Siège social : 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, Limitée
Incorporée sous Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de $150,000
ASSURANCE FUNERAIRE ET DIRECTEURS DE FUNERAILLES
Tenue en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement de Québec le 22 décembre 1916
Dépôt de $35,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public
SERVICE JOUR ET NUIT

Derniers devoirs . . .
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE
GEO. VANDELAC
FONDEE EN 1890 LIMITEE
G. Vandelac, Jr. — Alex. Cour
120 EST, RUE RACHEL, MONTREAL — BElair 1717

CALENDRIER

7e mois JUILLET 31 jours
Demain: DIMANCHE 5 JUILLET 1942
VI Pent. Sol. de SS. Pierre et Paul
Lever du soleil, 4 h. 18.
Coucher du soleil, 7 h. 50.
Lever de la lune, matin.
Coucher de la lune, S. 25.
Dernier Quartier, le 5, à 3 h. 58 du matin
Nouvelle Lune, le 13, à 7 h. 3 m. du matin
Premier Quartier, le 21, à 0 h. 13 m. du mat.
Pleine Lune, le 27, à 2 h. 14 m. du soir.

JUILLET 1942

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
D.Q. 5	NL 13	PQ 21	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	PL. 27

VOLUME XXXIII — No 154
TROIS SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA $6.00
(Sauf Montréal et la banlieue)
E.-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI, 4 JUILLET 1942

TEMPS PROBABLE:
NUAGEUX — ORAGES

Comparution de M. Drew

La cause est ajournée au 10 — Il demande des détails sur l'accusation — Des vétérans et des représentants de la Légion canadienne l'applaudissent à son arrivée

Toronto, 4 (C. P.). — Le lieutenant-colonel George Drew, chef du parti conservateur ontarien, accusé l'avoir violé les règlements de la défense du Canada, a comparu hier devant le magistrat J.-D. McNish. Me D.-L. McCarthy, procureur du ministère public, a demandé l'ajournement de la cause au 10 juillet, prétextant qu'il n'avait pu se procurer certains documents importants. Le colonel Drew s'est opposé à l'ajournement et il a demandé des détails sur l'accusation portée, affirmant qu'elle est incomplète et illégale.

"Comme citoyen du Canada, je veux avoir mes droits juridiques et je désire une déclaration pour savoir de quoi on m'accuse. Je trouve étrange que le ministère de la Justice m'accuse puis soit incapable de préciser ses accusations."

Me McCarthy s'engagea à procéder le 10 juillet et promit au tribunal qu'il fournirait à M. Drew les informations demandées lundi, le 6 juillet. Me R.-H. Greer, c.r., accompagnait le lieutenant-colonel Drew.

Le juge McNish a déclaré que l'accusé devrait savoir de quoi on l'accuse, avant qu'on puisse lui demander quel plaidoyer il entend faire.

A son entrée à l'hôtel de ville, où se trouve le tribunal, M. Drew a été salué par des applaudissements d'un groupe de vétérans de la guerre de 1914, conduit par le président de l'association, le colonel C.-E. Reynolds. Les représentants de la Légion canadienne, conduits par le major Everett Bristol, commandant du district, applaudirent eux aussi. Le colonel Drew était accompagné de sa femme et de son beau-père, M. Edward Johnson, gérant de la *New-York Metropolitan Opera Company*.

Un état-major conjoint canadien établi à Washington

Le contre-amiral Brodeur en fera partie

Ottawa, 4 (C. P.). — Le ministre de la Défense nationale, M. Ralston, annonce l'établissemet à Washington d'un état-major conjoint canadien, composé de trois représentants des états-majors canadiens: armée, marine, aviation.

Le major-général Maurice Pope agira comme président. Il représentera le lieutenant-général Kenneth Stuart, chef de l'état-major général canadien.

Le contre-amiral V.-G. Brodeur, ancien attaché naval canadien à Washington, représentera le vice-amiral Percy-W. Nelles, chef de l'état-major de la marine, et le vice-maréchal de l'air Georges-Victor Walsh, ancien attaché canadien de l'air à Washington, représentera le maréchal de l'air L.-S. Braedner, chef de l'état-major de l'air. On a annoncé cette semaine la promotion du contre-amiral Brodeur et du vice-maréchal Walsh.

L'établissement de cet état-major conjoint canadien à Washington est un nouveau pas dans la voie de la collaboration entre le Canada et les Etats-Unis.

Hier soir, le secrétariat d'Etat de Washington a révélé que les navires de guerre canadiens et britanniques croisent côte à côte avec ceux des Etats-Unis au large du littoral américain et dans l'Atlantique à la chasse des sous-marins.

En outre, il y a deux semaines, le ministre de l'air Power a annoncé que des aviateurs canadiens se joignent aux pilotes américains dans les patrouilles aériennes de la région de l'Alaska.

Le général Pope est natif de la Rivière-du-Loup, province de Québec; il a fait ses études à Montréal. Le contre-amiral Brodeur est natif de Saint-Hilaire, province de Québec. Le vice-maréchal Walsh est natif d'Angleterre; il vint enfant au Canada et a étudié au collège Loyola.

La Chambre des notaires et les droits successoraux

Pour l'amélioration de ce nouveau type d'impôt — L'application de la loi dans la province de Québec

Délégation auprès de MM. Murphy et Goodhue

Les autorités de la Chambre des notaires de la province de Québec ont été reçues en délégation à l'hôtel Windsor par MM. W. J. Murphy et C. E. Goodhue, directeur et assistant directeur du Service des droits successoraux à Ottawa.

L'entrevue a surtout porté sur la manière d'améliorer, dans l'intérêt des contribnables, ce service d'impôt établi depuis tout au plus un an. Il a été question de l'application de la loi des droits successoraux dans la province, des déclarations en forme notariée et de la procédure à suivre pour accélérer toujours dans l'intérêt public le travail, tant au bureau du gouvernement que dans les études des notaires. Plusieurs autres questions ont été soulevées et les suggestions faites par les notaires ont été favorablement accueillies par ces deux représentants du gouvernement fédéral.

Me Edouard Biron a fait remarquer que la Chambre des notaires a adressé au cours de l'année, aux 850 notaires en exercice dans la province, des directives et a publié chaque mois dans la *Revue du notariat*, des commentaires sur l'application de la loi afin de rendre la procédure aussi uniforme et rapide que possible.

Faisaient partie de la délégation: Me Edouard Biron, président de la Chambre des notaires, Me Victor Morin, ex-président; Me Marcel Faribault, président de l'Association du notariat pour le district de Montréal; Me Dominique Pelletier et Me John Mulcair, membres de la Chambre, et Me Arthur Courtois, secrétaire.

Sir Robert Sinclair

Londres, 4 (C.P.) — Sir Robert Sinclair, directeur général du ravitaillement de l'armée au War Office, a été désigné hier soir comme représentant du ministre de la production, M. Oliver Lyttelton, à la commission conjointe de la production à Washington.

Petits feux de forêts

Québec, 4 (D.N.C.) — De petits feux de forêts sans importance sont signalés présentement au Témiscamingue, dans la Matapédia et en Abitibi. Ils ne causent aucune inquiétude à ceux qui ont charge de les combattre.

Récemment, deux moulins à scie ont été incendiés, en Abitibi, par les feux de forêts. L'un était situé dans le Canton Rousseau.

M. Henri Kieffer, chef du service de la protection des forêts, a déclaré hier après-midi que la province n'avait pas à déplorer de feux un peu sérieux, à l'heure actuelle, mais que dans certaines régions, entre autres, au Témiscamingue, les bois étaient très secs. Un incendie serait facile à allumer et très difficile à éteindre.

Cartes de souhaits de luxe

Ottawa, 4. — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre interdit la fabrication des cartes de souhaits de luxe se détaillant à plus de 25 cents chacune, l'enveloppe comprise. L'ordonnance signée par John Atkins, administrateur de l'édition, de l'imprimerie et des industries connexes, affecte les ventes au détail, à compter du 15 février 1943, et les cartes en voie de fabrication, à la date exécutoire de l'ordonnance, le 6 juin.

L'ordonnance permet la fabrication des cartes de souhaits personnels que le fabricant ou l'imprimeur finit en y imprimant le nom et l'adresse du client mais le coût de celles-ci ne doit pas dépasser 25 cents de plus que le coût de l'impression. On permet également les cartes spéciales qui sont fabriquées entièrement à l'usage du client et non pour une fin de revente, même si elles ne sont pas une simple adaptation des assortiments réguliers.

On a arrêté des dispositions dans l'ordonnance en vue de permettre au fabricant de compléter les cartes en voie de fabrication et on a limité le poids du papier utilisé dans les cartes du modèle à pli français.

A l'est et au sud d'El Alamein

Rome, 4 (A.P.) — Le haut commandement italien affirme aujourd'hui que les divisions axistes ont repoussé de façon décisive les contre-attaques des troupes anglaises renforcées, à l'est et au sud d'El-Alamein, et que l'élimination graduelle des centres de résistance ennemis se continue.

Raid sur l'Allemagne

Londres, 4 (C.P.) — Six bombardiers légers américains sont allés bombarder l'Allemagne aujourd'hui, et deux ont été perdus, suivant le communiqué des quartiers généraux étatsuniens. Le raid a été fait en coopération avec la R.A.F.

Après l'attaque contre Estevan Point

Ottawa, 4. — Un bombardier canadien s'est abattu au décollage, comme il s'apprêtait à aller dépister le sous-marin japonais qui a bombardé Estevan Point, sur l'île de Vancouver, a déclaré à l'ouverture de la séance aux Communes M. J. L. Ralston, ministre de la Défense nationale.

Le colonel Ralston a expliqué que la mauvaise température, aux aéroports les plus rapprochés d'Estevan Point, avait empêché les avions qui se trouvaient stationnés à ces aérodromes de s'envoler à la recherche du submersible ennemi. Il fallut envoyer un bombardier venant d'un aéroport beaucoup plus éloigné.

Le ministre de la Défense a fourni ces détails à M. Angus MacInnis, député C.C.F. de Vancouver-Est, qui a dit que les habitants de la côte du Pacifique s'étaient vivement inquiétés de la lenteur des bombardiers à venir sur les lieux, après l'attaque sur Estevan Point.

Torpillé dans la mer des Antilles

21 morts

Un port des Etats-Unis sur le golfe du Mexique, 4 (A.P.) — Vingt et un des 35 hommes d'équipage d'un navire letton qui n'était pas armé ont perdu la vie le 14 juin lorsque leur vaisseau a été atteint de deux torpilles dans la mer des Antilles et a coulé moins d'une minute après l'explosion de ses bouilloires. Les autorités navales qui ont annoncé la nouvelle disent qu'un autre navire se trouvait alors à proximité du navire coulé, mais qu'il n'a pu se porter à son secours en raison du danger et qu'il a réussi à s'éloigner sans être attaqué. Les survivants ont réussi à atteindre la côte du Honduras à bord d'une chaloupe.

Le tramway

Durant la période trimestrielle se terminant le 30 juin, la Compagnie des Tramways de Montréal a transporté 78,039,366 personnes, soit 15,115,612 de plus que durant les premiers trois mois de 1941.

Depuis le 1er janvier, 154,559,467 personnes ont fait usage du tramway, ce qui représente une augmentation de 26,689,964 sur le total des premiers six mois de l'an dernier.

En avril, mai et juin, les tramways et autobus ont parcouru 10,962,932 milles, soit 1,656,204 de plus que durant les premiers mois de 1941.

Durant les premiers six mois de 1942, ils ont parcouru 21,214,470 milles, ou 2,634,003 de plus que durant la même période de l'année dernière.

Le roi de Grèce à Ottawa

Ottawa, 4 (C.P.) — Hier, à la légation grecque, le roi Georges de Grèce a reçu les citoyens grecs d'Ottawa. Auparavant, au cours d'une conférence de presse, il avait exprimé sa confiance inébranlable en notre victoire.

Les habitants de la Grèce "meurent actuellement de faim, a dit le monarque, mais leur pensée demeure inconquise". Les Grecs auraient pu venir à bout des Italiens et ce n'est que lorsque les Allemands intervinrent qu'ils durent céder.

Avant de partir pour Québec, le roi Georges recevra à dîner ce soir, au Château Laurier. Parmi les invités on remarquera le gouverneur général et la princesse Athlone, le premier ministre du Canada, M. W.-L.-Mackenzie King, et M. Tsoudéros, premier ministre de Grèce.

Le Brésil prêt à combattre partout

Rio-de-Janeiro, 4 (A.P.) — Le ministre brésilien des Affaires étrangères, M. Oswaldo Aranha, a déclaré à une conférence de presse que son gouvernement enverrait ses troupes combattre en dehors du pays, si nécessaire, pour bloquer une tentative de l'Axe contre l'Amérique.

Feu M. J.-H. Fontaine

M. Joseph-H. Fontaine, inspecteur en chef du ministère de la Marine au port de Montréal, est décédé hier matin à son domicile, avenue Notre-Dame de Grâce, 5424, à l'âge de 71 ans.

Le défunt était un ingénieur naval bien connu. C'était un expert en construction navale et le seul Canadien français à détenir ses brevets des gouvernements de la Grande-Bretagne et du Canada.

Lui survivent: sa femme, née Carrier (Laura), fille de M. Louis-Napoléon Carrier, ancien régistrateur du comté de Lévis; deux fils; M. Louis Fontaine, ingénieur naval en service outre-mer, et M. René Fontaine, dessinateur à la Federal Aircraft Ltd; quatre filles: Mme Louis Martineau, de Québec, née Laurette, et Mlles Yvonne, Claire et Georgette Fontaine; une sœur: Mlle Marie-Louise Fontaine, de Québec; et trois beaux-frères: M. J.-Edouard Fortin, M. Jean-Marie Blanchet et M. J.-A. Carrier.

La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires Dépatie, angle de l'avenue Notre-Dame de Grâce et boul. Décarie. Le service funèbre aura lieu à 9h. lundi matin à l'église de Notre-Dame de Grâce.

Mort de Mlle Gabrielle Clément à Londres

On vient d'annoncer la mort de Mlle Gabrielle Clément, survenue subitement à Londres le 27 juin.

Mlle Clément était attachée au département des Affaires extérieures comme secrétaire dans les bureaux du chargé d'affaires du Canada auprès du gouvernement français. Pendant de nombreuses années, elle avait occupé un poste à la Légation du Canada à Paris où elle avait connu de nombreux Canadiens avec qui elle s'était liée.

Quoique Française et laissant sa mère en France, elle avait suivi la légation du Canada à Londres lors de l'occupation de son pays, en juin 1940.

Bombardement de Lae

Quartier général des Nations unies en Australie, 4 (A.P.) — Les aviateurs alliés ont de nouveau bombardé hier la base japonaise de Lae en Nouvelle-Guinée et repoussé avec succès 12 chasseurs japonais. D'autres escadrilles alliées ont exécuté une attaque peu appuyée contre l'aérodrome japonais de Kœpang, dans le Timor hollandais. Six chasseurs japonais ont tenté d'attaquer Port-Moresby, mais ils ont été repoussés par une patrouille alliée.

"Je n'ai pas de carte, mais j'ai besoin de sucre!"

Dans nombre de magasins hier et aujourd'hui, des pères ou des mères de famille réclament du sucre, mais sans pouvoir présenter de cartes de rationnement parce qu'ils ne les ont pas encore reçues. Dans le cas de familles nombreuses, cette privation de sucre est particulièrement de nature à nuire à la santé des enfants. Et nous sommes au 4 juillet, soit quatre jours après la date où chaque famille doit être en possession de ses cartes de rationnement.

* * *

La Commission des Prix a reçu un si grand nombre de téléphones au sujet des cartes de rationnement qu'elle a fait installer cinq appareils spéciaux pour y répondre aux numéros suivants: PLateau 8941, 8942, 8943, 8944 et 8945.

Pour M. Louis Dupire

Offrandes de messes et lettres de sympathie

Même quelques jours après les obsèques de M. Louis Dupire, la famille a reçu des offrandes de messes. Voici quelques noms:

Le Père J. Asselin, C.S.V.; M. Jean-Baptiste Vinet, P.S.S. Les *Amis du "Devoir"* de Maisonneuve ont souscrit six grand'messes. Les souscripteurs en sont: Lucien Houle, Aquila Lapointe, William Tremblay, Jos. Houle, Georges Chassé, Philippe Aubé, avocat, docteur J.-A. Gatien, docteur E. Lamoureux, Arthur Bourassa, docteur J.-F. Leduc, Ernest-G. Allard, A.-L. Dupont, J.-M. Ravary, Gaston Hinton, docteur Lucien Amyot, Albert Sansoucy, Henri Houle, docteur J.-M. Pellerin, Joseph Chartrand et Giroux et Deslauriers.

La famille Dupire a également reçu de nouvelles lettres de sympathies: de S. Exc. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface; de Soeur Gertrude Adam, prieure du couvent des Bénédictines de Saint-Eustache; de M. et de Mme Wilfrid Déziel, de Notre-Dame-de-Grâce.

Enfin, dans le cortège qui accompagnait le défunt vers l'église Saint-Jean-Baptiste, on remarquait aussi parmi les personnes dont les noms n'ont pas paru dans le compte rendu: M. Edmond Hurtubise, président du conseil d'administration du *Devoir*; M. Léon Hurtubise, M. Henri Saint-Pierre, journaliste au *Star*, de Montréal.

Bombes allemandes sur Alexandrie

Berlin, 4 (A.P.) — L'agence de nouvelles DNB prétend aujourd'hui que l'aviation allemande a de nouveau bombardé Alexandrie et jeté des feuillets de propagande sur le Caire, et que des dommages ont été infligés parmi un certain nombre de tentes près d'Alexandrie, ainsi qu'à un champ d'aviation où plusieurs avions auraient été incendiés.

La RAF, dans la lutte contre l'armée de Rommel, a descendu 24 avions axistes et en a détruit 4 sur le sol; elle a aussi raidé Sidi Barrani et détruit 4 Messerschmidt sur le sol.

Vers le Don

Berlin, 4 (A.P.) —Les Allemands prétendent aujourd'hui que leurs unités mécanisées continuent à s'avancer vers le Don, sur le front oriental sud.

Pour faire servir les usines hydro-électriques

Ottawa, 4. — M. J.-A. McNiven, député libéral de Regina, a réclamé, en parlant du formidable développement hydro-électrique en cours dans la région du Saguenay, des mesures pour que les compagnies qui se servent à même les ressources naturelles du pays soient forcées de faire servir les usines d'énergie électrique qu'elles construisent actuellement.

M. McNiven a soulevé cette question à l'occasion de la présentation d'un bill par M. J.-E.-A. Dubuc, député de Chicoutimi, en vue d'autoriser l'*Aluminum Company of Canada* à construire des lignes de transmission au-dessus de certains cours d'eau.

Le député a rappelé qu'il y a deux ou trois ans, ces compagnies qui utilisent les ressources naturelles du pays demandaient la permission d'exporter de l'énergie électrique aux Etats-Unis, sous prétexte qu'elle serait inemployée au Canada. Il veut que le gouvernement prenne des mesures pour que les développements actuels servent au rétablissement de notre économie d'après-guerre.

Escadrille canadienne-française

Ottawa, 4 — D'ici quelques semaines il y aura en opération, outre-mer, une escadrille de bombardement essentiellement canadienne-française, son commandant sera le chef d'escadrille J.-W. Saint-Pierre, de Saint-Eustache-sur-le-Lac, près de Montréal.

Cette nouvelle escadrille sera complètement organisée tout prochainement et les aviateurs canadiens-français pourront alors procéder à l'entraînement préliminaire aux opérations.

Plusieurs membres de cette escadrille, entre autres le chef d'escadrille Saint-Pierre lui-même et les lieutenants de section Georges Roy et L. Savard, tous deux de Montréal, ont déjà participé à des raids en territoire ennemi.

ETATS-UNIS

La fête de l'Indépendance

La déclaration du 4 juillet 1776 — Liberté et égalité

New-York. (Du *Common Council for American Unity*). — Toute la nation américaine s'apprête à célébrer la fête annuelle de son indépendance et elle va saisir mieux que jamais auparavant tout ce que comportent de sens les mots de liberté et d'égalité que renferme et symbolise la Déclaration d'Indépendance du 4 juillet de l'année 1776.

C'est Thomas Jefferson qui écrivait, il y a 166 ans: "Nous regardons comme incontestables et évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes: tous les hommes ont été créés égaux; ils ont été doués par le Créateur de droits inaliénables et parmi ces droits l'on doit placer au premier rang l'existence, la liberté et la recherche du bonheur". Mais la Déclaration d'Indépendance ne fut pas l'oeuvre d'un seul homme. Le second Congrès Continental qui adopta cette déclaration le 4 juillet 1776, était constitué de délégués venus de chacun des 13 Etats primitifs et représentant des régions différentes et des besoins différents. Au nombre de ces délégués, les uns étaient Américains de naissance; d'autres, tels que Gwinnett et Wilson, étaient des immigrés. Ils étaient de riches planteurs, marchands, fermiers. Mais tous, délégués et coloniaux que ces délégués représentaient, avaient un même idéal: vivre libres, affranchis de toute domination extérieure.

Aujourd'hui encore, le peuple est uni et est dans la guerre pour défendre sa liberté. Souvenons-nous que la démocratie n'est pas un héritage impérissable. Il faut que chaque génération en assure la survivance. Le même esprit qui a hâté la Déclaration de l'Indépendance se retrouve dans la Constitution des Etats-Unis et ses dix premiers amendements appelés *Bill of Rights*, ainsi que dans une multitude d'autres documents et actes que comporte l'histoire de ce pays. Et comme le pays lui-même, cet esprit grandit, se développe, s'étend. On n'a pas accordé la liberté aux Noirs à l'époque de l'adoption de la Déclaration d'Indépendance. L'esclavage ne prit fin qu'au cours de la Guerre civile, à la suite de la Déclaration de l'Emancipation qui stipulait l'abolition complète de l'esclavage. Et là encore ce fut l'homme du peuple qui, de concert avec Abraham Lincoln, s'efforça d'étendre à tous le concept de liberté.

Ce concept de liberté que nous appelons démocratie et qui commença à exister il y a 166 ans, constitue aujourd'hui le crédo reconnu de 130,000,000 d'Américains. Un haut fonctionnaire de notre pays, M. Henry-A. Wallace, a dit récemment:

"Pour les Américains et depuis plus de 300 ans le mot démocratie veut dire que la juste autorité du gouvernement émane du consentement des gouvernés. Pour eux, le mot démocratie signifie aussi liberté religieuse. Il veut encore dire sécurité contre le caprice d'un tyarn ou d'un dictateur.

"Les premiers blancs qui constituèrent la colonie naissante vinrent de divers pays européens. Ils parlaient différentes langues; leurs usages et coutumes différaient aussi. Mais ils avaient tous la même conviction: tous les hommes doivent être libres et égaux au regard de la loi".

Cette foi en la démocratie qui fut celle des premiers colons fut toujours celle des Américains. Cette croyance et cet amour pour la démocratie se retrouvent dans chaque génération d'Américains. Nos pères ne reculèrent pas devant les obstacles à surmonter. Nous ne reculons pas nous non plus. Ils ne craignirent pas de travailler fort. Nous ne redoutons point les tâches actuelles. Ils ne craignirent pas la mort. Nous savons mourir. Aujourd'hui comme au temps de nos pères la démocratie dépend de nous.

Il est plus important que jamais que nous nous rappelions les principes qui sont à la base de notre civilisation américaine. Tout en conservant nos divergences raciales, il nous faut savoir placer le bien général au-dessus des intérêts des groupes particuliers. Nous devons nous incliner devant les décisions de la majorité, mais sans nier les droits d'aucune minorité. Il n'est permis à personne de prendre acte de guerre pour supprimer les droits d'un seul groupe minoritaire, car en mettant en danger les droits d'une minorité, l'on porte atteinte aux droits de tous. Il faut surtout que nous nous rappelions que la liberté n'est pas chose impérissable et que nous devons nous montrer vigilants pour la conserver. La liberté est la résultante de notre travail. Nulle génération ne peut compter de jouir longtemps de la liberté à moins qu'elle n'accepte les obligations et responsabilités dont celle-ci s'accompagne nécessairement.

Tout citoyen a le devoir d'exercer son droit d'électeur et de voter selon sa conscience et intelligemment, de bien se renseigner sur les problèmes qui se posent devant le pays, de n'accorder son appui qu'aux candidats qui savent faire passer le bien général avant l'intérêt du parti, d'une classe ou d'un groupe quelconque, et avant son intérêt personnel. C'est le devoir de tout citoyen de se montrer juste envers ses concitoyens sans distinction de croyance, de race ou de couleur, de faire aux autres ce qu'il voudrait qu'on lui fît à lui-même, de payer librement les impôts, de fournir la somme de travail que l'honnêteté exige et de prendre les armes pour défendre la démocratie menacée.

Comme nous allons célébrer notre indépendance nationale au moment où la guerre fait rage et où les dictateurs sèment la ruine et la mort, nous ferions bien de penser aux devoirs qu'impose la démocratie. C'est par l'accomplissement de ces devoirs que nous pourrons sauvegarder notre droit "à l'existence, à la liberté et à la recherche du bonheur".

L'armée anglaise continue d'attaquer les troupes de Rommel à l'ouest d'El Alamein

CAIRE, 4. (A.P.) — La 8ème armée anglaise renforcée par des troupes fraîches continue d'attaquer l'armée de Rommel à l'ouest d'El Alamein tandis que Rommel regroupe ses forces pour tenter une nouvelle attaque d'envergure. La nuit dernière, il y a eu des engagements corps à corps mais l'artillerie a été silencieuse et les chars d'assaut étaient aux centres de réparations. Les troupes anglaises ont capturé 40 canons et plusieurs centaines de prisonniers. La RAF a été particulièrement active.

Une vague dépêche italienne, venue par Stockholm à Londres dit que plusieurs milliers d'Américains parfaitement équipés se battent à El Alamein, mais la nouvelle n'a été confirmée nulle part.

Le gros de la bataille des dernières heures s'est livrée sur la partie nord d'une ligne de 35 milles qui s'étend de la Méditerranée à la dépression de Quattara.

La bataille décisive se livrera en France, déclare de Gaulle

LONDRES, 4. (C.P.) — Le chef du mouvement de la France libre, le général Charles de Gaulle, a déclaré hier soir à ses compatriotes de France que la bataille finale de la guerre "qui décidera de tout" se livrera chez eux et il les a invités à s'y préparer.

"C'est une grande chose à la guerre que de gagner les premières batailles en France. Qui pourrait nier que la bataille de France devient plus probable de jour en jour en dépit des victoires de l'ennemi?

"C'est la France elle-même qui livrera cette bataille. Elle jouera alors un rôle décisif. Que chaque Français s'y prépare. C'est là tout son devoir. C'est la seule solution."

Assurance-chômage

Importance du livret d'assurance

M. L.-M. Lymburner jr, gérant du bureau local de placement et des réclamations de la Commission d'assurance-chômage, a fait remarquer que, bien que l'assurance-chômage existe maintenant depuis un an au Canada, beaucoup d'ouvriers ne réalisent pas l'importance qu'il faut attacher aux livres d'assurance. Si on pouvait une fois pour toutes faire comprendre aux ouvriers que leurs livres d'assurance sont de nature analogue à celle des livrets de banque, ils verraient sans doute à ce que les timbres y soient apposés et en prendraient meilleur soin.

Tout individu qui a un compte de banque, a dit M. Lymburner, prend un soin tout particulier de son livret de banque; il se rend compte que ce livre fait foi des argents déposés à son crédit et placés à sa disposition. Pourtant, le livre d'assurance est encore plus important; dans le cas d'un livret de banque, en effet, un état de comptes est en possession de la banque et on peut facilement remplacer un livret perdu par un autre qui soit absolument exact. Le livre d'assurance, par contre, contenant les timbres payés partie par l'employeur et partie par l'ouvrier, est le seul registre en existence des contributions versées pour le compte de l'ouvrier. Il est possible qu'on n'ait pas les données voulues pour en préparer un autre et ainsi l'égarement d'un livre d'assurance peut entraîner la perte de prestations considérables.

L'ouvrier ne peut être certain que tout est en ordre et qu'il pourra toucher des prestations en cas de chômage que s'il prend un soin particulier de son livre d'assurance et voit à ce que les timbres voulus y soient apposés promptement à date. Au commencement de l'année d'assurance les employés ont été enregistrés de nouveau et de nouveaux livres leur ont été délivrés. On y inscrira un an de contributions d'assurance. Aussi longtemps que l'ouvrier travaille, son employeur a la responsabilité d'inscrire les contributions voulues dans le livre au moyen de timbres. L'ouvrier a le droit de faire l'examen de son livre à des intervalles de pas plus de deux fois par mois afin de se rendre compte que les timbres voulus y ont été apposés.

Lorsqu'un ouvrier change d'emploi, il lui faut immédiatement remettre son livre à son nouveau patron et on continue d'y apposer des timbres d'assurance.

Lorsqu'un ouvrier devient chômeur, il doit remettre son livre d'assurance au bureau local de placement et des réclamations. Un reçu lui sera délivré qu'il doit conserver aussi longtemps que son livre est en dépôt au bureau local de placement et des réclamations. Le livre lui sera rendu afin de pouvoir le remettre à son nouveau patron, lorsqu'il trouvera un emploi.

Etant donné que le livre d'assurance contient la preuve que les contributions versées donnent droit au paiement de prestation, sa remise au bureau local est essentielle en cas de réclamation de prestation.

23 victimes

San-José, Costa-Rica, 4 (A.P.) — On a annoncé hier soir que le sous-marin qui a torpillé et coulé le navire américain *San Pablo* dans le port de Puerto-Limon, jeudi soir, avait fait 23 victimes parmi les hommes de l'équipage et les débardeurs qui travaillaient dans sa cale. Il n'y avait que deux heures que le navire était entré dans ce port de la république de Costa-Rica lorsqu'il a été atteint de trois torpilles. Comme l'eau n'est pas profonde près du quai, le pont supérieur du *San Pablo* émerge hors de l'eau.

Première grand'messe du R. P. J.-P. Poirier

Les six fils de M. le notaire Edouard Poirier seront au sanctuaire demain à l'église du Saint-Sacrement

Demain, le R. P. Jean-Paul Poirier, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, récemment ordonné prêtre, célébrera sa première grand'messe à l'église paroissiale du Saint-Sacrement.

Le P. Poirier est le fils de M. le notaire Edouard Poirier. Trois autres de ses fils font aussi partie de la communauté du Saint-Sacrement.

Les six garçons de M. le notaire Poirier seront au sanctuaire: l'un sera célébrant, l'autre, sous-diacre, un troisième dirigera les enfants de chœur, et trois autres seront servants.

Maigres perspectives de récolte en Europe

(De la *Canadian Press*)

L'Europe affamée voit diminuer ses perspectives de récoltes; les autorités allemandes elles-mêmes incitent les cultivateurs des pays occupés à cultiver plus, à ensemencer de plus grands espaces, à produire plus dans l'éventualité d'une récolte faible en plusieurs denrées essentielles.

La baisse du ravitaillement européen est encore aggravée par le blocus anglo-américain toujours très serré.

Le ministre allemand de l'Alimentation annonce que plus de 6,000 acres ensemencées l'automne dernier devront être ensemencées de nouveau, parce que ces semis se sont détériorés durant l'hiver. L'Allemagne espère que la faible récolte de grains et d'oléagineux pourra être compensée par une production et une distribution mieux calculées.

Entretemps, on procède à de nouvelles coupes dans les allocations alimentaires autorisées par le rationnement. L'Italie a rogné la ration individuelle de viandes; les autorités ont fait installer à Milan sur la place publique, une batteuse pour battre le grain cultivé dans les parcs municipaux.

La Suisse utilise également ses parcs publics comme jardins collectifs. Il y aura à partir du 8 juillet prochain, deux semaines sans viande pour permettre d'entreposer des quantités de viandes suffisantes pour l'hiver. La ration carnée pour le reste du mois sera d'une livre et demie par personne; les Suisses ont ordinairement deux jours maigres par semaine.

La Hongrie elle-même, grand pays d'élevage et de céréales, commence à rationner la viande et met en culture les parcs publics dans les villes.

La Roumanie, le grenier des Balkans, ne pourra pas sans doute exporter de blé cette année; toute sa récolte est requise pour la consommation domestique.

Compensation pour les pêcheurs

Ottawa, 4 (C. P.). — Un arrêté en conseil annoncé à la Chambre par le ministre des Pêcheries, M. Michaud, prévoit le paiement de compensations pour les navires ou les agrès de pêche détruits ou endommagés par l'ennemi. Ces compensations qui peuvent atteindre un total de $2,400 sont sujettes à certaines conditions.

Cet ordre en conseil est un complément à la loi de l'assurance contre les risques de guerre, étudiée hier en comité plénier. M. Ilsley a annoncé que plusieurs changements seraient apportés à cette loi.

On n'assurera pas les navires se trouvant dans des eaux intérieures. Le propriétaire d'un navire de pêche pourra recevoir jusqu'à $2,000 pour son bateau et jusqu'à $400 pour ses filets. Il faudra cependant que ces biens ne soient pas assurés ailleurs. Cette protection ne coûtera rien au propriétaire.

Aucune réclamation inférieure à $25 ne peut être faite.

Acadiens et Canadiens français

Discours de M. Marin Gallant, ministre à l'Ile du Prince-Edouard — La situation des Acadiens de l'Ile — Hommage à la province de Québec

Voici le texte de l'allocution prononcée lors due Feu de la Saint-Jean par M. Marin Gallant, membre du conseil des ministres de l'Ile du Prince-Edouard:

Je dois d'abord offrir mes plus sincères remerciements aux officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour leur bienveillante invitation à assister aux fêtes du IIIe centenaire de Montréal en qualité de représentant des Acadiens de l'île du Prince-Edouard.

M. le professeur J.-Henri Blanchard, de Charlottetown, devait vous adresser la parole ce soir et prendre part à la célébration de votre fête nationale demain, mais des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont empêché d'être présent et il m'a prié de le remplacer.

J'ai bien voulu accepter, non sans crainte, car je ne possède ni les connaissances ni la compétence de M. le professeur pour vous donner un aperçu de la situation actuelle au point de vue éducationnel et économique du petit peuple de chez nous.

Toutefois, je suis très heureux de m'associer à mon estimable ami le Dr Albert Sormany, du Nouveau-Brunswick, pour vous apporter de ce petit coin de terre que nos pères appelaient l'Ile Saint-Jean, le salut de mes compatriotes et pour vous dire que nous avons suivi avec joie le récit des belles démonstrations qui se sont déroulées ici pour commémorer le IIIe centenaire de la fondation de votre ville.

Permettez-moi de donner quelques brefs détails sur la population française de l'Ile. Nous sommes à peu près 13,000 Acadiens sur une population de 90,000 âmes, la plupart cultivateur ou pêcheurs. Nous sommes groupés dans une dizaine de paroisses, principalement dans le comté de Prince. Nous sommes les descendants des quelques familles qui purent échapper à la déportation de 1758 et d'autres qui s'en retournèrent de l'exil, surtout des îles françaises de Saint-Pierre et Miquelon.

Dans une cinquantaine d'écoles publiques dont trois couvents, dans les centres acadiens, l'enseignement est donné par autant d'instituteurs et d'institutrices français. Notre personnel enseignant s'est réuni en congrès annuel depuis 1893 pour discuter des meilleures méthodes à employer pour l'avancement du français dans nos écoles et cette année au mois de juillet nous allons célébrer le cinquantenaire de ces réunions.

Chaque année depuis l'année 1929, les élèves de nos écoles prennent part à la fin de l'année scolaire à un concours de français organisé par M. l'inspecteur des écoles aidé de quelques professeurs du collège du Prince-de-Galles.

Un cours d'été, en français, pour les membres du corps enseignant a été organisé il y a quatre ans et nos instituteurs et institutrices en ont déjà retiré de grands avantages pour leur profession.

De tous ces efforts pour la conservation et l'avancement de la langue française chez nous, nous devons aux Canadiens français de la province de Québec et aux citoyens français de la ville de Montréal en particulier, une dette de reconnaissance que nous ne pourrons jamais acquitter.

Un bon nombre de nos jeunes Acadiennes sont venues embrasser la vie religieuse chez les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et nos élèves ont bien profité de l'instruction religieuse de ces dévouées éducatrices.

Lorsqu'il fut décidé, il y a quatre ans, d'organiser un cours d'été pour le bénéfice de notre corps enseignant, ce furent de zélés professeurs de l'*Alliance catholique des Professeurs de Montréal* qui s'occupèrent de l'organisation et en assurèrent le succès.

Permettez-moi aussi de faire mention ici de la générosité d'un grand nombre de collèges classiques de Québec et de l'Université de Montréal en accordant à une vingtaine de nos jeunes Acadiens et Acadiennes des bourses qui les prépareront à faire d'eux des chefs dont nous avons tant besoin à présent.

Dans l'exécution de nos cours de français pour les élèves de nos écoles publiques nous avons reçu une aide précieuse des Sociétés de Saint-Jean-Baptiste, de vos hommes publics et de votre estimable journal le *Devoir*. C'est donc avec raison que nous pouvons dire que nous vous devons une large dette de reconnaissance.

Je ne veux pas terminer ces quelques remarques sans faire mention de ces anciens missionnaires de Québec et même de Montréal qui sont venus dans le passé faire du ministère dans l'Ile du Prince-Edouard. Parmi ceux qui sont venus de Montréal, mentionnons les abbés Roy, Aubry et surtout le Père Joseph Quévillon qui construisit le couvent de Miscouche pendant qu'il fut curé de Miscouche et de Notre-Dame de Mont Carmel. D'autres de la province de Québec comme les Georges-Antoine Belcourt, Beaubien, Cécile, Trudel et Miville ont laissé un souvenir impérissable parmi nous.

En terminant, je désire, au nom de mes compatriotes de l'Ile, exprimer le voeu suivant: Que votre belle ville de Montréal continue de jouir d'une ère de prospérité encore plus grande que celle dont elle a joui durant les trois siècles de son existence et surtout qu'elle continue d'être avec ses soeurs aînées Québec et Trois-Rivières, l'inspiratrice des oeuvres religieuses et la gardienne de nos plus pures traditions françaises. Merci.

L'ordre sur la voie publique

Le conseiller Gaudin demande à la ville de sévir, conformément au règlement 270 contre les gens qui font déposer les effets de ménage sur la voie publique — Suggestion pour le service des ordures ménagères et objets de rebut

Le conseiller Arthur Gaudin proteste contre la pratique qui consiste à faire déposer sur la voie public, les effets mobiliers des locataires, soit qu'il s'agisse d'expulsion par voie de huissiers ou autrement, et aussi contre la pratique suivie d'y déposer des déchets ou objets de rebut.

Il a envoyé une lettre au comité exécutif l'avertissant que lors de la prochaine séance du conseil municipal, il présentera deux motions, la première au sujet des effets mobiliers et le seconde au sujet des déchets ou objets de rebut.

Par la première M. Gaudin demande "que le comité exécutif soit prié de voir à ce que la cité prenne action, en conformité de l'article 17 du règlement 270, tel que modifié, contre quiconque mettra ou fera mettre, même si cela est fait par l'intermédiaire d'huissiers, sur les rues, ruelles, allées, avenues, terrains publics, places publiques, traverses, trottoirs, des effets de ménage pour en débarrasser un logis ou local".

M. Gaudin demande également que la ville fasse observer le même règlement contre quiconque mettra au fera mettre des déchets ou objets de rebut sur la voie publique.

Pour aider à l'observation de ce règlement, dit-il, il suggère qu'à l'avenir, "tout bâtiment dont les occupants auront besoin du service municipal des vidangeurs, soit pourvu d'un espace, niche ou autre accommodation, pour y placer poubelles, paquets, etc., destinés audit service, afin que ce dernier puisse prendre lesdit déchets ou objets de rebut, rapidement, facilement et aux abords de son trajet public".

"Les Carnets Viatoriens"

AVRIL 1942

(Revue trimestrielle)

Les Princes inconnus (la rédaction); D'une philosophie chrétienne, Alphonse Sylvestre, C.S.V.; Le façonnement canadien de notre génie français, Auguste Benoit; Le VIe livre de la Cité mystique, Gertrude Henri; Aridité, Simone Routier; Notre Pâque a été immolée, Gustave Lamarche, C.S.V.; Ode à l'Archange Gabriel, Sébastien Leroy; Explication de nos poème (la rédaction); Théâtre canadien; Cohen et Pitoëff; Publication de Notre-Dame des Neiges; Réponses et critiques; Revues et papiers mêlés; Livres récents; Documents-fiches.

Au comptoir, 60s.; par la poste, .65s.

Service de Librairie du *Devoir*.

Un soldat canadien donne une leçon de tir à un jeune Anglais

Le beau type de soldat canadien, le soldat D. L. Gower, d'Oshawa, donne une leçon de tir à un écolier anglais tandis que son régiment de l'Ontario central prend un peu de repos au cours d'un exercice de marche sur la "côte d'invasion". (Photo de l'armée canadienne outre-mer)

Les ordonnances

Outillage usagé dans l'industrie et la construction

Tous les propriétaires, sauf les cultivateurs, les mineurs et les corporations de mines doivent faire des rapports

(Communiqué officiel)

Ottawa, 3 — Un recensement précis de tout l'outillage usagé industriel de construction et pour l'entretien des routes au Canada doit être complété dans 30 jours, selon les termes de l'ordonnance A-246 de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, annoncés par M. H. H. Bloom, administrateur de la machinerie agricole et routière et des services municipaux. Si l'outillage est inutilisé ou engagé à un travail non essentiel, l'ordonnance donne à l'administrateur le pouvoir d'obliger tout propriétaire de cet outillage à le vendre ou le louer à quiconque en a besoin pour un travail essentiel.

"Les besoins impérieux de métaux, caoutchouc et autres matériaux rares pour les munitions et fournitures de guerre exigent la conservation de ces matériaux par tous les moyens possibles", de dire M. Bloom. "Reconnaissant l'importance de l'outillage industriel, de construction et pour l'entretien des routes en rapport avec l'activité industrielle du Canada, nous avons jugé qu'il était nécessaire de prendre un inventaire de cet outillage usagé afin que toute la machinerie disponible puisse être utilisée de manière à en tirer le plus grand profit possible".

On demande à tous les propriétaires, sauf les cultivateurs, les mineurs et les corporations de mine, de faire des rapports. Les gouvernements des provinces, comtés, municipalités, cantons, cités et villes, les entrepreneurs, compagnies de bois, chemins de fer, compagnies de pulpe et de papier, services publics et commerçants d'outillage usagé sont au nombre de ceux à qui on demande de présenter un rapport sur les 67 articles d'outillage. Ces articles comprennent des machines à fragmentation des blocs de minerai, treuils, chèvres, dragues, appareils à meianger pour construction en béton. L'ordonnance stipule qu'on doit faire un rapport séparé pour chaque outillage en donnant les réponses à toutes les questions, tel qu'indique dans un tableau attaché à l'ordonnance.

Le rapport doit indiquer si oui ou non l'outillage est utilisé et, s'il y a lieu, la nature du travail accompli.

Si l'outillage reste arrêté ou s'il est utilisé à un travail autre que "toute construction, tout entretien ou opération de tout grand chemin, aéroport, quai, carrière, service public, projet de logement, coupe de bois et exploitation forestière ou autre usine, travaux ou entreprises servant directement ou comme auxiliaire à la défense du Canada ou de l'un quelconque de ses alliés", l'administrateur a le pouvoir d'enjoindre au propriétaire de vendre ou de louer cet outillage à quiconque en a besoin pour l'un quelconque de ces travaux essentiels.

Si le propriétaire préfère louer l'outillage, le loyer doit être payé conformément aux termes prescrits dans un contrat de location approuvé par l'administrateur. Dans le cas d'un loyer mensuel, pour les 240 premières heures de tout mois civil, le taux maximum que l'on peut exiger sera huit pour cent du coût initial déboursé par le propriétaire de cet outillage, plus des sommes additionnelles pour les heures supplémentaires. Si l'outillage est utilisé assez longtemps pour que le loyer égale sa valeur, ce loyer ne devra pas dépasser un pour cent du coût initial de cet outillage, par mois. Des ajustements du prix de location pourront être effectués lorsqu'il survient des pannes, sans qu'il y ait faute de la part du locataire. Ce dernier est tenu de défrayer tous les frais de transport encourus pour transporter l'outillage à l'endoit du travail et pour le retourner au propriétaire. A moins que le contrat ne le spécifie autrement, le locataire fournira également des opérateurs pour l'outillage, paiera les primes d'assurance sur cet outillage durant la période de location et fournira tout le combustible et toutes les huiles nécessaires.

Lorsque l'outillage est loué ou vendu, c'est au propriétaire qu'il incombe de faire rapport de ce fait au bureau de l'administrateur afin que l'inventaire soit maintenu à date.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 5 JUILLET

Solennité extérieure des SS. Apôtres Pierre et Paul, double 1re cl. (rouge). Messe: *Nunc scio* (ou 29), avec *Gl.* et *Cr.*; 2e or. du dim. VI seulement; préface des Ap; dernier Ev. du dim. — Aux II Vêpres *chantées*, seule mém. du dim. VI.

AU PRONE

On annonce:

Mercredi, dans les églises consacrées, la Dédicace: dont solennité libre dim. prochain.

[Aujourd'hui, dans les dioc. de S.-Hyacinthe et de Valleyfield, on fera la collecte pour le Denier de Saint-Pierre; dans le dioc. de S.-Jean de Québec, on fera la collecte pour les œuvres diocésaines].

Notre production quotidienne de pétrole

Calgary, (C.P.) — Au cours de la semaine dernière la production moyenne quotidienne de pétrole en Alberta a été de 28,672 barils, contre 27,387 la semaine précédente et 25,852 la semaine analogue de 1941, suivant un rapport du comité de conservation pétrolifère et de gaz naturel de l'Alberta.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

A LA SCENE, AU CONCERT ET A L'ECRAN

Grand concert du Choeur de France

Les amateurs de chant et de belle musique seront servis à souhait dimanche soir à 8 h. 30, lorsque le Choeur de France présentera son 2e grand gala de chant français en l'auditorium Saint-Alphonse. Ce choeur mixte de 90 voix a été fondé et est dirigé par M. José Delaquerrière, qui se dévoue généreusement depuis plusieurs années pour le développement de nos jeunes talents.

Le Choeur de France n'est composé que de jeunes possédant de véritables talents pour le chant. Il présentera, dimanche soir, un programme varié et bien choisi de chants classiques, de folklore et de chansons gaie set légères.

M. Henri Leroux sera au piano d'accompagnement.

On remarquera la belle interprétation et le bel ensemble de leurs costumes bretons. Ce sera une véritable fête de la chanson française. Qu'on y vienne en foule; il y aura des surprises et de la gaieté. Pour toute information ,appeler DU. 0211.

Au Saint-Denis

Le film "La Danseuse Rouge", qui prendra l'affiche samedi au Saint-Denis, débute dans la campagne russe en hiver, quelques années avant la guerre puis se poursuit en Europe Centrale; à Vienne puis à Londres pour avoir son dénouement à Paris à la fin de 1916.

Les premiers rôles sont tenus par Vera Korène, Jean Worms et Jean Galland.

Mais il faut nommer Maurice Escande, Jacques Baumer, Jean Toulout, Mme Pitoëff, Henri Bose, Margo Lion. Rarement on aura vu pareille distribution pour un film. En effet, "La Danseuse Rouge" est une oeuvre importante et ce n'est pas sans raison qu'on a groupé des maîtres pour assurer son interprétation.

De toutes façons, l'intérêt se concentre sur le jeu de Véra Korène et de Jean Worms. Le roman d'amour que tous deux vivent à travers les aventures de la guerre est l'un de ceux qui se prêtent le mieux au traitement cinématographique et c'est pourquoi nous sommes en présence d'un bon film.

Le second film à l'affiche sera "La Fessée", avec Armand Bernard, Mireille Perrey et Albert Préjean. Cette comédie porte sur le droit d'un mari de corriger son épouse par les grands moyens.

A l'Imperial

A partir d'aujourd'hui et pour 3 jours seulement, le principal film à l'affiche de l'Impérial sera "My Favorite Blonde", avec Bob Hope et Madeleine Carroll. Le film "Canal Zone", avec Chester Morris et Harriet Hilliard passera en second.

Tous les critiques ont été d'avis que "My Favorite Blonde" est encore plus drôle que "Nothing But The Truth" et "Caught In The Draft". On verra Bob Hope aux prises avec des espions nazis. Il est secondée dans sa lutte par Madeleine Carroll quoi qu'il ait été entraîné dans l'aventure bien malgré lui.

L'action de "Canal Zone" se passe dans la région du canal de Panama. C'est un film d'aviation qui intéressera le spectateur, du début à la fin.

Au Palace

Irène Dunne est la vedette du film "Lady in a jam", à l'affiche du Palace dès aujourd'hui. La distribution groupe également Patrick Knowles, Ralph Bellamy, Eugène Pallette, Oeunie Vassar et quelque 1,500 figurants. Le film a été dirigé par Gregory LaCava.

Irène Dunne est une des meilleures comédiennes de Hollywood. On la verra cette fois dans un genre de rôle tout à fait nouveau.

L'action de *Lady in a jam* se déroule en Arizona. C'est une comédie très brillante où les situations les plus amusantes se succèdent sans interruption. Pour les besoins de la mise en scène les techniciens ont dû construire un village entier.

Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales invite nos commerçants, nos industriels, nos financiers, ainsi que le public, à tirer profit des quelque 60,000 volumes et brochures qui forment sa bibliothèque économique, la plus riche du genre au Canada.

Chaque jour enrichit la bibliothèque de nouveaux volumes. Au nombre des acquisitions récentes, se trouvent: **Le Canada et la guerre**, W. L. Mackenzie King; **Notre révolution — Tomes I et II**, Gérard de Catalogne; **Rappels**, Jean Bruchési; **Essor et décadence du capitalisme**, Bernard Lavergne; **Le crédit de bnaque**, A. Théry et autres; **Le memento de l'organisateur**, H. Pastermadjian; **La question de la monnaie d'argent aux Etats-Unis; des origines jusqu'à 1900**, Jean P. Hutter; **Aspects de la Finlande**, Henry de Chambon; **Syndicalisme et capitalisme**, François Perroux; **Les fonds d'égalisation des changes et leurs fonctions économiques**, Paula Horwitz.

On remarque aussi: **Modern Cereal Chemistry**, D. W. Kent-Jones; **Principles of Economics**, 2 vol. de F. W. Taussig; **Consumer Credit and Economic Stability**, Rolf Nugent; **Introduction to the Cooperative Movement**, Andrew J. Kress; **The Bank of Canada, The Development and Present Position of Central Banking in Canada**, Milton L. Stokes; **Careers Ahead**, Joseph Cottler et Harold Brecht; **The Education of Youth for Leadership**, Arthur J. Jones; **A Key to Pottery and Glass**, Bernard Rackham; **The Choice of an Occupation**, Albert B. Crawford et Stuart H. Clement; **Business Marometers and Investment**, Roger W. Babson.

Voici quelques-uns des 600 périodiques que la bibliothèque reçoit chaque mois et dont on catalogue les articles avec soin: **Bulletin des renseignements commerciaux**, Ottawa; **The Journal of Accountancy**, New-York; **L'Ovale**, Montréal; **Canadian Business**, Montréal; **L'Actualité Economique**, Montréal; **Canadian Chemistry and Metallurgy**, Toronto; **Le Documentaire**, Québec; **Assurance**, Montréal; **Canadian Banker**, Toronto; **Asbestos**, Philadelphie; **Les Carnets viatoriens**, Joliette.

On trouve en outre à la bibliothèque un grand nombre d'annuaires, d'encyclopédies et de guides commerciaux.

La bibliothèque est située au numéro 530, rue Lagauchetière est, entre les rues Saint-Hubert et Berri. Pendant les mois d'été, le public y est admis du lundi au vendredi, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Seules les personnes qui résident dans la région de Montréal peuvent emporter des volumes à domicile, après avoir versé le dépôt requis. L'entrée de la bibliothèque est libre.

L'horaire des spectacles

ST-DENIS
"La Danseuse Rouge"
12 h. 20, 3 h. 36, 6 h. 22, 9 h. 38.
"La Fessée"
1 h. 48, 5 h. 04, 8 h. 20.

LOEW'S
I Married An Angel
11 h. 40, 2 h. 15, 4 h. 50, 7 h. 25, 10 h.

PALACE
"Lady In a Jam"
10 h., 12 h. 10, 3 h. 40, 5 h. 10, 7 h. 40, 10 h. 10.

CAPITOL
"Broadway"
11 h., 1 h. 50, 4 h. 35, 7 h. 15, 9 h. 55.
"You're Telling Me"
9 h. 55, 12 h. 40, 3 h. 20, 6 h. 05, 8 h. 45.

PRINCESS
"This Gun For Hire"
11 h. 15, 1 h. 55, 4 h. 35, 7 h. 20, 10 h. 10.
"Our Russian Front"
10 h. 25, 1 h. 05, 3 h. 45, 6 h. 25, 9 h. 10.

Pourquoi Lily Pons plaît

Lily Pons, que l'on entendra en récital au Forum le 7 juillet, possède encore la belle qualité qu'ont souvent perdue les artistes avant même d'être parvenus à la grande réputation. Lily Pons est jeune, ce qui lui permet de jouer en toute vraisemblance, en toute fraîcheur, en toute vérité, les rôles de son emploi. Lily n'est pas de ces soprani légers qui tiennent l'emploi d'une toute jeune fille à 50 ans et à 300 livres. Elle a débuté il y a dix ans à peine; elle n'a donc pas derrière elle une longue carrière. Elle mesure 5 pieds 4 pouces, pèse cent livres. Elle a le plus joli sourire, des yeux qui pétillent d'intelligence et une voix si pure, si flexible, si puissante, qu'aux premières notes les critiques américains, saisis, n'en revenaient pas.

A New-York elle supplanta du coup tous les artistes de premier plan dans l'estime du public. Elle a fait des tournées triomphales en Amérique du Sud, et a chanté au "Métropolitan": *Lakmé, Lucia de Lamermoor, Rigoletto, Le Barbier de Séville, Mignon, La Somnambula, La Fille du Régiment*, etc..... Elle a donné aussi de très nombreux concerts.

Lily Pons a toutes les caractéristiques de la grande artiste française: le goût non seulement dans ses interprétations mais aussi dans sa mise, beaucoup d'élégance et un charme irrésistible. C'est véritablement la grande coloratura de notre pays. Le public l'adore et lui fait fête. Et lorsqu'elle chante il se montre insatiable.

Au Princess

Veronica Lake, qui tient le premier rôle dans le film "This Gun For Hire", à l'affiche du Princess dès aujourd'hui, est une des "découvertes" dont Hollywood puisse le plus s'enorgueillir. Cette jeune actrice est parvenue à la célébrité dès son premier film. Tout le monde a à la mémoire les magnifiques interprétations qu'elle donna dans "I Wanted Wings" et dans "Sullivan's Travels".

Veronica Lake ne craint pas de jouer des rôles qui exigent d'elle qu'elle apparaisse en costume masculin ou dans des décors qui n'ont rien de luxueux. Elle ne cherche pas à être jolie pour le plaisir de la chose. Elle est avant tout une actrice sincère qui consent à paraître telle que ses rôles l'exigent.

Au Capitol

George Raft a le curieux honneur d'être son propre biographe à l'écran, dans le film *Broadway*, que la direction du Capitol met à l'affiche aujourd'hui.

Raft y revit en effet des épisodes de sa vie d'hier et d'aujourd'hui. On le voit tour à tour il y a quinze ans, alors qu'il était danseur à New-York, et aujourd'hui en grande vedette d'Hollywood.

Il retrouve son agilité d'autrefois pour danser trois numéros, dont un tango qu'il donne avec la jolie Janet Blair comme partenaire.

Le film nous raconte la vie d'un jeune ambitieux qui devient impliqué dans un crime de "gangster". Pat O'Brien et Brod Crawford sont de la distribution.

"You're telling me", avec Hugh Herbert, passera au même programme.

Au Loew's

Bien que les vedettes du film "I Married An Angel", à l'affiche du Loew's pour une deuxième semaine, soient Nelson Eddy et Jeannette MacDonald, il ne faudrait pas manquer de prêter également attention au reste de la distribution. On y retrouve plusieurs acteurs de grande classe: Edward Everett Horton, Binnie Barnes, Reginald Owen et Douglas Dumbrille.

Cette comédie musicale est une adaptation cinématographique d'une opérette qui a obtenu un grand succès sur le Broadway. A la scène les premiers rôles étaient tenus par Dennis King et Vera Zorina.

Nelson Eddy est né à Providence. Son premier film a été 'Naughty Marietta", où il était le partenaire de Jeannette MacDonald. Immédiatement le couple devint célèbre.

Un jeune virtuose du clavier

Lundi soir dernier, chez Lindsay, 1112 rue Ste-Catherine ouest, avait lieu, devant une salle comble, un récital de jeunes artistes.

Un surtout attira l'attention de tous. Tous furent émerveillés et on sentait dans la salle une atmosphère d'étonnement lorsqu'il eut terminé Valse chromatique, de Godard.

Une salve d'applaudissements salua le jeune artiste.

Devant une foule qui le réclamait de nouveau le jeune virtuose joua Impromptu, de Schubert.

Raymond Durocher, le jeune et talentueux pianiste, est le fils de M. J. R. Durocher. Bien qu'âgé de 11 ans, il est diplômé avec grande distinction du cours supérieur, 2e année et obtint aussi la médaille d'or du Conservatoire Royal.

" UN SPECTATEUR"

Lily Pons qui donnera un grand récital le 7 juillet au Forum.

Ciné-Guide

Indications sur quelques films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et texte enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

"Capitol"

BROADWAY — Film dans lequel George Raft a le curieux honneur d'être son propre biographe à l'écran.

YOU'RE TELLING ME — Comédie. Vedette: Hugh Herbert.

"Imperial"

MY FAVOURITE BLONDE — Comédie. Vedettes: Bob Hope, Madeleine Carroll.

CANAL ZONE — Film d'espionnage et d'aventures en temps de guerre.

"Loew's"

I MARRIED AN ANGEL — Comédie musicale. Vedettes: Nelson Eddy, Jeannette Macdonald.

"Palace"

LADY IN A JAM — Comédie. Vedettes: Irene Dunn, Patric Knowles, Ralph Bellamy, Eugène Palette, Samuel S. Hinds.

"Princess"

THIS GUN FOR HIRE — Drame: Vedettes: Veronica Lake, Lair Gregar.

OUR RUSSIAN FRONT — Documentaire sur la guerre de Russie.

Saint-Denis

LA DANSEUSE ROUGE — Film d'espionnage. Interprètes: Vera Korène, Jean Galland, J. Worms, Ludmilla Pitoeff, H. Bosc, Maurice Escande.

LA FESSEE — Vaudeville: Vedettes: Mireille Perrey, Albert Préjean, Marguerite Moreno, Armand Bernard.

BEAU OU MAUVAIS TEMPS

Le Joli PARC BELMONT
Au programme:
Des prodiges d'acrobatie
6 CRESSONIANS
Danse au Son de la musique de STAN WOOD
à 5 h. et à 11 h. p.m.
C'est la saison des pique-niques
Appelez BY 2496
pour vos réservations.

ARMAND VINCENT
présente
LILY
PONS
ANDRE
KOSTELANETZ
Chef d'orchestre invité et un Orchestre Symphonique
FORUM
MARDI SOIR
7 JUILLET
Billets et réserve de places aux quartiers généraux et au Forum.
HA. 5219 - WI. 6131
Entrée: 60c, $1.00, $1.25, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $4.00.
Toutes taxes comprises.

ST DENIS
Véra Korène et JEAN GALLAND dans "LA DANSEUSE ROUGE" avec JEAN WORMS
ALBERT PREJEAN
MIREILLE PERREY
dans LA FESSÉE
avec ARMAND BERNARD

Jeanette MacDONALD • EDDY
"I Married an Angel"
with EDWARD EVERETT HORTON
BINNIE BARNES • REGINALD OWEN
DOUGLASS DUMBRILLE • MONA MARIS
JANIS CARTER • INEZ COOPER
2e SEMAINE
LOEW'S

IRENE DUNNE
as the
Lady in a Jam
with
PATRIC KNOWLES
RALPH BELLAMY
EUGENE PALLETTE
A l'affiche The AIR-CONDITIONED PALACE

Together for the First Time!
GEORGE RAFT et PAT O'BRIEN
dans
BROADWAY
Aussi à l'écran "YOU'RE TELLING ME"
DELIGHTFULLY Air-Conditioned
CAPITOL A l'affiche

Veronica LAKE Barton PRESTON
dans
THIS GUN FOR HIRE
aussi à l'écran OUR RUSSIAN FRONT
Completely AIR-CONDITIONED
PRINCESS A l'affiche

Aujourd'hui - Demain
BOB HOPE
MADELEINE CARROLL
"My Favourite Blonde"
Autre spectacle:
"Canal Zone"
A PARTIR DE LUNDI:
"The Tuttles of Tahiti"
Deuxième spectacle:
"Larceny Inc."
IMPERIAL

VERA KORENE AU SAINT-DENIS

Jean Worms et Véra Korène dans une scène du film dramatique LA DANSEUSE ROUGE, qui prend l'affiche aujourd'hui au Saint-Denis.

Directrice : Germaine BERN'ER

Le citoyen comme l'artiste doit être formé jeune

On dénonce souvent, et pas toujours à tort, le matérialisme foncé et l'absence de spiritualité de nos voisins américains, ou de la civilisation qu'ils se donnent.

Il n'en reste pas moins qu'il n'y a probablement aucun pays au monde qui aura dépensé plus d'argent, plus d'or, devrait-on dire, pour l'instruction, l'éducation, la culture. Que de petites villes américaines sont pourvues de bibliothèques, de conservatoires, de musées, d'orchestres symphoniques, de parcs magnifiques dont la seule beauté est tout un enseignement, comme en ont bien peu les villes canadiennes, même les plus populeuses? Aussi le nombre de leurs savants et de leurs auteurs, de leurs compositeurs et de leurs artistes croit-il sans cesse à un rythme appréciable et profitable au pays. Et ce sont eux qui, à la longue, élèveront le niveau intellectuel du peuple tout entier.

Si nous devons nous défendre souvent contre les vagues de ce matérialisme américain qui déferlent dans nos moeurs, nous pouvons par contre reconnaitre ce qu'il y a de bon et de louable chez eux, et nous en inspirer à l'occasion.

Nos voisins ne dépensent pas que de l'argent, qui n'est pas tout, ils dépensent aussi de l'imagination et de la prévoyance, non seulement sur le plan de l'ensemble, mais dans les plus petits détails. Il y a longtemps que chez eux, dans leurs écoles publiques, l'éducation de l'écolier comme citoyen est organisée systématiquement. Ils n'ont pas peur, comme trop de nos maitres et instituteurs, de faire de leurs élèves des efféminés et des hommes manqués en leur enseignant le bon langage et les bonnes manières, comme si le langage soigné et la courtoisie nuisaient à la virilité des caractères. Aussi, nous rencontrons trop souvent, hélas! (les rues en sont pleines), des jeunes et des moins jeunes, qui ont toutes les grossièretés de langage et de manières et qui répondent à ceux qui les leur reprochent: — Ben quoi, c'est pas péché!, comme s'il n'y avait tout juste, uniquement, que le péché à éviter dans le monde.

A côté du chrétien et du catholique, il est bon aussi d'attacher de l'importance à la formation du citoyen qui, lui ne craindra pas que le péché contre la morale, mais aussi les fautes envers la société, le civisme ou... son voisin.

C'est ainsi que l'on comprend l'éducation complète dans les écoles américaines, où, à la fin de chaque année scolaire, les jeunes élèves renouvellent le serment suivant: Je ne détruirai aucun arbre, aucun massif de fleurs. Je promets de ne pas cracher sur le parquet d'un tramway, dans les salles de l'école ou dans tout autre bâtiment public, ni sur les trottoirs. Je m'engage à n'endommager aucun grillage ou aucun édifice. Je ne jetterai jamais de papier ou des détritus dans les lieux publics. J'emploierai toujours un langage courtois. Je protégerai les oiseaux. Je protégerai la propriété des autres au même titre que je désirerais qu'on protégeât la mienne. Je promets d'être un citoyen sincère et loyal.

Qui pourrait nier le bien que ferait dans nos écoles ce texte expliqué, commenté, donné en dictée, appris par coeur et finalement redit en promesse solennelle à une cérémonie à la fin de l'année scolaire?

Il serait trop long et fastidieux de s'arrêter ici sur chacun des articles de cette déclaration, d'ailleurs il paraît y avoir progrès quant aux fleurs et aux arbres. Mais comment ne pas rappeler que sur la funeste habitude de cracher sur les trottoirs, habitude tellement généralisée, Mlle Elizabeth Monk, du temps qu'elle était conseillère municipale, avait attiré l'attention de l'autorité et très opportunément prié la Commission d'hygiène de la cité de prendre les moyens de faire respecter la loi qui interdit pareille offense à la civilité et à l'hygiène? Mlle Monk, malheureusement, n'est plus conseillère à l'Hôtel de ville, et les trottoirs continuent d'être souillés à un point que l'on peut se demander si les hommes, les jeunes gens et même les enfants de la métropole, ne sont pas frappés d'un mal de gorge particulier, vu que la situation semble tenir de l'épidémie. Il y a une loi, paraît-il, qui défend aux citoyens ce geste aussi antihygiénique que grossier, mais c'est une loi comme bien d'autres, faite pour être violée. Quant à la "civilité puérile et honnête", demandez donc à une bande d'écoliers s'ils ont appris quelque part qu'il est malséant de cracher sur les trottoirs, dans les escaliers extérieurs et même intérieurs des édifices publics? Ils souriront probablement d'un petit air entendu en prenant à votre égard un air de pitié. Pas besoin de cérémonies, hein, les trottoirs et les escaliers sont à tout le monde! Faut pas s'en faire!

Et aux Etats-Unis, les journaux nous l'ont rapporté encore dernièrement, les agents de la paix et de l'ordre ont pour principes et ligne de conduite d'appuyer les citoyens qui se plaignent de dégâts à leurs jardins ou aux arbres, tandis qu'ici, pour de pareilles plaintes, trop souvent, je ne dis pas toujours, mais trop souvent, pour de pareilles plaintes vous ne recueillez encore qu'un petit sourire railleur qui semble vous plaindre en même temps de prendre tant de soucis pour des choses de si peu d'importance.

Oui, vraiment, tous les genres d'éducation doivent s'entreprendre de très bonne heure dans l'enfance, si nous voulons réellement diminuer le nombre des adolescents et des adultes qui ne comprennent rien à la beauté, pas plus qu'à l'hygiène ou aux bienséances.

Faisons comme nos voisins sur ce point; dépensons un peu de soin et d'imagination pour répandre les principes de la civilité si nous ne pouvons dépenser autant d'argent qu'eux pour l'art et la beauté.

4-VII-42 Germaine BERNIER

Réduction des prix du boeuf en perspective

Les maitresses de maison trouveront sûrement matière à réjouissance dans la nouvelle que le prix de gros du boeuf sera diminué d'un sou la livre à partir du 13 juillet, ce qui permet d'espérer une baisse générale du prix de la viande, au détail.

D'autres diminutions s'ensuivront de sorte que, le 14 septembre, le prix de gros du boeuf sera de trois sous et demi la livre inférieur à ce qu'il était en juin et ce prix sera maintenu jusqu'au 30 novembre.

Même si ces règlements imposés par la Commission du contrôle des prix et du commerce en temps de guerre s'appliquent aux prix de gros, il devrait s'ensuivre une réduction générale dans les prix de détail.

Chanson de la fermière

(sur l'air *Le fil cassé* de Botrel)

I

Chantons le coeur plein d'entrain
Vive la Fermière
Qui sait bien filer le lin
Et la laine entière.
Aimons le chant du rouet,
Et rrou et rrou dondaine,
Malgré son air désuet,
Et rrou et rrou dondé.

II

Apprenons à travailler
Au métier utile
Agons l'art de le monter
D'une main habile.
Et les chefs-d'oeuvre, ma foi,
Et rrou et rrou dondaine,
Seront créés par nos doigts,
Et rrou et rrou dondé.

III

L'été passe comme un jour,
Pense la Fermière,
Qui cultive avec amour
La fleur éphémère
Ainsi que légume et plante,
Et rrou et rrou dondaine,
Comme le bonheur qui chante,
Et rrou et rrou dondé.

IV

La vie à notre terroir
Est bien attrayante,
A celle qui sait vouloir
La rendre attachante. .
La Fermière a l'âme heureuse,
Et rrou et rrou dondaine,
Car elle est bonne et pieuse,
Et rrou et rrou dondé.

Yvonne LABELLE

Echos de la mode

Ne jetez plus vos retailles !

La haute couture américaine lance la mode des gilets et des robes rapiécées!

Parce que la guerre économique étend ses restrictions sur les tissus comme sur le reste, le rapiécetage redevient à la mode.

Une exposition de modes à l'hôtel Astor à New-York la semaine dernière et des chroniqueuses de modes ont montré que la fantaisie et le goût de l'originalité se tirent très bien des restrictions sur le matériel à confection.

On verra donc des blouses de travail, des robes de maisons, des gilets sports et même des manteaux rapiécés!

Sur les vignettes du *New York Times* du 22 juin on peut voir une robe de coton rose avec la manche gauche, des poches et des pièces bleues sur la jupe; une jaquette sport en velours de coton "corderoy" beige avec des pièces de cuir vert aux coudes, des boutons et un col de cuir vert, un turban fait de taffetas à rayures et à pois, etc.

Cette mode sera populaire pour tous les costumes de sport, de jeux et chez les collégiennes qui vont pouvoir donner libre cours à leur imagination en utilisant leurs vieilles choses comme éléments de rapiécetage.

Les Saints Martyrs Canadiens

A l'occasion de la fête des Saints Martyrs Canadiens, le 26 septembre prochain, et du troisième centenaire du martyre de l'un d'entre eux: saint René Goupil, martyrisé, le 29 septembre 1642, nous publions un court résumé de leur vie à chacun, extrait d'une neuvaine en leur honneur par le R. P. Emile Gervais, S.J.

Nous voulons par là faire honorer les Saints Martyrs Canadiens, seconds patrons du Canada, par toutes les familles, les maisons d'éducation ou de charité, les paroisses de notre pays tout entier.

Saint-Jean-de-Brébeuf

Né en Normandie, le 25 mars 1593; mort le 16 mars 1649.

Le 16 mars 1649, Jean de Brébeuf est fait prisonnier par les Iroquois, à la prise du village de Saint-Louis, sur les bords de la baie Georgienne.

Ses bourreaux l'amènent à quelques milles de là, à Saint-Ignace. Le soir même, il est mis à la torture. Debout, les deux mains serrant le poteau, il supporta sans broncher le plus affreux martyre.

On lui enfonce des alènes dans l'avant-bras jusqu'au coude. On lui fend la bouche, on lui scie le nez, on lui scalpe la tête. Les sauvages taillent, sur son corps frémissant, des bandes de chair, qu'ils mangent avec appétit. L'eau bouillante cuit le crâne du pauvre martyre, les haches chauffées à blanc lui grillent la poitrine, le dos et les épaules.

Notre héros souffre comme un rocher, insensible au feu et aux flammes et ne poussant pas un cri. Il demeure dans un si profond silence que ses bourreaux en sont étonnés.

Incapables de dompter son courage, les Iroquois lui fendent la tête et se partagent son cœur. Ils espèrent ainsi participer à la force de ce lion des missions canadiennes.

Joseph PAYNE, S.J.,
propagateur de la dévotion aux Saints Martyrs Canadiens.

P.S. — Résolution: Demandons à S. Jean de Brébeuf un peu de son énergie qui nous fera vivre nos principes chrétiens avec plus de vigueur et d'intégrité.

La "Garde-Malade" à quinze ans !

Pour une revue dont la vie a été parfois compromise pendant sa tendre enfance, c'est un âge respectable. Aujourd'hui, comme depuis plusieurs années déjà, elle se porte à merveille. Son teint frais et rose, son allant, ses espérances font désormais augurer un durable et brillant avenir. La directrice, Mlle Charlotte Tassé, et la secrétaire-trésorière, Mlle Bernadette Lépine, ainsi que leurs collaborateurs et collaboratrices, ont "transformé la petite barque en un imposant voilier", grâce à leurs démarches, à leur opiniâtreté, à leur dévouement sous toutes ses formes. Il fut un temps où la secrétaire devait faire la chasse aux articles. Aujourd'hui, ils viennent à elle, parfois même en plus grand nombre que le volume de la revue ne permet d'en publier. C'est la preuve que la *Garde-Malade* est bel et bien la revue des gardes-malades, qu'elle est leur organe, leur voix en même temps que leur aide, leur appui et leur réconfort. Cependant, il paraît que le nombre des abonnements pourrait croître bien davantage et que nombre de gens qui font partie de la profession médicale qui y touchent de près ou de loin pourraient figurer sur les listes postales de la revue...

* * *

A l'hôtel Windsor, au récent congrès d'infirmières qui s'y est tenu, la revue la *Garde-Malade* était en évidence. Ses récents numéros, couvertures consacrées en plusieurs cas à Jeanne Mance, garnissaient le kiosque qui faisait face à celui de la revue anglaise correspondante: *The Nursing*. La revue des gardes-malades de langue française soutenait bien la comparaison. Elle a même fait l'objet d'un article tout à fait louangeur dans le *Herald* pendant l'exposition.

A l'occasion de l'importante étape des quinze ans de la revue, Mlle Tassé a dressé un historique de cette publication, qui paraîtra dans le prochain numéro de la *Garde-Malade*. A sa lecture, on assiste aux difficultés du début, puis au développement rapide et encourageant des années suivantes. En feuilletant les numéros qui s'échelonnent sur les quinze années, la directrice a aligné nombre de participations des infirmières et de la revue elle-même à différents mouvements: congrès canadiens, congrès européens, action catholique, oeuvre des missionnaires laïques; elle a également souligné certaines initiatives: publication des réponses aux questions posées aux examens des universités de Montréal, de Québec et de l'Association des gardes-malades enregistrées, publication de travaux sur la déontologie, publication de la vie de Jeanne Mance par Marie-Claire Daveluy, collaboration de plus en plus fréquente des gardes-malades elles-mêmes, publication du récit de voyage de Soeur Mondoux, auteur de l'Histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, apparition du *Courrier* et de la *Tribune libre*, etc, etc.

Mlle Tassé fait ensuite observer que la province de Québec est la seule province du Canada à posséder sa revue d'infirmières. Elle y voit une raison de plus pour toutes les gardes-malades de langue française de s'y abonner et de la faire connaître autour d'elles.

Elle rend ensuite un émouvant hommage à Jeanne Mance, patronne et modèle des gardes-malades:

"L'Association nationale des infirmières canadiennes qui compte plus de 16,000 membres, écrit-elle, s'est réunie en congrès à Montréal, en cette Ville-Marie où jadis, il y a trois cents ans, une jeune infirmière française soignait, seule, les malades au milieu des misères et des ennuis de toutes sortes, cette admirable et héroïque Jeanne Mance dont nous sommes si fières".

Que de chemin parcouru depuis 1642 pour Montréal et pour les infirmières; que de chemin parcouru aussi depuis 1927-28 pour la petite revue la *Garde-Malade*.

Faits et glanes

Un pluriel singulier

Rivarol, qui s'est créé comte de sa propre autorité disait après la nuit du 4 août:

— Nous avons perdu nos droits, nos titres, notre fortune.

— Nous! nos! notre! murmurait le marquis de Créqui.

— Eh bien! demanda Rivarol, que trouvez-vous donc de singulier dans mes paroles?

— C'est ce pluriel que je trouve singulier, répondit le marquis avec un malin sourire...

Des pendules qui avancent

Les pendules et les horloges de Sandringham en Angleterre, sont toutes en avance d'une demi-heure.

C'est le roi Edouard VII qui avait pris cette décision pour apprendre la ponctualité à ses hôtes.

Lors de son avènement, l'actuel duc de Windsor avait fait remettre les pendules à l'heure, ce qui causa un vrai scandale au palais.

Mais, dès son abdication, la reine mère donna l'ordre d'avancer à nouveau les aiguilles.

Le curare

Les voyageurs qui ont exploré les contrées sauvages n'ont jamais pu indiquer la composition du curare, ce poison si violent dont les indigènes enduisent leurs lances et leurs flèches. Ils pensaient qu'il s'agissait d'une préparation où entraient certaines plantes, mais celles-ci n'avaient pas été identifiées.

M. Vellard a indiqué à l'Académie des sciences qu'il a pu assister à la préparation du curare par les Indiens de la région des sources du Tapajoz. Une seule plante est utilisée dans ce but: c'est un "strychnos", difficile à identifier, faute de fleurs, d'ailleurs probablement non encore identifié.

L'écorce des racines est mise dans l'eau, où elle séjourne jusqu'à l'épuisement du principe actif; l'eau est ensuite bouillie, puis réduite par chaleur douce jusqu'à concentration pâteuse rougeâtre, qui durcit par refroissement. M. Vellard a pu constater la toxicité de ce poison, et, à son avis, l'usage du curare doit être connu jusqu'à l'extrême sud du bassin de l'Amazone.

Pour manger le poisson sur place

La pêche reste, malgré le rationnement de l'essence et des pneus, un divertissement auquel on peut encore s'adonner, puisque les bons endroits sont souvent facilement accessibles par chemin de fer et même encore plus simplement, à pied.

Toujours est-il que le poisson frais, cuit et mangé en plein air, constitue un repas de gourmet. Prenez la précaution d'emporter avec vous un gril ou l'un de ces antiques grille-pain. Vous pourrez ainsi faire cuire votre poisson sur la braise. Prenez la précaution de mettre le côté intérieur sur le feu. Le jus ne se perdra pas ainsi. Il suffit de dix minutes par pouce d'épaisseur pour rendre le poisson à point. Servez avec un morceau de citron, du beurre fondu et du sel et du poivre. Le poisson cuit sur la braise est non seulement plus succulent, mais il est plus facilement digestible.

Voici une autre façon de faire cuire le poisson en plein air, que les anciens coureurs de bois ont pratiquée. Videz le poisson, essuyez-le avec un linge mouillé. Enveloppez-le de feuilles sans odeur trop forte, ou d'herbe, puis recouvrez d'une couche de glaise amollie pour la rendre malléable. Enterrez de braises ou faites cuire entre des pierres chauffées à blanc. Accordez dix minutes pour chaque pouce d'épaisseur. Et ce n'est pas nécessaire d'enlever les écailles ou la peau avant la cuisson, puisque la peau restera attachée aux feuilles et à la glaise. Assaisonnez avant de servir. Ayez la précaution d'éteindre vos feux après la cuisson.

Les activités féminines

L'Aide aux colons

L'Aide aux colons est une organisation permanente qui connait très bien les besoins des familles établies comme colons en différents endroits de la province. Elle se charge de leur faire parvenir tout ce que le public veut bien leur donner gratuitement.

Ces familles courageuses, qui ont à combattre avec la vie chère et qui n'ont aucune industrie de guerre pour les aider, font un appel au public afin d'obtenir lingerie, meubles, poêles, machines à laver ou à coudre, etc.

Préparez ce que vous avez et appelez le jour à FR. 8540 ou le soir à BY. 2156 et l'on s'empressera d'aller chercher vos colis.

Prochaine retraite

Une retraite fermée pour dames aura lieu à la maison Notre-Dame du St-Esprit du 6 au 9 juillet, par M. l'abbé Arthur Deschênes, curé de Ste-Brigide. Prière de s'inscrire d'avance chez les RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, 314 chemin Ste-Catherine, Outremont, ou téléphoner à CA. 3592.

L'Association des femmes d'affaires

L'Association des femmes d'affaires, affiliée à la Fédération nationale St-Jean-Baptiste aura le plaisir de faire cette année encore, son excursion annuelle à laquelle sont invités tous les membres et leurs amies.

Le voyage aura lieu lundi, le 6 juillet, à Ma Baie, à la résidence d'été de Mme Gagné.

Pour informations, DU. 3979.

Partie de cartes

Lundi, le 6 juillet, à 2 h., sous la présidence de Mme R. de Tilly, au no 4312 rue Papineau, aura lieu une partie de cartes au profit de l'Oeuvre de la RRéparation à la T. S. Face Inc. Cordiale invitation à toutes les dames. Pour informations, AM. 6029-4959.

"Brébeuf"

Journal mensuel des élèves du collège Jean-de-Brébeuf. Livraison mai-juin 1942.

Numéro double de 16 pages sur Ville-Marie.

Série d'articles sur le sujet suivant: Nous rebâtirons Ville-Marie.

Nous rebâtirons Ville-Marie par une forte culture, Robert Fortin.

Nous rebâtirons Ville-Marie par le renouveau de notre art, André Vachon.

Poème: L'appel du sang, André Vachon.

Légende, articles d'inspiration nationale, etc.

Tout le numéro est abondamment illustré.

En vente à la Librairie du *Devoir*, 10 sous le numéro au comptoir, 12 sous par la poste. Service de Librairie.

CASA MARIA
BONAVENTURE, QUE.
Jolie maison de vacances pour dames et demoiselles, sur la Baie des Chaleurs. Pour informations et inscriptions: Institut Jeanne d'Arc, Ottawa.

En hiver, on porte la Fourrure
Mais on l'achète en été !
JUILLET !
LE VRAI MOIS pour ACHETER le
MOUTON de PERSE
10,000 peaux de véritable mouton de Perse, nouvellement arrivées d'outre-mer au prix de grandes misères ! Profitez du choix du moment ! Nous vous transformerons ces peaux en un manteau qui vous ira à merveille.
Manteaux faits ou sur mesures :
DEPUIS
$225
$275. - $325. - $395. - $455.
Spécimens : jusqu'à $550.
Autres qualités supérieures :

Reid
1473 rue AMHERST
CHerrier 3181

Feuilleton du "Devoir"

LA VIE N'EST PAS UN ROMAN

par LINE DEBERRE

17. (Suite)

— Votre frère désirait une cuisinière et non une secrétaire... Il a cru voir en moi le cordon bleu attendu, et je ne l'ai pas détrompé.

Elle leva sur Robert Heurtot son beau regard grave, et ajouta, en forme de conclusion:

— C'est toujours gagner sa vie.

Le front soucieux du voyageur s'éclaira.

— Je vous admire, mademoiselle... et je vous remercie. Vous venez de me donner un bel exemple de courage.

— Je vais avertir Violette de votre arrivée.

Il la retint.

— Attendez!... Figurez-vous que j'ai envie de repartir...

— Pourquoi donc?... Etes-vous tellement brouillé avec M. Samois?

— Oui! Et je venais réclamer son appui, en une heure critique... Quelle folie!

Il s'était assis dans un fauteuil, contre la fenêtre que Violette avait oublié de fermer. La clarté de la lune donnait au jeune homme une expression désespérée, tragique...

Rosette s'assit près de lui, et murmura:

— Rassurez-vous, je n'avertirai personne... Mais je crois que vous exagérez les rigueurs fraternelles. M. Samois est juste et bon.

Violent, Robert protesta:

— Juste, lui?... Bon?...

D'un geste, Rosette l'invita au calme. Il se reprit et, plus doucement, expliqua:

— Bon? Peut-être, mais c'est avant tout un passionné...

— Lui?... Le calme et la froideur personnifiés?

— Il n'est pire eau que l'eau qui dort... Claude possède une force de caractère extraordinaire...Il a peut-être pu arriver à se donner des allures de savant confiné dans ses bouquins, mais, au fond, c'est un violent et un passionné... Nous ressemblons tous deux, normalement, à notre père...

Et cette ressemblance nous divise, car Claude n'a jamais aimé celui qui avait remplacé M. Samois près de sa mère. J'ai hérité de cette haine.

—Oh! Je crois M. Claude incapable de haine... non justifiée.

—Il la justifie, lui! Ce travailleur, ce résolu qui sait où il va et ce qu'il veut, a toujours méprisé mon caractère indécis, ma paresse... Car je suis paresseux....

Embarrassée par cette confession, Rosette lança un timide:

—Je suis sûr que non!

—Paresseux, peut-être pas tout à fait, mais j'aime la rêverie, le farniente... Pour un bûcheur comme mon frère, tout ceci a des allures de fainéantise et il m'a tant de fois traité de paresseux, jadis, que, ma foi, avec mon caractère faible, j'ai fini par subir l'influence de ce jugement.... Je m'enlise dans ma paresse, comme les vers à soie de Claude dans leur cocon.

Rosette, chose bizarre, se sentait parfaitement à l'aise près de Robert. Le sourcil froncé, faussement sévère, elle lui dit:

—Vous traitez votre mal par l'homéopathie.... Je n'ai aucune confiance dans ce traitement. Croyez-moi, restez, faites la conquête de votre frère, qui sera pour vous le guide le plus sûr.

—La conquête de Claude?.. Peut-on faire sa conquête? Je vous le demande... Etes-vous arrivée, vous, à apprivoiser cet ours?

—Oh! moi, je suis confinée dans ma besogne et n'ai pas de raison de l'amadouer. Mais un frère... J'y pense, voulez-vous prendre quelque chose? Vous avez peut-être faim?

—Merci, j'ai dîné à Rouen. Alors, je dois rester?

—Oui! Je monte vous préparer une chambre... et j'avertis Violette.

—Oui... Merci encore! Vous aurez été, à ce carrefour de ma vie, une petite Providence.

Elle sourit et disparut.

Pas difficile à deviner, ce jeune homme aux yeux noirs! Un faible redoutant les obstacles, un vaincu qui consent à tout pour ne point lutter, un chercheur de bonheur possible et paisible.

—Violette... Vous êtes couchée?

—Dame, bien sûr! Pourquoi?

—M. Heurtot, le frère de M. Claude est là... Je lui prépare la chambre qui est à côté de la vôtre?

—Attendez, j'vais le faire. Robert, ici? Eh bien! nous v'là jolies.

Elle avait ouvert le verrou de sa chambre pour que Rosette pût entrer,

—Ma petite, les deux frères, c'est chien et chat... Pourtant, faut l'reconnaitre, Claude est un peu injuste. Son frère aurait pu devenir quéqu'un, mais sans mère, avec un père qui aimait que l'monde et les théâtres, fallait s'attendre à ce que le petit fasse rien. Claude adorait sa mère, fit-elle tout bas, et ce mariage, ce second fils, ça lui a fait un chagrin!.. C'est pas croyable.. Avec ça qu'Robert tient d'son père... Là, j'vas lui mettre des draps pour la nuit. On verra demain quand il fera jour... Aussi bien, Claude peut pas refuser de l'recevoir.

Rosette redescendit tenir compagnie au jeune homme.

Quand Violette vint souhaiter la bienvenue au nouvel arrivant et lui dire que sa chambre l'attendait, elle fut surprise de constater la parfaite entente des deux jeunes gens.

Robert, qui avait promis de ne pas apprendre aux intéressés que Rosette était venue comme secrétaire, fit malicieusement:

—Dites donc, Violette, il se met bien, mon frère... Le cordon bleu est tout à fait distingué.

La vieille bonne ne comprit rien à l'éclat de rire de Rosette et trouva que, pour des gens qui se connaissaient depuis un quart d'heure, Robert et le cordon bleu avaient l'air d'être déjà des amis.

"C'est pas ça, pensa-t-elle, qui va rendre le petit plus sympathique à Claude!"

Rosette, elle, réconfortée par les bonnes nouvelles venues de Fougères, se disait qu'elle aurait peut-être maintenant, en sa solitude, un ami!

CHAPITRE XI

Quand Claude Samois descendit, le lendemain matin, pour prendre, selon son habitude, son café dans la cuisine, il fut tout surpris de n'y trouver que Violette.

—Elle est souffrante, fit-il, inquiet?

—Non, mon Claude... mais elle a voulu s'occuper du poulailler.

"Elle a deviné le sentiment qui allait m'entraîner vers elle", se dit-il, et elle m'évite.

(à suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice-propriétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.

Ainsi va le monde... CE QUI SE DIT DANS LES JOURNAUX...

Pages d'histoire contemporaine

La troisième année du pontificat de S. S. Pie XII

De la *Liberté*, de Fribourg, Suisse, numéro du 12 mars:

Comme en 1940 et en 1941, la Typographie polyglotte du Vatican édite une brochure sur l'activité du Saint-Siège durant l'année dernière. *Livre jaune*, dirait-on, n'étaient, sur la couverture citron, deux mots, *Non ufficiale*, détrompant le lecteur qui espérait trouver dans ces 93 pages un exposé complet de l'activité de S. S. Pie XII.

Bien que publié à la Cité du Vatican, le volume ne porte aucun caractère officiel ni même officieux. Il s'en tient aux actes publics du Saint-Siège et par là s'interdit de donner "une idée adéquate de toute l'intense et multiple activité du Saint-Père et de la Curie romaine, activité qui se déploie en grande partie sous des formes qui, pour n'être point destinées à la publicité, n'en contribuent pas moins efficacement au développement de l'Eglise et à son bienfaisant rayonnement sur la vie spirituelle des fidèles et la vie publique des nations".

Remarque de poids. Les critiques éhontés et les défenseurs honteux de la prétendue impuissance ou inaction du Souverain Pontife oublient-ils que les journaux et les ondes n'informent le public que sur une partie seulement de l'activité du Vatican? Que savons-nous, par exemple, des entreprises des Nonces auprès des grandes puissances durant les mois fébriles qui précédèrent l'explosion des hostilités? Quels documents possédons-nous sur la collaboration du Vatican et de la Maison Blanche? Avons-nous des idées autres que fort vagues sur les démarches faites ces dernières années à la Wilhelmstrasse et à l'Obersalzberg par Mgr Orsenigo, nonce apostolique en Allemagne?

L'abbé Schmidlin, le continuateur de l'oeuvre de Pastor, s'entendit faire par Pie XI, à qui il exposait en juin 1935 son projet de pousser jusqu'à cette époque son histoire des Papes contemporains, la réponse et prière que voici: *Post mortem lauda... vel non lauda! Mi lasci morire, mi lasci morire!* "Après ma mort, vous pourrez me louer... ou ne pas me louer. Mais, de grâce, laissez-moi d'abord mourir, laissez-moi mourir!" Sachons attendre nous aussi, avant de faire grief à Pie XII de son impuissance à prévenir le conflit ou à rétablir la paix.

Après le décès de l'empereur sur le rocher de Sainte-Hélène, Manzoni composa son immortelle ode: *Il cinque maggio.*

Fu vera gloria? Ai posteri
L'ardua sentenza.

Napoléon fut-il un vrai grand homme? Le perspicace Lombard opinait que la sentence appartenait à l'avenir mieux informé que les contemporains et dont le ressentiment ou l'admiration influerait moins le jugement. Et un adversaire de Napoléon, Metternich, enchérissait encore sur la sage retenue de Manzoni: "L'opinion du monde est partagée encore et le sera peut-être toujours sur la question de savoir si Napoléon a mérité, en effet, le titre de grand homme."

Ce critère s'applique pareillement à l'activité de S. S. Pie XII. Les pièces du procès en main, nos petits-fils et nos arrière-neveux jugeront si les échecs du Pape dans les chancelleries des grandes puissances tinrent à l'inhabileté du Souverain Pontife, de son Secrétaire d'Etat et de ses représentants diplomatiques ou plutôt à ce que Bossuet nomme "le désir de la domination et de la golire dont les premières têtes du genre humain sont enivrées".

Pour nous, qui, en ces temps-là, serons dans la tombe, nous pouvons, du moins, aujourd'hui, en quelque sorte anticiper sur le verdict de l'avenir et apprécier d'après ses actes publics la politique de Pie XII en la troisième année de son pontificat.

Politique des mains jointes avant tout. Comme les grands chefs d'Israël et les grands Pontifes de Rome, Pie XII appuie et appuie sans relâche sur la primauté de la prière; mise en garde incessante contre l'incessante contagion d'un pélagianisme et d'un américanisme ambiants. "Le coeur du roi, aime-t-il à répéter, le coeur du roi est dans la main de Dieu, qui l'inclinera où il voudra". Les coeurs des puissants du monde sont dans la main du Seigneur comme une poignée d'eau dans la paume d'un enfant jouant avec le sable. L'enfant tourne et façonne ses lacs et ses rivières comme il lui plaît; le Dieu des armées conduit les chefs d'Etat comme il veut. Celui qui, à la prière d'Esther, "changea le coeur d'Assuérus en douceur", changera, s'il lui plaît, toute liberté humaine sauve, les coeurs des Ribbentrop, Eden et Ciano, il convertira, s'il le veut, Saul en Paul.

Cela va-t-il sans dire? Est-ce porter de l'eau à la mer que de répéter ces maximes? Etonnés par les entreprises foudroyantes des armées et les prouesses de la haine alliée au mensonge, n'inclinons-nous pas à penser et agir comme si, pratiquement, du haut des cieux, Dieu ne tenait plus les rênes de tous les royaumes et n'avait plus tous les coeurs en sa main? Et ne faut-il pas savoir gré à S. S. Pie XII de nous rappeler à temps et à contre-temps l'irrésistible emprise de la main de Dieu sur le coeur des chefs et l'efficace emprise de nos mains jointes sur le coeur de Dieu? Ne devons-nous pas remercier le Docteur apostolique de nous rappeler l'impuissance réelle de la puissance charnelle et la toute-puissance spirituelle de notre impuissance physique?

Politique des mains jointes, politique de la vérité. Grand maître du verbe écrit et parlé, Pie XII exerce dans la famille catholique et au delà un efficace apostolat. Il serait oiseux de rappeler aux lecteurs de *La Liberté*, qui en ont pu lire ici la traduction, les idées maîtresses des différents discours tenus par Pie XII la troisième année de son pontificat: allocution de Pâques, de la Pentecôte, de la fête des SS. Pierre et Paul et de Noël, adressées plus particulièrement *urbi et orbi;* causeries sur le mariage et la famille tenues aux audiences générales des jeunes mariés le mercredi; discours aux différents groupements de l'Action catholique italienne; réponses à des ambassadeurs et ministres présentant leurs lettres de créance et radio-messages adressés à des Congrès eucharistiques; discours à l'inauguration de la VIe année de l'Académie des sciences, à l'inauguration de l'année juridique du S. Tribunal de la Rote et en d'autres circonstances.

Comme les années précédentes, le Pape chargea le cardinal Maglione de mobiliser durant le mois de mai les enfants en une croisade mondiale de prière à la Vierge; cinq mois plus tard, il lança un nouvel *Orate fratres* en exhortant les évêques, par l'intermédiaire de ses représentants diplomatiques, à encourager la dévotion à la Reine du Saint Rosaire.

Simultanément, Pie XII pratiquait "la politique du manteau partagé", telle qu'il l'avait annoncée au lendemain du conflit: "Puisque Nous sommes, bien qu'indigne, le Vicaire de Celui qui est descendu sur la terre comme le *Princeps Pacis*, Nous sentant soutenu, en outre, par les prières des fidèles et réconforté par l'intime certitude d'avoir avec Nous d'innombrables âmes de bonne volonté, Nous ne cesserons pas d'épier attentivement, pour les seconder de tout Notre pouvoir, les occasions qui s'offriraient, avant tout, d'acheminer à nouveau les peuples, aujourd'hui soulevés et divisés, vers la conclusion d'une paix honorable pour tous, en conformité avec la conscience humaine et chrétienne, une paix qui protège les droits vitaux de chacun et qui sauvegarde la sécurité et la tranquillité des nations; et puis, tant que cela n'est pas possible, tout au moins de soulager les terribles blessures déjà infligées ou celles qui le seront dans l'avenir." Les formes dans lesquelles le Vatican exerce son activité charitable, Mgr Besson en a souvent et amplement informé les lecteurs de ce journal.

Descendons maintenant des hauteurs de la prière et de la charité dans l'air épais et vicié de la politique et de la diplomatie. Sous le titre de: Rapports avec les souverains, chefs d'Etat et hommes de gouvernement, le *Livre jaune* de la Librairie polyglotte vaticane évoque le message de Pie XII au maréchal Pétain, qui lui avait adressé de Lourdes un télégramme d'hommages; la lettre pontificale du 12 juillet au Conseil fédéral suisse, à l'occasion du 650e anniversaire de la fondation de la Confédération; un télégramme de félicitations au nouveau président de la République de Finlande, M. Risto Ryti. Le livre rappelle la mémorable visite de M. Matsuoka, au Vatican, le 2 avril 1941, et celle des ministres bulgares Filof et Popof.

Sous la rubrique: Audiences, se déroule la nomenclature des personnages de marque en visite *ad limina*. Citons, parmi les politiques, les noms du prince Aymond de Savoie, duc de Spolète, roi de Croatie, et de M. Ante Pavelic, président du Conseil. On se souvient que trop hâtivement — et trop malicieusement aussi — des journaux avaient inféré de ces audiences accordées aux nouveaux chefs de la Croatie que Pie XII — ce Pie XII qui posait comme premier postulat fondamental d'une paix de bon aloi le droit à la vie et à l'indépendance de toutes les nations, grandes ou petites, puissantes ou faibles — que Pie XII reconnaissait ce qu'on a cruellement qualifié de liquidation de la Yougoslavie. Le *Livre jaune* souligne à dessein que Sa Sainteté reçut ces deux visiteurs sur leur demande expresse. (Lors de la visite de M. von Ribbentrop, l'*Osservatore Romano* avait également, mais avec quelque nuance, mis l'accent sur le caractère de la requête.)

Que le Vatican reconnaisse encore le ci-devant gouvernement de Yougoslavie établi actuellement à Londres, cela appert d'un autre passage du *Livre jaune:* "En suite des événements de guerre bien connus, la Légation de Yougoslavie près le Vatican a transféré son siège dans la Cité du Vatican; M. Costa M. Zoukitch y réside comme adjoint; S. E. le ministre, qui garde sa charge, est absent".

Le chapitre consacré aux conventions avec les gouvernements renseigne sur l'état des négociations entre Rome et Madrid. En juin dernier, le gouvernement espagnol et le Saint-Siège conclurent une convention sur la nomination des évêques: elle reconnaît au chef de l'Etat un certain droit de présenter au Saint-Siège des candidats à l'épiscopat. Cette importante et exceptionnelle concession *(importante et singolarissima concessione)*, accordée en suite d'engagements formels pris par le gouvernement espagnol, entre autres celui de procéder au plus tôt à la stipulation d'un nouveau concordat, est "une reconnaissance par Rome des mérites de la nouvelle Espagne à l'égard de l'Eglise", et en même temps le voeu que se réalisent complètement les aspirations du gouvernement espagnol, confirmées dans l'accord, tendant "à restaurer le sens catholique de la glorieuse tradition nationale".

Dans l'activité de la Curie romaine, nous relèverons la mise à l'Index de *Erbpflege und Christentum* (Stroothenke), *Etude de philosophie cartésienne et premiers écrits philosophiques* (Laberthonnière), *Die Gnosis des Christentums* (Koppen), *Das christliche Gewissen in der Entscheidung* (Laros), *Der Katholizismus der Zukunft:* une lettre de la Commission pontificale pour les études bibliques, sur la méthode à suivre dans l'étude de l'Ecriture sainte; une instruction de la S. Congrégation du Concile exhortant les évêques à développer parmi les fidèles le culte pour l'Eucharistie: document de haute opportunité en ces temps de désarroi, qui rappelle au peuple fidèle une vérité cardinale de la piété catholique, providentiellement remise en honneur et en pratique par Pie X.

A l'Action catholique, auxiliaire du clergé dans l'évangélisation, Pie XII a prodigué, en cette troisième année de son pontificat, ses témoignages de gratitude et d'encouragement. Il a reçu en audience tour à tour de nombreuses délégations des différents groupements de l'Action catholique italienne et, dans de limpides et ardentes allocutions, leur a tracé un programme de vie intérieure et d'apostolat: aux mères de famille, il a parlé de l'éducation des enfants, aux jeunes filles, du culte et de la sauvegarde de la pureté, aux jeunes gens, de la virilité morale, aux intellectuels catholiques, des rapports de la piété et des sciences profanes. Il a béni les assises de la XVIIIe Semaine sociale du Canada, consacrée à l'étude de l'Action catholique, envoyé à M. le conseiller national Joseph Scherrer, de St-Gall, une précieuse lettre de félicitations et d'encouragements: Pie XII exhorte la Ligue chrétienne-sociale de la Suisse à mettre tout en oeuvre pour répandre et réaliser les principes de l'encyclique *Rerum Novarum*, puisqu'il s'agit aujourd'hui d'un précieux patrimoine de travail social catholique à mettre en sûreté pour les temps futurs *(ein kostbares Erbaut Katholischer sozialer Arbeit in eine neue Zeit mit hinüber zu retten)*.

Et les missions? La guerre fait furie en certaines terres de missions, entrave ou intercepte leurs relations directes avec le Successeur de Pierre, empêche de combler les lacunes qu'ouvrent dans les rangs des pionniers de l'Evangile la mort, la maladie, l'âge et la mobilisation. Mais le peuple chrétien a senti les périls qui menaçaient ses missions et il a continué, parfois même augmenté ses aumônes coutumières. "Les missions catholiques continuent à travailler et à prospérer." Vision consolante que celle de ces ouvriers apostoliques dans les moissons blanchissantes d'Afrique et d'Océanie, d'Asie et du Nouveau-Monde! Spectacle qui évoque les splendeurs de la fête du Christ-Roi en 1939, que Pie XII choisit pour sacrer de ses mains, sous la coupole de Michel-Ange, douze évêques missionnaires, alors que, alentour, les peuples de l'Europe commençaient à s'entre-déchirer!

C'est en songeant à cette floraison d'activité missionnaire et à d'autres événements réconfortants de la vie de l'Eglise, c'est en songeant aux paroles du Christ et de saint Paul sur le paix et la charité que nul ne saurait ravir au chrétien, que l'on comprend la sérénité de la réponse que fit Pie XII aux Gardes nobles lui présentant leurs voeux: Il leur dit avoir passé une bonne année, parce que "la miséricorde divine lui avait donné de la passer entièrement au service de Dieu et des âmes créées et rachetées par Lui".

Mieux que tout autre, Pie XII connaît les indicibles horreurs de la guerre actuelle: mais rien de commun entre lui et ces victimes du découragement et du fatalisme, qui perdent leur temps et leurs forces à geindre sur la félonie et la cruauté de tel ou tel belligérant. Pie XII sait que l'heure présente est l'heure de Dieu, l'heure du divin chirurgien: "Si rude que puisse paraître sa main quand elle fait entrer le fer dans les chairs vives, c'est uniquement le vrai bien des individus et des peuples qui la fait intervenir si douloureusement."

Cette foi dans l'invisible main de Dieu, le Saint-Père tient souverainement à la voir pénétrer et guider les catholiques. Il redoute si fort pour nous le péril du désespoir qu'il a, en la fête des Princes des Apôtres, adressé à la famille catholique un message sur la Providence divine dans les événements humains. N'est-ce pas pour nous, en cette aurore de la quatrième année de son pontificat, un devoir d'intelligente gratitude et de sincère docilité que de relire une page de ce *sursum corda*, la plus belle peut-être qu'il ait écrite depuis son avènement au trône de Pierre, de la méditer mot après mot, d'en déguster les suaves profondeurs pour en réchauffer nos coeurs et innerver nos bras?

"Tous les hommes, dit-il, ne sont que des enfants devant Dieu, tous, même les plus profonds penseurs et les plus expérimentés conducteurs de peuples. Ils jugent les événements avec les courtes vues du temps qui passe et s'envole sans retour, tandis que Dieu les regarde des hauteurs et du centre immobile de son éternité.

"Eux ont devant les yeux l'étroit panorama de quelques années; Dieu a devant lui le panorama complet de tous les siècles. Eux pèsent les événements humains selon leurs causes prochaines et leurs effets immédiats; Dieu les voit dans leurs causes les plus reculées et les mesure dans leurs effets les plus lointains.

"Eux s'arrêtent à démêler les responsabilités particulières de telle ou telle main; Dieu voit tout entier un compliqué et mystérieux concours de responsabilités, sa haute Providence n'excluant la liberté d'aucun choix humain, pas plus des mauvais que des bons.

"Eux voudraient la justice immédiate et se scandalisent devant l'éphémère puissance des ennemis de Dieu et les humiliations des bons; mais le Père céleste qui, dans la lumière de son éternité, embrasse, pénètre et domine les vicissitudes des temps comme la sereine paix des siècles qui ne doivent pas finir, Dieu, bienheureuse Trinité, plein de compassion pour les faiblesses, les ignorances, les impatiences humaines, mais aimant trop les hommes pour se laisser détourner par leurs fautes même des voies de sa sagesse et de son amour, continue et continuera à faire lever son soleil sur les bons et les mauvais, à faire tomber sa pluie sur les justes et les injustes, à guider leurs pas d'enfants avec fermeté et tendresse, leur demandant seulement de se laisser mener par Lui et de faire crédit à la puissance et à la sagesse de son amour pour eux."

L. B.

Réparations et Remodelage

Durant la morte-saison nos ateliers sont en mesure d'exécuter un travail plus minutieusement soigné et au plus bas prix. Qui ne voudra en tirer tous les avantages?

CHerrier 9644

Les Fourrures achetées en ce temps-ci

— se vendent toujours à meilleur compte. C'est économiser vraiment que de placer sa commande maintenant chez P.-A. Asselin qui vous confectionnera SUR MESURES, le manteau de fourrures tant désiré, et... au prix convenant à votre budget.

VOICI QUELQUES "VALEURS" A PRIX AVANTAGEUX

Manteaux de CHAT SAUVAGE à partir de $189 — Manteaux de RAT MUSQUE à partir de $149 — Manteaux de SEAL HUDSON "Super" à partir de $289

Manteaux "SCONCE" D'ALASKA à partir de $189

P. A. ASSELIN ET SES FILS 1439 Amherst

Comment l'Allemagne s'est préparée à la guerre

Travail scientifique — Etude de terrain et de climat — Propagande populaire

Les succès de l'armée allemande n'auraient sans doute pas été possibles sans une préparation intellectuelle et scientifique intense, non seulement de l'armée elle-même, depuis les chefs suprêmes jusqu'aux exécutants les plus humbles, mais de l'ensemble du peuple, et avant tout de son élite.

Ainsi commençait l'article que M. Edmond Delage publiait dans le *Temps*, aujourd'hui publié à Lyon, au commencement de novembre 1941.

Notre confrère continuait:

Alors que dans la plupart des autres nations, à commencer par la France, les problèmes de défense nationale et de guerre étaient restés comme l'apanage secret des militaires professionnels et de quelques trop rares spécialistes ou écrivains civils — la création du Collège des hautes études de défense nationale, celle d'une chaire des sciences politiques, inaugurée par le maréchal Pétain, n'avaient été que des mesures tardives, sans effet profond sur la masse ou sur les dirigeants, — le national-socialisme avait déployé un grand effort pour propager dans les milieux les plus divers et les plus vastes l'intérêt et l'étude des problèmes touchant à la guerre.

Il avait favorisé la création d'une véritable science de la guerre, — d'une "Wehrwissenschaft", infiniment riche et variée, embrassant presque toute l'étendue des connaissances humaines, mais les envisageant sous l'angle de la défense nationale. Des savants, qui n'étaient pas nécessairement des militaires en activité, ou d'anciens officiers, mais qui sortaient aussi des universités allemandes, de plus en plus étroitement associées, en esprit et en fait, à l'oeuvre du réarmement du pays, s'étaient groupés pour constituer un corps de doctrines scientifiques et militaires. C'étaient, pour ne citer que les plus connus le théoricien Haushofer qui faisait figure de véritable chef d'école; le lieutenant-colonel-chevalier V. Xylander; l'amiral Prentzel; le generalleutnant von Taysen; le docteur Hanslian; le docteur Manfred Sell et bien d'autres.

Cette "Wehrwissenschaft" se ramifiait en de nombreuses spécialités. Les principales étaient la "Wehrpolitik", consacrée à l'étude des problèmes politiques soulevés par la guerre, la "Wehrwirtschaft", ou économie de guerre, — qui avait d'ailleurs trouvé en France, à la veille même des hostilités quelques remarquables protagonistes. Il s'était constitué également outre-Rhin une psychologie de guerre, — "Wehrpsychologie", — une géographie de guerre, — "Wehrgeographie", — et jusqu'à une géologie de guerre "Wehrgeologie", — car rien ne fut abandonné au hasard: c'est sur des données scientifiques minutieusement élaborées que se fondent, aujourd'hui, les pionniers allemands pour l'utilisation du terrain en vue de sa fortification: c'est sur une science météorologique, — la "Wehrmeteorologie", — adaptée aux nécessités d'une campagne que les météorologues militaires établissent les prévisions des offensives; et le fameux "Hitlerwetter", devenu proverbial dans l'armée germanique, n'est pas le résultat de circonstances atmosphériques fortuites ou d'une pure et simple chance.

Aussi suffisait-il de dépouiller avec soin les grandes revues techniques allemandes, en particulier celles qui étaient consacrées à l'étude des questions de défense nationale, aussi bien terrestres que maritimes et aériennes, pour constater combien, depuis l'avènement du national-socialisme, s'y étaient multipliées les grandes synthèses relatives aux pays limitrophes du Reich, sur lesquels pouvait se porter éventuellement l'effort de sa stratégie.

Dans l'une d'elles, consacrée, dès 1933, par l'un des plus brillants représentants de cette nouvelle école, le docteur Manfred Sell, à la Norvège, celui-ci avait très heureusement défini l'esprit qui inspirait ces considérations de "géographie militaire".

Il importe, disait en substance l'auteur allemand, de vivifier, d'approfondir une "géographie militaire scientifique", c'est-à-dire une science trop négligée en Allemagne au lendemain de la guerre mondiale, et qui, comme l'a bien montré l'essor d'une autre science dont on ne doit user souvent qu'avec prudence, — la "géopolitique", émule plus brillante et plus populaire des autres "Wehrwissenschaften", — constitue l'indispensable condition d'un "art de gouverner avec succès".

Il ne s'agit plus, en effet, de vouloir faire de la politique uniquement d'après le "droit de libre disposition des peuples", ou selon les points de vue économiques, ou simplement encore en réglant de pures questions d'"espace". Il faut pénétrer au fond même de la politique de toutes les nations, — qui est leur lutte pour l'existence en temps de paix comme en guerre.

"Seul celui qui aura compris cet effort dans sa profonde humanité, dans ses liens avec la terre même, pourra correctement traiter le facteur humain, celui de la masse comme celui du chef... L'histoire, poursuivait le docteur Manfred Sell, ne traite que de faits révolus. Le "géographe militaire" ne connaît pas de faits "révolus". Il ne néglige certes pas l'histoire, éducatrice de la politique, mais il l'intègre dans le cadre de son époque. Son objectif est à la fois pratique et politique; il scrute et expose tous les faits, même ceux qui sont considérés comme "révolus" par l'histoire, et quand bien même ils n'auraient qu'une valeur théorique et conceptuelle..."

Quelle que soit l'abstraction, parfois assez abstruse, dans laquelle se sont complu ces savants germaniques, il n'en reste pas moins vrai que leurs théories ont imprégné aussi bien les tendances directrices de la politique allemande des dernières années que la formation même de l'aristocratie militaire et administrative, chargée de la transformer en réalité positive, et que l'organisation très vaste destinée à la diffuser dans de larges milieux populaires.

Une société avait été fondée à cet effet: "Die Deutsche Gesellschaft für Wherpolitik und Wehrswissenschaften". Elle fonctionnait en liaison intime avec le gouvernement national-socialiste.

Son programme était approuvé par le ministère de la guerre du Reich et par le "délégué du Führer-chancelier à l'éducation intellectuelle et politique du parti national-socialiste". Sous l'impulsion de ce dernier avait été créée, en 1936, un cours d'orateurs et conférenciers mandatés pour prendre la parole devant les organisations du parti, et propager l'"idée de défense nationale" ("Wehrgedanke").

Les cours étaient doublés de travaux pratiques, de visites à l'armée, à la marine et à l'armée aérienne.

Le cours principal, semble-t-il, était, en 1936, professé par le colonel en retraite Müller-Lœbnitz, sur le sujet suivant: "les Fondements moraux du service militaire allemand". Les autres étaient consacrés à l'étude historique et actuelle des différents problèmes gravitant autour de l'idée centrale de défense nationale. Ils portaient sur l'histoire de la guerre, sur la philosophie de la guerre, sur la psychologie de la défense nationale, sur l'économie de guerre, sur les problèmes maritimes, sur la défense antiaérienne, sur la défense contre les gaz, sur les problèmes des communications, sur la politique de défense nationale — "Wehrpolitik". Ce dernier enseignement, fort important, avait été confié à un spécialiste particulièrement qualifié et connu, même hors d'Allemagne, le lieutenant-colonel von Xylander.

Ces cours étaient professés, comme les cours privés des universités, en des sortes de séminaires. Ils donnaient lieu à des discussions et à des travaux écrits; les membres de la société ayant une activité littéraire étaient invités à y prendre la parole pour y faire des exposés. Des sujets de prix étaient mis au concours. Des ouvrages étaient édités avec subvention de la société. Parmi les premiers parus, citons, par exemple: "le Peuple et les forces de la défense nationale (Volk und Wehrkraft); l'Essence et la valeur du service minitaire; la Formation à la science militaire, etc." Ils étaient souvent signés d'universitaires éminents, recteurs, ou professeurs. Rien n'avait donc été épargné par le gouvernement national-socialiste pour créer entre l'armée et le peuple allemands — dont elle est comme le symbole et la militante expression — des liens moraux et intellectuels étroits, indissolubles.

Un nouveau chef hongrois

Etienne de Horthy, "remplaçant" de son père, officier d'aviation, ingénieur, ancien ouvrier chez Ford

De la Gazette de Lauzanne *du 4 mars (lettre de son correspondant de Hongrie):*

Le 19 février restera une date dans l'histoire de Hongrie. Ce jour-là, les deux Chambres réunies ont élu M. Etienne de Horthy remplaçant permanent de Nicolas de Horthy, régent de Hongrie.

Pourquoi cette élection? Eh bien, le régent de Hongrie a aujourd'hui 74 ans. Malgré sa bonne santé, il doit pouvoir partager avec quelqu'un les lourdes charges de l'Etat. Le pays n'aurait pas pu choisir mieux que le fils aîné du régent qui, jusqu'ici, a pu observer de près son père conduisant les destinées de la Hongrie. Aujourd'hui, Nicolas de Horthy est l'incarnation en Europe de la race hongroise qui a assuré sa place, en Europe précisément, parce qu'elle est forte, fidèle et prête aux sacrifices dans les périodes les plus graves de son existence.

L'élection de M. Etienne de Horthy n'a soulevé aucune discussion. Il n'y a eu aucune propagande électorale; pas le moindre doute que seul M. Etienne de Horthy entrait en ligne de compte pour cette charge. Au sujet de sa personne, le chef de l'Etat, la nation et le Parlement ont été unanimes sans délibération préalable. Ce phénomène est compréhensible pour qui sait à quel point M. Etienne de Horthy est populaire en Hongrie. Cet homme jeune — il a à peine 38 ans — et énergique fait partie de la génération qui dirigera les destinées de l'Europe nouvelle. Il est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique de Budapest. Ses études terminées, il s'est rendu aux Etats-Unis où il entra chez Ford comme simple ouvrier, en refusant toute faveur particulière. Il connaît presque tous les pays d'Europe. Il a fait son service militaire volontairement, le service obligatoire étant alors interdit par les traités de paix. Le caporal devint bientôt lieutenant d'aviation, en une période où cette fonction devait s'exercer en secret à cause des dispositions du traité de Trianon. Il fut fort à son aise comme aviateur. Il y a quelques années, il fut placé à la tête des chemins de fer hongrois. Le nombre des ouvriers de la fabrique d'installations techniques des chemins de fer est bientôt, sous sa direction, porté de 5 à 21,000.

Un jour, à Bombay, il a fallu convenir d'une livraison quasi vitale pour les chemins de fer hongrois. Plusieurs entreprises puissantes avaient aussi fait leurs offres. On n'avait plus le temps de faire le voyage par mer, M. Etienne de Horthy entreprit de couvrir en avion 13,000 kilomètres pour mener à bien cette affaire. Mais ce qui est le plus extraordinaire, c'est qu'il partait tout seul, à bord d'un petit avion de tourisme, construit par lui-même, sans mécanicien et sans radio à bord, avec pour seul instrument une petite boussole d'éclaireur. Ainsi dans toute son activité, on peut considérer M. Etienne de Horthy comme un type idéal de la jeunesse moderne. Il possède une instruction solide, un sens social développé. Il parle l'allemand, le français et l'anglais. Son élection fait honneur à la génération qui a vécu et subi l'époque la plus héroïque et la plus difficile de l'histoire hongroise. Le régent lui sert d'exemple de fidélité, de patriotisme et de conscience de ses responsabilités. La nation est rassurée et satisfaite de savoir que l'élu a vu de fort près, pendant vingt-deux ans, les soucis, les devoirs et les fardeaux du gouvernement et qu'il est pénétré du même esprit que son père.

Cette élection assure la continuité de la vie constitutionnelle et a démontré l'unité hongroise placée au-dessus des partis. Le Parlement a pris position en faveur de cette continuité. La nation l'a voulu ainsi, comprenant le sens profond de l'élection. L'une des qualités les plus naturelles et les plus pratiques du peuple hongrois réside dans le désir spontané de la continuité. Aux côtés de l'uniforme de marin, l'uniforme d'officier d'aviation a paru, symbole significatif. L'homme que le pays a choisi pour le poste de remplaçant du régent est un soldat valeureux de l'arme la plus moderne. Cependant, il ne faut pas confondre le remplaçant du régent et la question de succession. M. Etienne de Horthy est le remplaçant du régent mais non son successeur. Si, plus tard, la succession se posait, ce sera l'affaire du peuple hongrois d'apprécier les qualités de M. Etienne de Horthy et de savoir s'il mérite ou non de succéder à son père.

L'élection qui s'est déroulée sous la coupole du Parlement hongrois où se trouvaient les sénateurs, les députés, les diplomates accrédités et les hauts fonctionnaires avait revêtu un aspect très solennel.

Le régent Nicolas de Horthy pense se remettre sous peu une partie de ses attributions à son suppléant, mais sans, toutefois, que la nécessité urgente s'en fasse sentir. M. Etienne de Horthy est entré immédiatement en fonction.

Désormais, la nation peut affronter, dans le calme, l'avenir. Elle n'a plus de surprise à redouter.

IMRE LIPPAI

"La Nouvelle Relève"

SOMMAIRE DE MAI 1942

Augusto-J. Durelli: Libération de la liberté; Gabriel-M. Lussier: Le risque chrétien; Auguste Viatte: Le passé de l'antisémitisme français; M.-A. Couturier: Le douanier Rousseau; Guy Frégault: La mort de Pierre LeMoyne d'Iberville; Wallace Fowlie: La paix de Dieu; Paule Simon: Fugacité; Rex Desmarchais: La vie et la mort de Séraphin Poudrier; Chroniques; Les livres: — Marcel Raymond: L'histoire merveilleuse de la Louisiane, par Régine Hubert-Robert; Marcel Raymond: La clandestine, par Roger Vercel; Robert Fortin: L'Extrême-Orient et nous, par Auguste Viatte; Rex Desmarchais: A la manière de..., par Philippe Panneton et Louis Francoeur; Jacques Deguire: Maîtres artisans de chez nous, par Marius Barbeau; Francine Lavigne: Le vent se lève, par Alfred Glausser; Pierre Lefebvre: Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie, par Georges Lafontaine; Gérard Dallaire: L'espion de l'Ile-aux-Coudres, par Laetitia Filion.

Au comptoir, 25c, par la poste 30c. Service de Librairie du DEVOIR.

ANTIKOR-LAURENCE Enlève CORS, VERRUES, DURILLONS FRANCO PAR LA POSTE EFFICACE SANS DOULEUR PHARMACIE LAURENCE MONTRÉAL 25c HA. 7907 COIN ST DENIS ET ONTARIO

TAILLEURS JOLY TAILORS 269 est, Ste Catherine MONTREAL

. . . la marque de l'homme bien vêtu . . .

Le PARFUM INCOMPARABLE TULIPE NOIRE de CHENARD Paris

Le parfum exquis que emploie la femme élégante pour les réunions intimes et visites—car il souligne mieux que tout autre sa toilette et son goût.

POUDRE TULIPE NOIRE Veloutée et adhérente complètement idéal de la soirée.

Où l'on s'habille bien

Coupe spéciale à chacun — Façon soignée

Aussi "Valet Service" à votre disposition

ERNEST MEUNIER

MARCHAND-TAILLEUR

994, Rachel est - FR. 9343-9850

CONSTIPATION

CE SOIR AU COUCHER

Une à deux tablettes

ROBOL

Résultat demain matin

25c la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566, rue Saint-Denis, Montréal.

Veuillez m'envoyer un échantillon de ROBOL

Nom .....

Adresse .....

(D)

CR. 2135 — CR. 2135

BEURRE-OEUFS-PROVISIONS

TOUSIGNANT FRÈRES LIMITÉE

BEURRE de Crémerie

Première Qualité 36c — Deuxième Qualité 35c — Troisième Qualité 34c

C R 2 1 3 5

6312, rue ST-HUBERT
1127, rue MONT-ROYAL E.
2300, rue ONTARIO E.
3475, rue ONTARIO E.
5195, rue ST-LAURENT
6920, rue ST-HUBERT
2034, rue MONT-ROYAL E.
1374, rue ONTARIOO E.
1584, rue STE-CATHERINE E.
2920, rue MASSON
4855, rue WELLINGTON, (Verdun)

Nous fermons à 6 h. 30 tous les jours excepté les vendredis et samedis.

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Les livres que nous ne lirons pas

France 1941 (1)

Du *Courrier de Genève*, journal catholique, du 4 avril:

Lorsqu'au mois de juin 1940, l'Europe eut la certitude de l'effondrement militaire de la France, qu'elle apprit l'occupation de Paris et la fuite éperdue vers le Midi ou vers l'étranger d'une partie de ceux qui avaient été les chefs spirituels d'une génération, elle eut l'impression d'un vide immense, d'une solitude désespérée d'une absence infiniment douloureuse.

Bientôt cependant, elle comprit que dans cette nation qui a étonné les siècles par sa puissance de redressement, les vieilles racines, dont des jardiniers malhabiles ou plus simplement malhonnêtes coupaient sans cesse les pousses vigoureuses pour ne laisser vivre que quelques pauvres rejetons malsains, étaient encore vivantes et qu'une sève riche et jaillissante allait les rendre bientôt verdoyantes.

La reprise en main des affaires publiques par un homme vieilli sous l'uniforme, mais à l'esprit toujours lucide et surtout au coeur d'une jeunesse renouvelée, fut le premier signe du redressement français. Au cours des derniers mois de 1940, et durant une bonne partie de 1941, notre cher ami Léon Poncet eut la joie d'écrire ici même, pour les lecteurs suisses qu'il voulait convaincre en leur faisant partager ses espérances, une série d'articles où minutieusement il étudiait chaque manifestation de l'esprit nouveau.

Voici qu'un beau livre, beau dans sa présentation et beau par son contenu, fait la synthèse de cet ordre nouveau que veulent instaurer en France les artisans de la Révolution nationale. *France 1941*, préfacé par M. Raymond Postal, est un bilan et un programme dressés par une équipe d'écrivains, parmi lesquels nous glanons ces quelques noms: André Bellessort, de l'Académie française, Gonzague Truc, Chanoine Hemmer, René Gillouin, Jean Rimaud Louis le Fur, Henri Pourrat, Roger Vercel, Vérine, Louis-Léon Martin, Jean Lescure, etc. A ces écrivains se sont joints des spécialistes des questions économiques tels que Charles Livois, Rémy Goussaut, Jacques Gréber, Louis Salleron et j'en passe.

Bilan et programme. Après avoir lu attentivement les 552 pages de ce volume dense, le lecteur placera spontanément en tête: examen de conscience. Aussi bien M. Raymond Postal dans sa préface que Gonzague Truc dans son chapitre sur *La Restauration des valeurs*, que le chanoine Hemmer dans *La leçon chrétienne de l'épreuve*, que M. André Bellessort dans *Cinématographie* ou M. Pierre Bertin dans *Le Théâtre*, tous recherchent dans les diciplines qui les intéressent "le péché France" qui en a mutilé l'épanouissement. Non par délectation morose, ni par cette soif d'avilissement qui a marqué les oeuvres de quelques grands écrivains à la mode. Le péché mis à nu, ils mesurent l'étendue de son influence néfaste, dénombrent les parties pures et indiquent la voie de la pénitence, du renoncement et de l'innocence.

M. Raymond Postal place à la base même de la Révolution nationale le retour à un catholicisme vécu: "Si la religion catholique *n'est pas d'abord une morale*, mais *une vie*, elle contient une morale qui est l'expression la plus parfaite des prescriptions de la conscience humaine, et cette vie est elle-même principe de vie pour tout ce qu'elle pénètre dans sa vérité. L'adhésion à cette morale, que le simple instinct de conservation devrait dicter aux sociétés et aux hommes, à raison de ce qu'elle représente de garanties pour chacun et de disciplines profitables à tous il est bon, certes, et juste, et opportun que leur nouvel Etat en rappelle aux Français les bienfaits. De quel exemple la leçon nécessairement discrète ne serait-elle pas illustrée, si les catholiques, ainsi qu'ils le doivent et se le doivent, non seulement vivaient dans sa plénitude et dans ses exigences, cette *vie* dont ils sont les participants et les dépositaires, mais la répandaient autour d'eux, sur ce pays et sur ce temps qui sont les leurs, en conquérants qui portent dans leurs mains la lumière?..."

Cette lumière éclaire tous les chapitres de ce livre, fussent-ils écrits par des auteurs demeurés des "fidèles de la porte". Elle donne à cet examen de conscience sa profondeur, à ce bilan, sa précision, à ce programme, sa netteté. Comme il se doit, un portrait moral du Maréchal Pétain est placé en tête: écrit par M. René Gillouin, on devine qu'il n'est inspiré ni par l'esprit courtisan, ni par le désir de plaire aux foules. Mais il aide à comprendre l'effort surhumain qui maintient le Chef de l'Etat à la place où les événements tragiques l'ont porté. En même temps, il précise les principes du nouvel Etat né de la défaite: national, autoritaire, hiérachique et social.

C'est tout une conception de la vie que renferment ces mots, un renversement des valeurs qui depuis 1789 ont déraciné la France. M. Gonzague Truc s'emploie à le démontrer dans un chapitre copieux où l'historien se joint au philosophe pour donner plus de poids à son argumentation. Il y aurait plaisir à le suivre dans le développement de ses idées: un bref article comme celui-ci ne le peut. Qu'il inspire de nombreux lecteurs à les méditer. M. H. Hemmer appuie encore ces idées par sa *Leçon chrétienne de l'épreuve*.

L'esprit purifié, le lecteur peut plus facilement se laisser guider par de bons maîtres qui dressent le bilan 1941 de la France: La France et ses province, L'Empire et la France de Pétain, La France devant l'Europe, La Famille, Jeunesse 1941, Le Redressement français et l'Education. Deux chapitres sont à noter plus spécialement. M. André Bellessort se demande d'abord ce qu'ont été les Lettres françaises entre les deux guerres de 1914 et de 1939, à quelles influences elles ont obéi, quel rôle elles ont joué, quelle figure elles feront devant les événements. Son analyse du trouble intellectuel de cette période qui a enfanté les romans de Pierre Benoit, de Marcel Proust, de François Mauriac, de Duhamel, d'Alain Fournier, etc. est poussée à fond et seuls, ceux qui aujourd'hui encore sont impré-gnés de son amoralisme foncier élèveront une protestation inutile. "Presque toute cette littérature fut dominée par la sensualité, les cas pathologiques, l'indécision des caractères, l'attirance de la misère physiologique et morale, et de la dépravation humaine qui se traduit par la curiosité bienveillante des milieux crapuleux et interlopes. Les romanciers sont libres de choisir leurs sujets. Je ne les accuse pas. Je reconnaîtrais même, si l'on veut, que leurs romans amoraux — je ne dis pas immoraux — m'ont quelquefois intéressé. Je constate seulement que l'énergie volontaire, puissante, généreuse, la bonté active, l'héroïsme et le sacrifice qui ne sont pas plus des irréalités que les vices ne sont des chimères, toute cette armature souvent invisible et toujours nécessaire la durée du monde était presque entièrement éliminée du tableau qu'ils nous proposaient de la vie humaine." La déchéance morale du théâtre n'est pas moindre: les types créés par Salacrou, Fauchoix, Achard, Lenormand, Cocteau, Amiel, Guitry, Verneuil, etc., enthousiasmaient un public à l'âme fatiguée et flétrie.

Il y eut de nobles écrivains qui demeurèrent fidèles aux valeurs réelles de la France. "Malheureusement, la littérature nouvelle a trop souvent encouragé les moins nobles sentiments; elle a souvent flatté les plus dangereux instincts; elle n'a pas assez fortifié l'homme. Il serait excellent qu'aujourd'hui l'écrivain sentit davantage sa responsabilité morale."

Avec d'autres mots et dans une conception morale un peu différente, M. Marcel L'Herbier, cinéaste connu, le demande pour le 7me art. "Par lui, dit-il, ce qui est bas doit être élevé. Par lui se constituera bientôt une réserve massive d'esprits et de consciences adultes, guéris de leur ignorance antérieure et épurés à la fois de leurs pires instincts primaires, principaux responsables des catastrophes terrestres." Je conseille à tous ceux qui doutent encore de l'influence extraordinaire du cinéma de lire attentivement ce chapitre qui mesure les fautes et indique les justes solutions. Retenons cette seule phrase: "Hypnotiseur exceptionnel Agent unique d'une propagande en profondeur, la seule (quand la radio ne frappe que l'ouïe, — la presse, l'oeil) qui violente à la fois les yeux et les oreilles, et non plus ceux d'un lecteur, d'un auditeur isolé, maître de soi, critique mais d'une foule aboulique, d'un magma humain dégradé par le nivellement du contact, le film peut seul, porter rapidement, partout, en signes de feu, les mots d'ordre ou de désordre, les appels à l'acte ou à la réserve, à l'opposition ou à la solidarité humaine".

Après quelques chapitres consacrés au Théâtre, à la Médecine, au Sport, l'ensemble du travail des hommes: économie, corporatisme, agriculture et industrie, artisanat, chômage, urbanisme, équipement national et monnaie, est soumis à la même analyse profonde et clairvoyante.

En fermant la dernière page, on revient à la conclusion de Raymond Postal s'adressant aux jeunes: "Si vous avez compris pourquoi justement il faut refaire la France et comment cet âge nouveau qui va être le vôtre sera différent de l'âge qui disparaît dans les décombres, vous portez déjà sur le monde des yeux qui ont dépassé la défaite et la haine. Vous devez au monde davantage: il faut l'aimer aussi... L'Europe, c'est encore une espérance et une tâche que ce temps vous apporte".

France 1941, c'est son meilleur titre à la louange, aidera tous ses lecteurs à conquérir cet esprit aussi résolument optimiste et aussi chrétien.

A.-Marcel CHAMONIN

(1) Un fort volume in-8, 552 pages. Editions Alsatia, 1, rue Garancière, Paris.

Les Etats chrétiens et l'Eglise

(par Georges SIMARD, O.M.I., de la Société royale)

Table des matières:

I—Sur deux textes de saint Augustin; II—La Providence et les Etats; III—L'empire romain chrétien et l'Eglise; IV—L'empire carolingien et l'Eglise; V—Le Saint-Empire romain germanique et l'Eglise. I.; VI—Le Saint-Empire romain germanique et l'Eglise. II.; VII—La monarchie française et l'Eglise; VIII—L'Empire napoléonien et l'Eglise; IX—L'Empire russe, le communisme et l'Eglise; X—L'Empire allemand, le nazisme et l'Eglise; XI—L'Empire britannique et l'Eglise; XII—La république américaine et l'Eglise; XIII—Le Canada et l'Eglise; XIV—La capitale canadienne et l'Eglise; XV—L'Etat catholique futur; XVI—L'Eglise au XXe siècle.

Le livre qui est de la plus grande actualité a pour but d'instruire et de fortifier les âmes que des événements tragiques énervent et troublent. L'auteur l'écrit lui-même en des termes très clairs:

"Si nous réussissions à voir ensemble comment la main de Dieu s'est manifestée dans les siècles passés, nous conclurions tous, inquiets ou calmes d'esprit, que, même en nos jours sombres, quoique nous n'y comprenions guère, il y a lieu de nous abandonner à la bonne Providence, d'espérer filialement en elle et de nous dire que nous collaborons à une oeuvre d'où sortira un bien supérieur aux effroyables maux dont nous souffrons."

En parlant du passé, l'ouvrage prépare l'avenir et essaie de montrer comment les chefs devraient organiser la société, s'ils veulent procurer à leurs peuples la paix et le bonheur désirables. L'histoire, la philosophie, la théologie apportent chacune ses richesses. Le tout est présenté en un style fort clair dont la grande préoccupation est l'instruction et le bien du lecteur.

Volume in-12 de 224 pages. Au comptoir $1.00, par la poste $1.10. Service de Librairie du *Devoir*.

UNE EDITION CANADIENNE...

Education de la pureté et du sentiment

(par Jean VIOLLET)

Les livres de l'abbé Viollet sont les classiques de la formation à la pureté. Les Editions Fides vous offrent aujourd'hui une réédition de l'*Education de la pureté et du sentiment*.

C'est un des manuels les plus complets sur l'initiation des enfants aux problèmes sexuels.

L'abbé Viollet prend le problème par le bon bout. Une âme ne reste pure que si elle est préparée de longue main aux combats de la vie. Cette préparation, pour être efficace, suppose, chez les parents et les éducateurs, des connaissances et une méthode bien précises. C'est en vue de les aider que l'abbé Viollet a condensé, dans ce volume, ses trente années d'expérience et d'études sur le sujet.

Ce qui importe d'abord, c'est la formation du caractère. Après avoir étudié les divers milieux dans lesquels l'enfant doit évoluer, l'auteur scrute la volonté, la sensibilité et l'imagination du jeune; il montre le beau rôle qu'elles peuvent jouer et signale les dangers qu'elles offrent.

Faut-il parler? se demande l'auteur. Quand faut-il parler? Comment faut-il parler? Il répond longuement à ces trois questions, prévoit les difficultés qu'elles suscitent et donne même des exemples de conversations pour ceux que la timidité ou l'incompétence pourraient porter à garder silence, alors qu'ils devraient instruire.

Poursuivant son travail, il étudie les diverses phases de l'adolescence chez les garçons et chez les filles et envisage le problème des relations entre jeunes gens de sexe différent.

Après une étude de psychologie comparée de l'homme et de la femme, l'abbé Viollet termine par un chapitre sur le mariage. Il voit dans l'union conjugale la récompense d'une vie en accord avec les lois de la morale et de la nature et prie les parents chrétiens de ne pas laisser leurs enfants se diriger à l'aveugle vers cette vie nouvelle.

Notes de l'éditeur.

Volume de 204 pages. Au comptoir .90s, par la poste $1.00. Service de Librairie du *Devoir*.

UNE EDITION CANADIENNE DE

"L'enfant devant la vie"

(par Jean VIOLLET)

Jean Viollet est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le mariage. *L'Enfant devant la vie* s'adresse tout particulièrement aux parents et aux éducateurs.

Ce volume est un traité complet. L'auteur étudie le développement progressif du petit, au triple point de vue physique, intellectuel et moral. Il suit l'enfant à la maison et à l'école. A la lumière des événements, il expose la méthode idéale d'une collaboration des maîtres et des parents à la formation de l'enfant.

Le pivot de l'éducation, pour Viollet, c'est la confiance. Permettre à l'enfant de collaborer à sa propre éducation, savoir gagner sa confiance: voilà pour lui le secret du succès.

Arrive l'âge ingrat; des révélations s'imposent à cette période critique et l'auteur donne sur le sujet des conseils inestimables.

L'enfant devient adolescent. Des tentations l'attendent. Lesquelles? comment l'en prévenir? Ici encore, Viollet use de beaucoup de discrétion mais n'en est pas moins clair dans ses explications et ses suggestions.

Les parents et les éducateurs qui ont vraiment le souci de bien élever l'enfant qui leur est confié trouveront dans ce livre les lumières les plus précieuses et les conseils les plus utiles.

Notes de l'éditeur.

Volume de 164 pages. Au comptoir .90s, par la poste $1.00 Service de Librairie du *Devoir*.

L'aide à la Russie

ET LA PROPAGANDE COMMUNISTE

On nous écrit:

La propagande communiste bat son plein au Canada. Pendant qu'on nous répète à satiété, par la presse, le cinéma, la radio, que ce sont les Soviets qui vont nous sauver, une forte pression se fait sur nos gouvernants pour obtenir la levée de l'interdit porté contre le Parti communiste au début de la guerre.

Il y a là un réel danger pour notre pays. Nos évêques ont cru devoir le signaler dans leur dernière Lettre collective. Pour faire écho à cette voix autorisée, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier à l'Oeuvre des Tracts une brochure où elle expose quelle doit être actuellement l'attitude des chrétiens envers la Russie et pourquoi les autorités civiles, loin de retirer les mesures prises contre le Parti communiste canadien, devraient les faire observer avec la plus grande vigueur.

Notes de l'éditeur.

Cette brochure éclairera les esprits sur un sujet vital. Elle se vend 10 sous l'exemplaire, au Service de Librairie du *Devoir*.

"J'aime ma ville"

J'aime ma ville. — Brochure publiée en collaboration par le Comité missionnaire du IIIe Centenaire de Montréal. Brochure qui donne l'essentiel sur chaque communauté missionnaire. Plaquette de 72 pages, illustrées. Magnifique vue d'ensemble de Montréal: missionnaire, historique, religieux, culturel, économique. Tous devraient posséder ce guide, mine de renseignements. Travail inédit jusqu'à date. Tous devraient propager ce guide qui se vend à bon marché. Offrez-le aux jeunes à l'occasion du IIIe centenaire de Montréal.

Prix: .10s l'exemplaire. Service de Librairie du *Devoir*.

Autour de "Rerum Novarum"

Par Edouard LAURENT avec la collaboration de Laval Laurent, O.F.M.: *Autour de "Rerum Novarum"*. Essai bibliographique. Préface de J.-P. Archambault, S.J.— Québec, Les Editions de *Culture*.

Avec cet essai, la bibliographie des sciences sociales au Canada français, notamment celle de la doctrine sociale catholique, entre résolument dans la phase scientifique. L'événement est d'autant plus heureux que le travail porte sur la "charte des travailleurs chrétiens" de Léon XIII, pivot de l'évolution contemporaine du catholicisme social; ce qui justifie les auteurs de lui assigner un rôle d'information historique tout autant que doctrinale.

Plus de mille références y sont groupées en deux parties. La première, appelée générale, comprend les éditions de l'encyclique, les documents pontificaux, bibliographies, appréciations, travaux historiques, ouvrages doctrinaux, résumés et commentaires généraux qui s'y rapportent en quelque façon. La deuxième, dite spéciale, comprend les travaux développant un des points traités dans l'encyclique et réunis ici sous les rubriques: question sociale, principes à conserver, faux remède, part de l'Eglise, de l'Etat, du patron et de l'ouvrier, action sociale. Une table des auteurs vient compléter le volume et une introduction en précise la portée tout en rappelant brièvement l'action des catholiques sociaux au Canada et ailleurs depuis 1891.

Cet inventaire du passé fera comprendre la richesse de la pensée sociale catholique, son évolution nuancée et sa nette orientation; pour beaucoup, ce sera une révélation. Il faut s'en réjouir, féliciter les auteurs et les encourager à nous donner la suite logique, annoncée d'ailleurs, sur *Quadragesimo Anno*. Voici donc, pour les conditions que notre milieu fait à la recherche, un magnifique travail qui dénote de la patience, du savoir-faire et une connaissance rare des sources. Un formalisme professoral leur reprocherait toutefois de ne pas avoir limité leur champ de travail aux ouvrages d'expression française, car les quelques exceptions n'ajoutent rien à l'ensemble; mais les auteurs n'ont pas tenu à la coquetterie de présenter une thèse bien définie et d'avoir parfaitement couvert un champ donné, ils ont voulu simplement rendre service. D'un point de vue méthodologique, on peut se demander si la répartition des titres par ordre chronologique dans la première partie, par ordre chronologique ou logique (d'après les écoles de pensée ou les problèmes cardinaux d'interprétation) dans l'autre n'auraient pas rehaussé de beaucoup leur valeur d'utilité pratique, sans demander plus de travail. Cette disposition, d'ailleurs plus scientifique, aurait permis aux non-spécialistes d'y suivre l'évolution de la pensée sociale catholique, de connaître et de juger les célèbres discussions dont parle l'introduction, tandis que la table alphabétique d'auteurs aurait atténué la difficulté de s'y retrouver, difficulté qui n'est pas absente ici à cause des nombreuses subdivisions. De plus, certains titres de la partie spéciale nous inquiètent: les travaux cités ont-ils été choisis uniquement parce qu'ils traitent un sujet touché dans l'encyclique, mais alors l'essai est très incomplet, ou parce qu'ils se rattachent à elle comme à une source d'inspiration ou un objet d'étude? Il aurait fallu le dire nettement dans l'introduction ou l'exprimer dans les notes qui accompagnent les titres; ces dernières apportent une aide appréciable, mais leur établissement et leur rédaction n'ont pas été soumis à une méthode uniforme.

Toutes ces limitations, que nous avons exprimées, parce que les auteurs ont fait preuve de puissance de travail et de rigueur scientifique, trop rares qualités de nos intellectuels, n'empêchent pas cet essai d'être indispensable dans notre pénurie d'instruments de recherche sociologue. Les initiés y trouveront un moyen plus rapide de travailler, les autres, un horizon qui devrait les intéresser.

Jacques COUSINEAU

(Relations) mai 1942.

Brochure de 86 pages, format 6 x 9. Au comptoir .75s, par la poste .85s. Service de librairie du *Devoir*.

"La loi chrétienne du mariage"

(par Jean VIOLLET)

Les Editions Fides viennent de réimprimer *La loi Chrétienne du mariage*, à l'intention des époux chrétiens désireux de réaliser dans leur vie l'idéal mariage, fait de l'union totale prescrite par le sacrement même qui les a réunis.

En sous-titre, ce volume porte la mention suivante: "Ce qui est permis, ce qui est défendu dans le mariage". On peut juger par là du contenu de ce livre que nous destinons aux gens mariés ou aux jeunes qui sont sur le point d'entrer dans le saint état du mariage.

Il existe sur le sujet des idées fausses, des théories mauvaises et dont la pratique entraîne la déchéance tant physique que morale des époux qui s'y livrent; un prêtre catholique a envisagé nettement la question; il apporte des directives qui ne sont que l'application des principes du Christ et de son Eglise; il souhaite par-dessus tout le bonheur naturel et surnaturel des conjoints, non pas *malgré* le mariage, mais *par* le mariage.

La loi chrétienne du Mariage peut aussi être utile aux prêtres et aux religieux chargés de la confession et de la direction spirituelle. Les cas de conscience les plus fréquents y sont étudiés et des règles applicables à la plupart de ces cas y sont données avec clarté et précision.

Notes de l'éditeur.

Volume de 52 pages. Au comptoir ou par la poste 30 sous, au Service de Librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame (est), à Montréal.

Vie de Jésus

(par François MAURIAC, de l'Académie Française)

Il est une qualité bien exceptionnelle dans la *Vie de Jésus*, de François Mauriac, que les Editions Variétés ont fait rééditer. En effet, voici une vie du Christ qui s'adresse à tous les publics.

Dans une courte mais éloquente préface, l'illustre auteur exprime les raisons qui trop souvent limitent à un petit groupe de lecteurs un ouvrage de ce genre.

"Le Jésus des Evangiles", dit-il, "tantôt ramené par ses historiens aux proportions d'un homme ordinaire, tantôt élevé par leur adoration et par leur amour très au-dessus de cette terre où il a vécu et où il est mort, perd aux yeux du peuple fidèle comme à ceux des indifférents tout contour défini et n'offre plus aucun des traits d'une personne réelle."

Mauriac, écrivain catholique mais aussi romancier pénétrant, évite ces deux écueils. Le portrait qu'il trace n'échappe pas à une certaine ferveur, mais cette ferveur, comme il l'écrit lui-même, ne doit pas "faire trembler la main du peintre, obscurcir son regard."

L'auteur s'écrie: "Voici la plus frémissante des grandes figures de l'Histoire!" Et c'est bien l'expression qui vient à l'esprit après avoir lu ce livre émouvant. Mauriac, on l'a dit avec raison, nous rapproche du Christ. Jésus devient "un homme qui se rattache à une patrie, à un clan; un homme entre beaucoup d'autres... un Galiléen de la basse classe, membre d'une très pauvre famille qui d'ailleurs se moque de lui et le croit fou... adoré des pauvres et haï des superbes... incompris et donc irrité, impatient, quelquefois furieux comme l'est tout amour. *Mais* sous cette violence... règne en profondeur une paix qui ne ressemble à aucune autre..."

Plus loin, Mauriac parlera de nouveau de cette opposition dans la personne même du Christ: violence et calme. Deux aspects d'un même homme éclatent dans les paroles du fils de Dieu, dans sa voix "qui ne se confond avec aucune autre voix: après tant de siècles, elle tremble encore dans chaque mot qu'on a retenu de lui!"

Bref, *Vie de Jésus* est un livre qui détaille à la fois la divinité du Christ et son humanité, en des termes d'un accent jusqu'ici inconnu. En le refermant, le lecteur comprendra sans doute cette impressionnante parole de l'Evangile: "Jamais homme n'a parlé comme cet homme."

Notes de l'éditeur.

Un volume de 285 pages, format bibliothèque. Au comptoir $1.00, par la poste $1.25. Service de Librairie du *Devoir*.

"Relations entre jeunes gens et jeunes filles"

(par Jean VIOLLET)

Voici un livre que les Editions Fides viennent de réimprimer et qui est destiné à tous les éducateurs, de même qu'à tous les jeunes.

Aux jeunes, il donnera plus de lumière sur leurs propres problèmes, plus de moyens de les résoudre; il leur enseignera à vivre heureux, dans la pureté et la paix. "Nous savons par avance, écrit l'auteur, que les jeunes nous seront reconnaissants de leur avoir parlé avec franchise et netteté. Combien nous ont confié que, s'ils étaient tombés, c'est que jamais on ne leur avait parlé clairement des dangers qui les menaçaient".

Ce livre est écrit avec toute la précision et toute la délicatesse nécessaires; il est fait pour être compris et ne saurait troubler un esprit sain.

Avec l'auteur et nombre d'autres, nous croyons ferme que l'ignorance des dangers qui guettent jeunes gens et jeunes filles n'est pas l'arme la plus sûre. Une connaissance exacte de ces dangers et des moyens naturels et surnaturels propres à les combattre, est certainement plus efficace, surtout à une époque où les milieux de travail comme les milieux de loisirs favorisent les rencontres quotidiennes de garçons et filles.

Aux éducateurs, il permettra de mieux connaître et de mieux comprendre les problèmes qui se posent pour les âmes qui leur sont confiées; plus éclairés, ils sauront mieux aider les jeunes, tant garçons que filles, à être prudents et à bien préparer leur bonheur.

Notes de l'éditeur.

Volume de 125 pages. Au comptoir, .50s, par la poste .55s. Service de Librairie du *Devoir*.

Allocutions et lettres

DE S. S. PIE XII, DE JUIN A NOVEMBRE 1941

L'Ecole Sociale Populaire continue la publication en brochures des "allocutions et lettres du Souverain Pontife. Le fascicule qui vient de paraître comprend cinq allocutions et deux lettres. On y remarque en particulier l'allocution prononcée à la radio, le 29 juin 1941, en la fête des saints apôtres Pierre et Paul, sur "la Providence divine et les affaires humaines" — la traduction française est de l'Ecole Sociale Populaire — et le discours sur "le jeune homme soldat et disciple du Christ", adressé le 2 novembre aux lauréats du concours national de culture religieuse et de chant sacré.

Plus que jamais les catholiques de l'univers ont besoin de connaître et de méditer les enseignements de leur chef spirituel afin d'en imprégner leur vie. Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, au Service de Librairie du *Devoir*, 430, Notre-Dame (est), à Montréal.

"Le Mystère de la Sainte Trinité"

(par Dom Lucien Chambat, O.S.B.)

On trouve dans ces pages une lumineuse synthèse de ce que nous offre, sur ce mystère fondamental de notre foi, la théologie.

Il est difficile d'exposer d'une manière plus limpide ces hautes notions. L'auteur a réalisé ce tour de force: respecter toute la rigueur de l'argumentation et se mettre cependant à la portée d'un grand nombre de personnes.

Sans doute, après cette lecture, le mystère reste mystère; mais la raison en a vu la possibilité, en a même perçu l'harmonie. Nous avons relu ces pages plusieurs fois avec une admiration et une satisfaction toujours nouvelles.

Le Mystère de la Sainte Trinité, par Dom Lucien Chambat, O.S.B., est en vente au prix de .40s l'exemplaire au Service de Librairie du *Devoir*.

"Culture"

(Revue trimestrielle)

Sciences religieuses et sciences profanes au Canada.

SOMMAIRE: mars 1942

Articles: Hervé Biron: Benjamin Suite intime. James Gerard Shaw: Brother Sagard's Huronain Triangle. Archange Godbout: Documents inédits sur une "chicane" célèbre. A.-M. Ethier: Les principes de la connaissance humaine.

Bulletin d'histoire: Archange Godbout: Sociétés historiques de langue française.

Mélanges. — *** M. Pierre-Georges Roy. Antoine Roy: Bibliographie de M. l'abbé Ivanhoë Caron. Gérard Malchelosse: Les Dix, Montréal. Archange Godbout: Les Cahiers des Dix, numéro six. Gabriel Nadeau: Chronique franco-américaine. J.-L. Tremblay: Une nouvelle revue scientifique.

Chronique. — Canada en général; Alberta; Colombie canadienne; Manitoba; Nouveau-Brunswick; Nouvelle-Ecosse, Ontario; Québec.

Comptes rendus. Les livres canadiens. Répertoire bibliographique.

Au comptoir, 60 cts. Par la poste, 70 cts. Service de Librairie du *Devoir*.

"La Famille"

JUIN-JUILLET 1942

Sommaires:

Couverture, photo Ric; Editorial: les mères qui gagnent de l'argent; Lettre de Mgr Perrier à l'Institut familial; Nos enfants travaillent trop jeunes, Gonzalve Poulin; Savoir vivre; Pour la sécurité du foyer, Odette Vincent; Potier ou jardinier, Gilbert Laverdure; Pour des vacances familiales et chrétiennes, Romain Légaré; Tout voir, tout lire..., A.-S. M.; Le mouvement familial à Montréal, Marcel Trahan, avocat; Fleurir sa demeure et goûter plus de bonheur, Stephen Vincent, du Jardin botanique; La miche de pain; Chez les Dubois, Voysin Denfance; Les écoles ménagères moyennes, Albert Tessier; L'angélique; Conseils alimentaires, Mme Georges Boudrias; Menus économiques, Monique Bureau; Service généalogique, Archange Godbout; Occupons nos loisirs, Monique Bureau.

"L'Educateur"

JUIN-JUILLET 1942

Information familiale, le Directeur de l'Institut familial; Crescite et multiplicamini, Hervé Blais; L'hygiène mentale du nouveau-né, J.-C. Miller, M.D.; Que penser des mariages de guerre?, Gonzalve Poulin; Condition juridique de la femme dans la province de Québec, Jean Rollieu; Les vertus de nos enfants, Odette Vincent; Historique des lois pour la protection de l'enfance, Marcel Trahan, avocat; Mangeons plus de fruits, J.-Ernest Sylvestre, M.D.; Les soins à donner au bébé, Aram Lacoursière, M.D.

Au comptoir 10c, par la poste 12c. Service de Librairie du DEVOIR.

L'"Actualité économique"

SOMMAIRE

Le climat de la province de Québec, Pierre Dagenais, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

La colonisation dans Québec, Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales (Montréal).

Bibliographie: Les livres (comptes rendus bibliographiques) — Pour les chercheurs (bibliographie classifiée).

Au comptoir .35s, par la poste 40s. Service de Librairie du *Devoir*.

SEPTIEME

Bulletin des études françaises

PUBLIE PAR LES SOINS DU COLLEGE STANISLAS DE MONTREAL

MAI 1942

SOMMAIRE

Hommage à Ville-Marie, par M. A.-M. LEMOINE, directeur.
Ville française et catholique, par M. Ernest TETREAU, président de l'Alliance française.
La Dauversière, le premier fondateur de Montréal, par dom Albert JAMET. O.S.B.
La Rencontre, sonnet, par Paul GAY, C.S.Sp.
Paul Chomedey de Maisonneuve, par l'abbé Lionel GROULX, prof. d'Histoire à l'Université de Montréal.
Jeanne Mance, cofondatrice de Ville-Marie, par Soeur MONDOUX, de l'Hôtel-Dieu.
Le Mont-Royal, par M. Maurice DANLOUX-DUMESNILS, prof. Ecole Polytechnique.
La compagnie du SS. Sacrement, par M. Jean SEZNEC, prof. Université Harvard.
Octobre 1641, sonnet, par M. Marcel DROCOURT, C.S.Sp.
Statut administratif de la "Folle entreprise", par M. René RISTELHUEBER, ministre de France.
Les Jésuites à Montréal 1642-1692-1842, par M. Paul DESJARDINS, S.J.
Montréal missionnaire, par Mgr BREYNAT, archevêque, vic. apost. de Mackenzie (T. N.-O.).
Kateri Tekakwita, par M. Guy BOULIZON, prof. Collège Stanislas.
Le premier ingénieur de la Nouvelle-France, Ch. de Lery, par M. André-V. WENDLING, prof. Ecole Polytechnique et Univ. de Montréal.
Sang des Martyrs: Dollard, Lemaître, Vignal, Closse, par M. Léon MARCHAL.
Rôle historique de Montréal, par M. Jean-P. HOULE prof. Coll. Stanislas.
Montréal, lieu d'élection pour une soeur d'Atala, par M. F. BALDENSPERGER, prof. Univ. de Californie.
La médecine française au Canada, par le Dr Pierre MASSON, prof. Université de Montréal.
Montréal, centre d'explorateurs et de découvreurs, par M. Pierre DAGENAIS, prof. Ecole normale.
Moines défricheurs, par le Dr M. PANISSET, prof. Ecole vétérinaire d'Oka.
Notre-Dame, la "paroisse", par M. Henri GAUTHIER, P.S.S.
Montréal intellectuel, par Mgr Olivier MAURAULT, recteur de l'Univ. de Montréal.
L'Exposition du Livre sur Montréal, par M. Léo-Pol DESROSIERS, conservateur de la Bibliothèque de Montréal.
Unité française au Canada, par M. Victor BARBEAU, prés. des Ecriv. can.
Une utopie est un berceau, par M. Pierre RICOUR, pof. Collège Stanislas.
Marguerite Bourgeoys et son oeuvre, par M. H. GARROUTEIGH, P.S.S.
Montréal et les Missions outre-mer, par M. J. GARIEPY, ptre M.E.
Montréal et l'école, par M. René GUENETTE.
Les Frères des E. C. dans l'histoire de Montréal, par F. M.-CYRILLE.
Les origines de Montréal et le frère André, par le R. P. POITRAS, provincial S.C.
Les Frères de l'In. C. à Montréal, par F. ST-ALBAN.
Quelques dates françaises à Ville-Marie, par M. l'abbé A. YON.
Montréal et le rayonnement de son esprit, par M. P. COURTINES, prof. à Queen's College, Flushing, N.-Y.
La vie économique à Montréal, par M. Alfred TARUT, président de la Chambre de Commerce française.
Les philosophes de France au Canada français, par M. Julien PEGHAIRE, C.S.S.
La mère canadienne à Ville-Marie, par Mme RINFRET.
"Ce n'est qu'un grain de sénevé", par M. R. TANGHE, prof. à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales.
Un poète de Montréal: Albert Lozeau, par M. A. FEUILLERAT, prof. Univ. Yale.
S. Jean de Brébeuf et la mission de Huronie, par M. Henri COURSIER, Consul Général de France.
Après le traité de Paris, par M. Gérard MORRISSET, prof. Ecole des Beaux-Arts de Québec.
La musique et le cinéma français à Montréal, par M. Jean VALLERAND.
Quelques publications du Tricentenaire, par MM. LE MAITRE, CHAMPROUX, VOISINE.

La plupart des illustrations sont l'oeuvre de MM. J. Laurent, G. Boulizon, P. Roux, professeurs au Collège.

Numéro spécial pour le 3ème Centenaire. Près de 200 pages. Au comptoir .50s; par la poste .60s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

Deuxième édition

Quelle vie !

Biographie

par Adrienne MAILLET

Vie mouvementée d'une Canadienne française jetée par toutes sortes de circonstances inattendues dans des conditions de vie tour à tour heureuses et tragiques, mais toujours traversées avec un optimisme inaltérable et une confiance indéfectible en l'avenir.

L'ouvrage n'est jamais sans intérêt. Les événements se succèdent en vitesse. Il n'y a pas de calme plat.

Volume de 224 pages, $1.00 *(par la poste, $1.10)*

En vente à la LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

LA TERRE DE CHEZ NOUS

est un hebdomadaire agricole qui appartient aux cultivateurs et qui défend leurs intérêts professionnels et coopératifs.

• • •

L'abonnement coûte un dollar par année et est payable à

La Terre de Chez Nous

515, avenue Viger, Montréal

LA RADIO ... LE MONDE

Samedi, 4 juillet 1942

Ondes courtes

LONDRES — 5.45 p.m. — Nouvelles — GSC.
LONDRES — 6.30 p.m. — Revue de la guerre — GSC
LONDRES — 8 p.m. — Visite à l'American Eagle Club — GSC, GRG.
MOSCOU — 8.30 p.m. — Nouvelles en anglais — RKE, 8.1 még., 36.9 m.
LONDRES — 9.15 p.m. — Democracy marches — GSC, GRG.
GUATEMALA — 11.15 p.m. — Concert de fanfare — TGWA, 9.68 még., 31 m.
LONDRES — 12.30 a.m. — Nouvelles — GSC, GRG.
GUATEMALA — 1 h. 10 a.m. — Orchestre — TGWA, 9.68 még., 31 m.

Principaux programmes américains

A WEAF:
3.15 p.m., Air Youth for victory.
4.00 p.m., Pan-American Holyday.
6.30 p.m., The Art of Living.
9.00 p.m., National Barn Dance.
10.15 p.m., Labor for Victory.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA:

LA SURVIVANCE FRANCAISE. — 7.15 p.m. — Le conférencier de la Survivance française samedi sera M. l'abbé Emile Lambert, ancien curé, chapelain de la maison-mère des Soeurs Grises à Montréal. L'abbé Lambert a pris pour sujet de sa causerie: Traditions et coutumes au service de la survivance française.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

Midi Musique militaire.
12.15 Chansonnettes.
12.35 Réveil rural.
12.59 Signal-horaire.
1.15 Nouvelles.
1.30 Pianistes Reiser.
1.45 Jean Brooks, chanteur.
2.00 Mélodies.
2.30 Musique.
2.45 A choisir.
3.00 Musique.
3.15 Musique.
3.30 Intermède.
3.35 Patterns in Blue.
4.00 Airs d'opéra.
5.00 Orch. Breeze.
5.16 Musique.
5.30 Orch. Hawkins.
6.00 L'armée féminine.
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.
6.45 Chansonnettes.
7.00 Musique.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.
7.45 Causerie sur le Brésil
8.00 Concert intime.
8.30 La mine d'or.
9.00 Orch. symph NBC.
9.45 Orch. LaSalle.
10.00 Nouvelles et sport.
10.15 Orch. de danse.
10.30 Orch. de danse.
11.00 Orch. de danse.
11.15 Musique de danse.
11.30 Poèmes symphoniques
11.55 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles

Midi Nouvelles de BBC.
12.15 Dawson, chanteur.
12.30 Children's scrapbook
12.59 Signal-horaire.
1.00 Radio-journal.
1.15 Khaki scrapbrook.
1.45 Commentaires.
2.00 L'Heure symphonique
3.00 Musique de l'aviation.
3.30 Campus Capers.
3.58 Intermède.
4.00 Nouvelles.
4.02 Pan-American Holiday.
4.30 Programmes.
4.45 Musique.
5.00 Gentlemen with wings
5.30 A choisir.
6.00 Soldats canadiens outre-mer.
6.15 Radio-journal.
6.30 Musique.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Letters from Britain.
7.30 Orch. Laval.
7.45 Commentaires.
8.00 Intermède.
8.05 With the troops in Britain.
8.30 Hommage aux nations alliées.
9.00 A choisir.
9.30 Orch. LaSalle.
9.45 Orch. Casa Loma.
10.00 Nouvelles.
10.15 Orch. Romanelli.
10.30 Stag party.
11.00 Wings abroad.
11.15 Britain speaks.
11.30 Nouvelles de BBC.
12.00 Nouvelles.

CKAC-730 kilocycles

Midi Musique militaire.
12.15 Musique en dinant.
12.45 Mélodies.
1.00 Nouvelles.
1.10 Betty bee-hive.
1.25 Bourse.
1.30 This is our fight.
2.00 Le Comité des oeuvres catholiques.
2.15 Un peu de tout.
2.30 Creek follies.
3.00 Bulletin des fermiers.
3.15 Sérénade.
3.30 F.O.B. Détroit.
4.00 Evénements sociaux.
4.30 Nouvelles et programmes.
4.35 At meadow brook.
4.45 Evénements sociaux.
5.00 At meadow-brook.
6.00 Mélodies.
6.15 Le vieux loup de mer.
6.30 Intermède.
6.35 Intermède.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles.
7.00 A l'opérette.
7.30 Radio petit-monde.
8.00 Orch. Lombardo
8.30 Présentation CKAC.
9.05 Diables rouges.
9.30 Revue parlementaire.
9.45 Récital de chant.
10.00 Musique tzigane.
10.30 Four Balladeers.
10.43 Journal parlé.
11.00 Bonsoir les sports.
11.15 Orchestres.
12.00 Nouvelles.
12.05 Orchestres.
1.00 Nouvelles.

CFCF-550 kilocycles

Midi Mélodies
12.30 Riding the range.
12.45 Highlights.
1.00 Nouvelles.
1.05 Radio Club.
1.30 Pianistes Reiser.
1.45 Joan Brooks.
2.00 Mélodies.
2.30 Piano.
2.45 Here's to you.
3.00 Fanfare de l'aviation.
3.30 Orgue.
4.00 Club Matinee
5.30 Orch. Hampton.
6.00 Musique de concert.
6.15 Nouvelles-éclair.
6.25 What's happening?
6.30 Lucky melodies.
6.45 Orch. Barnet.
6.50 Danse.
7.00 Causerie.
7.30 Danse.
7.45 Sport
8.00 Progrès civique et Municipal Bureau.
8.15 Mélodies.
8.30 Swop night.
9.00 Orch. symph. NBC.
10.00 Believe it or not.
10.30 Nouvelles.
10.45 Stag party.
11.00 Orch. Reisman.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

Midi Heure féminine.
12.45 Bonin et Frères.
1.00 Radio-journal.
1.05 Heure féminine.
2.00 Heure.
2.01 Orchestre.
2.30 Fanfare.
2.45 Dyana Gayle.
3.00 Poèmes symphoniques
4.00 Nouvelles.
4.10 Quatuor Lemarr.
4.30 Chansons françaises.
5.00 The dansant.
5.25 Nouvelles.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Méli-mélo.
6.15 Radio-journal.
6.30 Musique sur demande
7.00 Un peu de tout.
7.30 Sport.
7.45 Trio Pleasants.
8.00 Tragédies de la vie.
8.45 Fire of a kind.
9.00 Mother and Dad.
9.30 Studio.
10.00 South American Way.
10.15 Nouvelles.

* * *

Dimanche, 5 juillet 1942

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

8.00 Intermède.
8.05 Ch. Courboin, organiste.
8.30 Aubade.
8.55 Nouvelles.
9.00 Chansonnettes.
9.15 Variétés.
9.30 Concert dominical.
10.00 Messe de l'armée aux champs de bataille.
11.00 Rhapsody of the Rockies
11.30 Revue-miniature.
Midi Les services de l'armée.
12.15 Radio-journal.
12.25 Intermède.
12.30 Radio-City Music-Hall
12.59 Signal-horaire.
1.00 Radio-City.
1.30 Modern music.
1.45 Musique.
2.00 Orch. Kaye
2.30 Music-hall.
3.00 Orch. Spitalny.
3.15 Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.30 Airs d'opéra.
5.00 Maîtres de la musique
5.30 Orch. Kenney.
6.30 Nouvelles.
7.00 Musique.
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 Une semaine de guerre.
8.00 Orch. Dorsey.
8.30 Mélodies oubliées.
9.00 Les plus belles lettres.
9.30 Album de la musique.
10.00 Radio-journal.
10.15 Variétés.
11.00 Musique variée.
11.15 Orch. de danse.
11.30 Poèmes symphoniques.
11.55 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles

8.00 Radio-journal.
8.05 Courboin, organiste.
8.30 Quatuor à cordes.
9.00 Concert dominical.
9.15 Deep River Boys.
9.30 Words and music.
10.00 Nouvelles.
10.05 Musique.
10.30 Causerie.
10.45 Récital d'orgue.
11.00 Service religieux.
Midi Nouvelles de BBC.
12.15 Between ourselves.
12.30 Le Beaver Club.
12.59 Signal-horaire.
1.00 Hello children.
1.15 Just Mary
1.30 Modern music.
2.00 Nouvelles.
2.04 Old country mail.
2.15 Courrier des armées néo-zélandaises et australiennes.
2.30 Religious period.
3.00 Music for neighbours
3.20 Opéra.
4.00 Beaux disques.
4.15 Intermède.
4.30 Church of the air.
5.00 Nouvelles.
5.03 Troop Tune.
5.30 Débat oratoire.
6.00 Sweet and low.
6.30 Revue de la semaine.
6.40 Intermède.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 Office religieux.
8.00 A choisir.
8.30 A choisir.
9.00 Causerie.
9.30 Album américain de musique familière.
10.00 Nouvelles.
10.15 Variétés.
11.00 Sketch.
11.15 Causerie du généralissime et de madame Chiang-Kai Shek.
11.30 Nouvelles de BBC.
12.00 Nouvelles.

CKAC-730 kilocycles

8.30 L'art vocal.
8.55 Heure.
8.55 Information.
9.00 L'Oratoire.
9.15 Orgue.
9.45 Gypsy caravan.
10.30 Dimanche musical.
11.00 Intermède.
11.05 Vera Brodsky, pianiste.
11.30 Nouvelles.
Midi Mélodie
12.15 Mode et musique.
12.30 Choeur et orgue de Salt Lake.
1.00 Le Bon parler français.
1.15 Radio-Concert.
2.00 Spirit of '42
2.30 L'Opéra de St-Louis.
2.55 Musique militaire.
3.00 Symphonie Columbia
4.30 Variétés.
5.00 The family hour.
5.45 Orgue.
6.00 A l'opéra.
6.45 Nouvelles
7.00 Le vagabond.
7.15 Le Secrétariat du peuple.
7.30 Présentation World.
7.45 Récital de piano.
8.15 Roland Bédard.
8.25 Nouvelles.
8.30 Claire Gagnier.
9.00 Fred Allen.
10.00 Images de guerre.
10.15 Présentation Columbia.
10.45 Journal parlé.
11.00 Sport.
12.00 Nouvelles.

CFCF-600 kilocycles

8.00 Nouvelles.
9.00 Nouvelles.
9.05 Musique.
9.15 Coast to coast.
10.00 Church in the wildwood.
10.15 Mélodies.
10.30 Southernaires.
11.00 Nouvelles.
11.05 Piano.
11.15 Recital period.
11.30 Revue-miniature.
12.00 Novatime.
12.15 Mélodies.
12.30 Amateurs de Sobie.
1.00 Nouvelles.
1.15 Aloha land.
1.30 African Trek.
1.55 Orgue.
2.00 The Blue Theatre.
2.30 The show of yesterday and today.
3.00 Frederick et Sullivan.
3.15 Concert.
3.30 Valses.
4.00 National vespers.
4.30 Army-Navy game.
5.00 Orch. de danse.
5.30 Sunday at home.
6.00 Goldman band.
6.15 Causerie.
6.30 Nouvelles.
6.40 Musique.
6.45 Quatuor nègre.
7.00 Concert Hall.
7.30 Programme dramatique.
8.00 Tommy Dorsey.
8.30 Inner sanctum mysteries.
9.00 Music for madame.
9.30 Sing for dough.
10.00 Academy award.
10.30 Nouvelles
10.45 Concert de cordes.
11.00 Intermède.
12.00 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

4.55 O Canada.
4.55 Sommaire.
5.00 Heure — Chansons.
5.30 Nouvelles.
5.40 Musique militaire.
5.45 Intermède.
6.00 Prog. commercial.
6.15 Chansons françaises.
6.45 Chansons de Mariane
7.00 Fronts de guerre.
7.30 Radio-roman

Ondes courtes

LONDRES — 5.15 p.m. — Nouvelles — GSC.
MOSCOU — 6.20 p.m. — Emission en anglais — RKE, 8.1 még., 36.9 m.
LONDRES — 6.30 p.m. — Canadian news letter — GSC
GUATEMALA — 8 p.m. — Fanfare — TGWA, 9.68 még., 31 m.
LONDRES — 8.30 p.m. — Causerie — GSC, GRG.
MOSCOU — 8.30 p.m. — Commentaires en anglais — RKE, 8.1 még., 36.9 m.
CITE DU VATICAN — 9.30 p.m. — Emission en anglais — HVJ, 9.6 még., 31.06 m.
LONDRES — 10 p.m. — Answering you — GSC, GRG.
LONDRES — 10.45 p.m. — Nouvelles — GSC, GRG.
GUATEMALA — 11 p.m. — Concert — TGWA, 9.68 még., 31 m.
LONDRES — 12.30 a.m. — Nouvelles — GSC, GRG.
GUATEMALA — 12.45 a.m. — Orgue — TGWA, 9.68 még., 31 m.

Principaux programmes américains

A WEAF:
12.30 p.m., Concert vocal et instrumental, avec Emma Otero, soprano.
1.00 p.m., The People.
1.15 p.m., Cordes d'argent.
2.30 p.m., La Table ronde de l'Université de Chicago.
3.15 p.m., The Far East. Causerie d'Upton Close.
3.30 p.m., L'Heure de l'armée américaine.
4.30 p.m., We Believe: programme religieux.
5.30 p.m., Plays for Americans.
5.45 p.m., Les ports du Pacifique.
6.00 p.m., L'Heure catholique américaine.
6.30 p.m., Victory Parade.
8.00 p.m., Variétés.
8.30 p.m., One man's family.
9.00 p.m., Manhattan merry-go-round.
9.30 p.m., L'Album américain de musique familière.
10.00 p.m., L'Heure charmante.

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA:

10.15 p.m. Fray et Braggiotti, deux des plus fameux pianistes de l'heure comme duettistes, joueront pour Radio-Canada, dimanche, au concert Variétés. Ces deux pianistes ont fait leurs débuts, il y a une dizaine d'années aux studios de Columbia et se sont acquis bientôt une réputation d'ailleurs bien méritée. Ce sont des artistes avant tout. Ils ont créé un genre à peu près unique au concert. Leur répertoire est très vaste: il va de Bach à Gershwin. Allan McIver a fait un choix d'airs du music-hall parmi les plus nouveaux. On retrouvera au programme Dorothy Whyte, les artistes du Trio Lyrique, Anna Malenfant, Lionel Daunais et Jules Jacob, et enfin, un choeur a cappella. Rusty Davis est le réalisateur de cette émission du dimanche soir.

LES PLUS BEAUX DISQUES

Programme des auditions symphoniques de la discothèque de Radio-Canada pour la semaine commençant le dimanche, 5 juillet:

Dimanche, 5, 3 h. 15: Symphonie no 3 en mi bémol (Héroïque), de Beethoven. Orch. de New-York, dir. Walter.

Lundi, 16, 3 h. 33: Symphonie no 4 en fa mineur, de Tschaikowsky. Orch. symphonique de Boston. Chef, Koussevitsky.

Mardi, 7, 3 h. 33: Symphonie no 1 en si bémol, de Schumann. Orch. symphonique de Boston. Chef, Koussevitsky.

Mercredi, 8, 3 h. 33: Concerto no 3 en ré mineur, de Rachmaninoff. Horowitz et la Symphonie de Londres, dir. Coates.

Jeudi, 9, 3 h. 33: Ainsi parla Zarathoustra, de Strauss. Orch. symphonique de Boston, dir. Koussevitsky.

Vendredi, 10, 3 h. 33: Concerto pour violon en ré majeur, de Brahms. Heifetz et la Symphonie de Boston, dir. Koussevitsky.

Samedi, 11, 10 h. a.m.: Symphonie no 2 en ré majeur, de Sibelius. Orch. de Boston, dir. Koussevitsky.

EMISSIONS HEBDOMADAIRES SUR LA PROTECTION DES FORETS

Le poste CBF de Radio-Canada a mis à la disposition de l'Association forestière canadienne, à 2 h. 30, chaque dimanche après-midi, une interviou de cinq minutes sur la protection de la forêt. L'émission porte le titre suivant: Le pays que nous aimons.

Avez-vous besoin de bons livres ?

Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Lundi, 6 juillet 1942

Principaux programmes canadiens

A RADIO-CANADA:

8.05 p.m. Katherine Hamilton, mezzo-soprano, prendra part au concert que dirigera Jean Deslauriers, lundi, sous la rubrique Sérénade pour cordes. Mme Hamilton est née aux Indes, a étudié son art en Angleterre et donné une série de concerts en Europe et en Amérique, où la critique l'a accueillie très favorablement. Jean Deslauriers fera entendre des oeuvres populaires comme Song of the Bayou, de Bloom; Danse Indienne, de Skilton; O Suzanna, de Foster.

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles

7.30 Nouvelles.
8.00 Nouvelles.
8.15 Elévations.
8.30 Pot-pourri.
8.55 Nouvelles
9.00 Carte blanche.
9.15 Quinze minutes avec
9.30 Studio.
9.57 Nouvelles.
10.00 Vie de famille.
10.15 Chansonnettes.
10.30 Le vieux maître.
10.45 C'est la vie.
11.00 Grande soeur.
11.15 Poèmes symphoniques.
Midi Jeunesse dorée.
12.15 Quelles nouvelles?
12.30 Nouvelles.
12.35 Réveil rural.
1.00 Rue principale.
1.15 Nouvelles.
1.30 Vers le soleil.
1.45 Orch. Lopez.
2.15 Chansonnettes.
2.30 Récital Hawkins-Hill.
3.00 Music Hall.
3.30 Nouvelles.
3.33 Chefs-d'oeuvre de la musique.
4.15 Récital de chant.
4.30 Musique de chambre.
5.00 Heure du thé.
5.15 Fémina.
5.30 Les beaux disques.
6.45 Intermède.
6.00 Programmes ce soir.
6.05 La radio ce soir.
6.10 Sport.
6.15 Nouvelles.
6.30 Lionel Parent
6.45 La Voix des Crèches.
7.00 Pension Velder.
7.15 Un homme et son péché.
7.30 Nouvelles françaises de BBC.
7.45 M. Balthazar.
8.00 Intermède.
8.05 Sérénade pour cordes.
8.30 Comme tout le monde.
9.00 Kenneth Neate, ténor.
9.30 Le chant du monde.
10.00 Nouvelles.
10.15 Trio instrumental.
10.30 Orch. Turner.
11.00 Orchestre.
11.30 Poèmes symphoniques.
11.55 Nouvelles.

CBM-940 kilocycles

7.30 Nouvelles.
8.00 Radio-journal.
8.15 Prières.
8.30 Marches.
9.00 Happy Jack, chanteur.
9.15 Orch. Lawsen.
9.30 Daily Dozin.
9.45 Music Room.
10.00 Musique.
10.15 Orch. King.
10.30 Choeur Metcalf.
10.45 Musique.
11.00 Life can be beautiful.
11.15 Vic and Sade.
11.30 The soldier's life.
11.45 Stories from life.
Midi Nouvelles de BBC.
12.15 The Bartons.
12.30 Produits de la ferme.
12.59 Signal-horaire.
1.00 Radio-journal.
1.15 Happy gang.
1.45 Trio Toronto.
2.00 Mary Marlin.
2.15 Vic and Sade.
2.30 Life can be beautiful.
2.45 Récital de chant.
3.00 Against the storm.
3.15 Ma Perkins.
3.30 Young's family.
3.45 Road of life.
4.00 Nouvelles.
4.02 Théâtre.
4.30 Nouvelles.
4.15 Intermède.
4.30 Beaux disques.
5.00 Front line family.
5.15 Programmes ce soir.
5.30 Concert d'orchestre.
5.45 Open Box.
6.00 Orch. Messer.
6.15 Radio-journal.
6.30 Sport.
6.35 Votre armée.
6.45 Nouvelles de BBC.
7.00 As matter of fact.
7.15 Fémina.
7.30 Newbridge Family.
7.45 Récital.
8.00 Commentaires.
8.05 Sérénade pour cordes
8.30 Débat sur le travail.
9.00 Serenata.
9.30 Le chant du monde.
10.00 Nouvelles.
10.15 L'armée canadienne outre-mer.
10.30 Orch. Turner.
11.00 Canterbury tales.
11.15 Britain speaks.
11.30 Nouvelles de la BBC
12.00 Nouvelles.

CKAC-730 kilocycles

7.00 Bonne humeur.
7.20 Informations.
7.25 Le quart d'heure de l'Oratoire.
7.40 Pot-pourri.
7.55 Informations.
8.00 Disques.
8.30 Sport.
8.45 Nouvelles.
9.00 Courrier d'Odette.
9.15 Questionnaire.
9.30 Variétés.
10.00 Roman-feuilleton.
10.15 Heure récréative.
10.30 Courrier d'Odette.
10.45 Capsules mélodiques.
11.00 Orch. de concert.
11.15 Histoires d'amour.
11.30 Radio-potins.
11.45 Heure ensoleillée.
Midi Quickies.
12.15 Big Sister.
12.30 Mélodies.
12.45 La parade du midi.
1.00 Nouvelles.
1.10 Betty Bee-Hive.
1.25 M. X. au piano.
1.30 La pension Velder.
1.45 Coffret musical.
2.00 Entre vous et moi.
2.15 Un peu de tout.
2.30 Concert.
3.15 La bourse et la ferme.
3.30 Orch. de concert Columbia.
4.00 Evenements sociaux.
4.15 CKAC ce soir.
4.25 Nouvelles.
4.30 C'est la vie.
4.45 Tante Lucie.
5.00 Grande Soeur.
5.15 Valses.
5.30 Rue principale.
5.45 Madeleine et Pierre.
6.00 Vie de famille.
6.15 Moi j'ai dit ça?
6.25 Intermède.
6.30 Opérette.
6.35 Phonologue.
6.40 La pièce du jour.
6.45 Nouvelles.
7.00 Le soldat Bidoche.
7.15 Le don Juan.
7.30 Nazaire et Barnabé.
7.45 Lionel Parent.
8.00 Amours de Ti-Jos.
8.30 Sergent swing.
9.00 Théâtre Hollywood.
10.00 Vox Pop.
10.30 Olga Coelho.
11.00 Sport.
11.15 Journal parlé.
12.00 Nouvelles.
12.05 Orchestres.

CFCF-550 kilocycles

7.45 Tante Jemima.
8.00 Nouvelles.
8.15 Melody.
8.30 Orch. Shilkret.
8.40 Homemakers revue.
8.55 Nouvelles.
9.00 Breakfast club.
10.00 Nouvelles.
10.10 Musical headlines.
10.25 Musique.
10.30 House in the country.
10.45 String time.
11.00 Your fortune.
11.15 Novelty group.
11.25 For ladies.
11.45 Orgue.
11.50 Nouvelles.
12.00 Mélodies.
12.15 Musique.
12.30 Soldier's life.
12.45 Highlights.
1.00 Nouvelles.
1.05 Men of note.
1.15 Your gospel singer.
1.30 Canadian club.
2.15 Book-ends.
2.30 Cavalcade of drama.
2.45 Jack Baker.
3.00 Voice of memory.
3.15 Smiling Jack.
3.30 Stars of the week.
3.45 La Broadway.
4.00 On the high seas.
4.15 Matinee club.
4.55 Musique.
5.00 Heure du thé.
5.15 Air Corps Band.
5.30 Flying patrol.
5.45 Secret city.
6.00 Sérénade.
6.15 Nouvelles-éclairs.
6.25 What's happening.
6.30 Lucky melodies.
6.45 Easy aces.
7.00 A choisir.
7.15 Lum et Abner.
7.30 Uncle Troy.
7.45 Sport.
8.00 Lest we forget.
8.05 Blue Bonnetts cloeker.
8.10 Orgue.
8.30 True or false.
9.00 Studio.
9.30 Your blind date.
9.55 Piano.
10.00 Contre-espion.
10.30 Nouvelles.
10.45 Orch. Steele.
11.00 Orchestre.
11.05 Orchestre.
12.55 Nouvelles.

CHLP-1490 kilocycles

8.16 Informations.
8.30 Réveille-matin.
9.00 Chansons françaises.
9.15 Radio-journal.
9.25 Les deux sapins.
9.30 Chansonnettes.
9.45 Comédie musicale.
10.00 Duo de rêve.
10.15 Pour vous plaire.
10.30 Parade matinale.
11.00 Vedettes.
11.15 Accordéon.
11.45 Mme d'Arcy.
11.30 Emission commerciale.
Midi Heure féminine.
1.00 Radio-journal.
1.05 Heure féminine.
2.00 Heure.
2.01 Concert masters.
2.30 Orch. Deutch.
2.45 Swing et classique.
3.00 Chansons françaises.
3.30 Hollywood band.
3.45 Orch. Tomlin.
4.00 Nouvelles.
4.10 Diana Gale.
4.30 Chansons françaises.
5.00 Thé dansant.
5.30 Radio-spécial.
6.00 Méli-mélo.
6.15 Radio-journal.
6.25 CHLP ce soir.
6.30 Musique sur demande
6.45 Radio-annuaire.
7.00 Heure familiale.
7.00 Heure précises.
7.30 Claude Bourgeois.
7.45 Oncle Troy.
8.15 L'Auberge de la Forêt-Noire.
8.30 DaSylva, pianiste.
9.00 Heure.
9.30 Dramas ignorés.
10.00 Orch. Cole.
10.15 Nouvelles.
11.00 Heure.

Graphologie au "Devoir"

Christiane. — Soyez patiente. J'ai un grand nombre de correspondants qui passent à tour de rôle.

Oiseau bleu. — L'analyse qui paraît dans le journal est de 25 sous, et le prix d'une étude personnelle, envoyée dans les huit jours, est d'un dollar.

R. Lesage. — Envoyez de la même écriture.

S.U.H.S. — J'attends un autre manuscrit.

Amicus. — Impressionnable et imaginatif, c'est un homme actif, pratique et énergique. Sensible et bon, il est très humain, capable de comprendre et d'aider. Sûr de lui, il a de l'initiative et le don d'influencer et d'entraîner à sa suite. La volonté est ardente, autoritaire et tenace. Impatient; attaché à ses idées et à ses opinions, il contredit et discute avec une chaleur qui peut aller à l'emportement. Ouvert, sincère, ne se gênant pas pour dire ce qu'il pense, il n'a peut-être pas assez le souci de ne pas blesser. Le coeur est affectueux, il est capable de dévouement mais il veut le faire à sa manière et en conduisant les autres. Il a de l'orgueil mais pas de vanité; il est un peu susceptible et un peu jaloux de son autorité. Il peut s'enthousiasmer facilement mais il ne s'emballe pas, la raison et le bon sens étant ses guides ordinaires. Beaucoup de vie, de cordialité et d'ardeur en tout.

S.U.H.S. — Nerveuse et impressionnable, elle a une humeur et une activités très capricieuses la seconde dépendant de la première. Elle est timide, gênée même et elle manque de confiance en elle. D'une réserve qui empêche toute confidence quoiqu'elle ait grand besoin de confiance et de sympathie. Les affections sont jalouses et elle est très susceptible. Un peu d'égoïsme joint à la timidité nuisent au dévouement et le rendent difficile à pratiquer. Pas très pratique. La volonté est précise et forte. Elle peut avoir des petites colères quand elle est exaspérée et cela arrive par suite de l'irritation nerveuse. Bon coeur sensible et affectueux au fond.

F. B. — Pas assez d'écriture. — L'esprit est clair, il a du bon sens et du jugement. C'est un modeste qui ne s'avance pas, mais il a ses idées personnelles et claires et il sait les défendre. Délicat, bon et tendre, il a un grand besoin d'affection mais il laisse peu voir sa sensibilité et son affection, car c'est un timide. Facilement attristé et facilement découragé par les difficultés. La volonté, pourtant, est assez énergique, précise, autoritaire et raisonnable, car, je le répète, il a un bon jugement, de la sincérité, de la droiture et de la bonne volonté. L'humeur est très variable. Belle franchise et bienveillance aimable.

Emadsenga. — C'est un homme d'affaires dont l'esprit est actif, clair et pratique. Il a du jugement et il est honnête. Droit et sincère. Le coeur est délicat, bon et affectueux, le caractère est facile: il est gai et sociable, généreux et complaisant. L'humeur est très variable et il faut peu pour l'ennuyer. La volonté est précise et ferme; il a une souplesse qui sert bien son habileté naturelle. Rien de dur chez cet homme, sa bienveillance et sa cordialité doivent lui attirer la sympathie de tous.

La Mure. — Jeune avec un côté enfant naïf et crédule. L'imagination est active et gracieuse, contrôlée, cependant, par le bon sens et un esprit pratique en voie de se développer. Elle aime à rêver, elle est un peu sentimentale et attirée par le romanesque. Un peu d'orgueil susceptible mais peu de vanité. Bonne, droite, sincère, attachée à son devoir et remplie de bonne volonté. Elle a ses idées et ses opinions et une tendance à contredire et à discuter vivement. Elle changera, se modifiera d'ici trois ou quatre années et sa personnalité s'accentuera quand elle volera de ses propres ailes. L'humeur est très variable et influe sur l'activité et la qualité du travail.

Ninette boute-en-train. — Impressionnable et nerveuse, elle a beaucoup de délicatesse et de sensibilité et trop d'imagination qui lui exagère les choses et nuit au jugement. Des illusions, des préjugés et de l'entêtement n'aident pas à remettre les choses au point. Elle a de la bonté mais elle manque de douceur et de souplesse. La tendresse est profonde mais la réserve en empêche l'expression; cette réserve vient de l'orgueil et de la timidité. Volonté impulsive, active, capricieuse et très influençable. Elle est gaie et elle aime beaucoup le plaisir, l'agitation et l'imprévu. Elle deviendra peut-être dévouée, pour les siens; jusqu'à présent, elle a reçu plus qu'elle n'a donné du côté du dévouement. Elle aime à plaire et elle s'en donne souvent la peine.

Indécis (second pseudonyme). — Très délicat, timide et fier, il a un esprit sensé et sérieux, il est pratique et ambitieux. Le coeur est d'une tendresse profonde et généreuse, il a des délicatesses de femme et une fidélité à toute épreuve. Malheureusement, il a une volonté faible; incapable de résolution forte et d'initiative et c'est vrai qu'il a des indécisions pénibles. Un peu d'obstination muette le rend capable de certaines résistances. Amour de l'ordre et des choses bien faites. Malgré sa timidité, il a une certaine confiance en lui très utile. A peu près pas d'égoïsme, il peut être très dévoué.

Steph. (Lac St-J.) — Vous auriez dû donner un pseudonyme, et aussi plus d'écriture. Personne impressionnable et nerveuse dont l'humeur et l'activité sont très variables. Elle a une certaine méthode et beaucoup de bon sens. Du goût pour les choses de l'esprit. Volonté précise et ferme. Impatience et irritabilité nerveuse. Elle est sincère et d'une franchise un peu naïve qui serait imprudente si elle n'était pas naturellement discrète et réservée. Toujours simple et naturelle. Affections exclusives qui seraient facilement jalouses. Un peu de susceptibilité. Courage et bonne volonté. Elle est bonne et capable de dévouement.

Jean DESHAYES

Coupon graphologique

ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE

de JEAN DESHAYES

— au —

"DEVOIR"

Samedi, 4 juillet 1942. Bon pour 2 semaines

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie

Adresser: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

Soirée du "Devoir" à Saint-Jean-Berchmans

Les orateurs rappellent les nombreuses oeuvres accomplies dans tous les domaines par ce journal indépendant

Le 29 juin dernier, la section de la Société Saint-Jean-Baptiste organisait une soirée en faveur du *Devoir*. La salle paroissiale se remplit rapidement d'une foule sympathique qui fit bon accueil aux orateurs: MM. L. Bélair, H. Therrien, A. Langlois, Jacques Perrault et Philippe Aubé.

M. Lucien Bélair présenta le *Devoir* comme un journal d'opinion, la presse du peuple, le quotidien des initiaitves heureuses. Il signale ses oeuvres nombreuses.

M. Hilaire Therrien soutient qu'au retour du travail journalier, l'homme, soucieux d'accomplir son devoir social, doit s'adonner à des oeuvres utiles à la société. L'oeuvre qui prend actuellement, c'est de répandre la bonne presse.

Me Jacques Perrault démontre que la presse nationale est un besoin à notre époque. La présente campagne n'a pas pour objet de parer à des embarras d'ordre financier. Au lendemain du plébiscite, il est logique que le peuple se groupe autour de ses meilleurs amis, les rédacteurs du *Devoir*, pour leur faire connaître sa décision de travailler dorénavant au redressement de nos torts, à la revendication de nos droits, à la réalisation de nos ambitions légitimes. Le *Devoir* le fait seul depuis plus de trente ans. Soyons pratiques. Que chacun de nous multiplie le journal dans son entourage.

Me Philippe Aubé déclare que jusqu'ici le *Devoir* a beaucoup plus donné aux Canadiens français qu'il n'a jamais reçu d'eux. Il mérite notre entier appui pour s'être constamment dévoué à sa mission de diffuser la vérité tant au point de vue religieux que national.

M. A. Langlois se dit honoré d'avoir été invité à parler en faveur du *Devoir*, presse libre de toutes les attaches qui empêchent généralement les journalistes de donner leur mesure. Il fait l'éloge des rédacteurs du *Devoir* et de leurs collaborateurs.

M. le curé J.-N. Caumartin rappelle les circonstances qui entourèrent la fondation du *Devoir*. Il cite les déclarations de Sa Sainteté à propos de la presse catholique. Le *Devoir*, dit-il, satisfait à toutes ces directives. Le pasteur se fait un devoir d'en recommander la lecture à ses ouailles.

M. René Brassard présidait l'assemblée.

Les amiraux américains

Washington, 4 (A.P.) Le président Roosevelt a nommé amiral, le vice-amiral Royal E. Ingersoll, commandant en chef de la flotte américaine de l'Atlantique, et a mis l'amiral Thomas Hart, ancien commandant en chef de la flotte asiatique, à sa retraite, avec le rang d'amiral. La loi américaine ne reconnait que quatre amiraux et la retraite de Hart a permis de nommer Ingersoll. Hart est âgé de 65 ans. La limite d'âge de service est de 64 ans.

Récollection des anciens du Christ-Roi

Dimanche, le 5 juillet, aura lieu à la chapelle des Pères Franciscains, 3010 ouest Dorchester, la récollection mensuelle des anciens retraitants de la maison du Christ-Roi. Il y aura messe de communion à 9 h., suivie du petit déjeuner habituel à la salle Saint-François. Tous les anciens retraitants de la maison du Christ-Roi et de Montréal en général sont cordialement invités d'y assister et d'y amener leurs amis. Quon se le dise. (Comm.)

Le projet de la Dauversière

Le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, faisait tout dernièrement une suggestion que la Société du Bon Parler français a décidé d'appuyer à fond. Il s'agit de prier les autorités provinciales de faire disparaître le quadrilatère qui enclave les deux palais de justice de Montréal et de nommer le parc qui y serait érigé du nom de M. de la Dauversière.

Celui-ci fut l'un des principaux artisans, sinon le principal artisan de la fondation de Ville-Marie. Il importe que sa mémoire, en ce troisième centenaire, soit particulièrement honorée.

C'est pourquoi la Société du Bon Parler français se rendra en délégation auprès du maire, lundi, le 6 juillet, à 11 h. 30 du matin. Les directeurs des autres sociétés nationales sont priés de se joindre à ce groupe. Me Philippe Ferland, avocat, sera le porte-parole de la délégation.

Les funérailles de Mme J.-A. St-Amour

A l'église St-Edouard ont eu lieu les funérailles de Mme J. A. St-Amour, née Giguère (Parmélia), décédée mardi dernier, le 30 juin, à l'âge de 57 ans.

M. le curé Eudore Charbonneau fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le chanoine J. Archibald Mousseau, de l'archevêché de Montréal, cousin de la défunte, assisté d'un autre cousin comme diacre, le R. P. V. Forcier, P.M.E., de Pont-Viau, et l'abbé Lucien Malard, vicaire à St-Pierre-Claver, comme sous-diacre.

Dans le sanctuaire, on remarquait: Mgr Georges Chartier, P.D., R. P. Joseph Chaput, O.M.I., R. P. Gérard M. Reed, O.P., M. le curé A. Poitras, l'abbé Tancrède Mathieu, curé de St-Elzéar, l'abbé Georges M. Dugal, aumônier des Buissonnets.

La chorale, sous la direction de M. Honoré Chevalier, exécuta la messe de Perosi; les principaux solistes étaient MM. Lucien

Philippe Hébert

Inauguration d'une plaque à la mémoire du grand sculpteur, sur sa maison natale, à Sainte-Sophie de Mégantic

Texte de l'allocution de M. le juge Fabre-Surveyer

A Sainte-Sophie de Mégantic, dans les Cantons de l'Est, s'est déroulée dimanche dernier la cérémonie d'inauguration d'une plaque à la mémoire de Louis-Philippe Hebert, "qui a perpétué dans la pierre et le bronze le souvenir des héros d'autrefois et du fondateur de la Confédération canadienne". La plaque a été apposée sur la maison natale du grand sculpteur.

La cérémonie a réuni plus de 300 personnes. Les membres et parents de la famille Hébert et nombre de gens des alentours étaient présents. Plusieurs discours ont été prononcés.

M. le juge Edouard Fabre-Surveyer, représentant de la province de Québec dans la Commission des sites et des monuments historiques du Canada, a raconté la vie de Louis-Philippe Hébert, de descendance acadienne, élève de NapoléonBourassa, sans manquer de faire allusion à ses fils Henri et Adrien, qui marchent sur ses traces.

Voici le texte de l'allocution prononcée par M. Fabre-Surveyer:

Louis-Philippe Hébert

La Commission des Sites et Monuments historiques du Canada a dû, à cause de la guerre, interrompre son travail, qui consiste surtout à commémorer les événements importants de notre histoire, et à marquer les lieux de naissance de Canadiens auxquels la patrie est le plus particulièrement reconnaissante. Cette inaction, hélas! peut durer longtemps, et lorsque les membres de la Commission se réuniront de nouveau, ils auront du mal à reprendre le fil de leurs labeurs d'autrefois. Heureusement, il leur a été permis de mener à bonne fin les travaux déjà entrepris, et c'est pourquoi, entre la fête de Saint-Jean-Baptiste et celle de la Confédération, nous sommes réunis pour fêter celui qui a perpétué dans la pierre et le bronze le souvenir des héros d'autrefois et du fondateur de la confédération canadienne.

C'est ici même, à Sainte-Sophie de Mégantic, que naquit Louis-Philippe Hébert. Son père, Théophile Hébert, et sa mère, Julie Bourgeois, étaient tous deux, comme bon nombre de pionniers des Bois-Francs, de descendance acadienne.

"Dès sa plus tendre enfance, a écrit un biographe anonyme, Hébert sentit naître en lui sa vocation de sculpteur. Il préférait la solitude aux leçons de grammaire et aux jeux de l'enfance, et, s'il s'échappait de l'école, on le voyait errer dans les bois et les montagnes avoisinantes de son village. Là, avec un couteau, il s'efforçait de sculpter dans le bois les formes que son imagination lui suggérait". Son premier essai fut un soulier qu'il tailla, à l'âge de sept ans, dans une racine d'arbre.

Au sortir de l'école, Hébert dut, comme tant d'autres, gagner sa vie. Il fut d'abord employé de magasin à la campagne, puis commis voyageur en arbres fruitiers. Il avait dix-neuf ans lorsque se forma le bataillon des zouaves canadiens. Hébert vit là une occasion de répondre à l'appel du chef de l'Eglise et de satisfaire ses goûts artistiques, et il s'enrôla. La guerre telle qu'on la faisait alors n'était pas conduite avec cette brutalité sauvage qui caractérise les opérations d'aujourd'hui, et Hébert eut, à Rome, tout le loisir d'admirer les chefs-d'oeuvre de sculpture que renferme la Ville Eternelle. Aussi, quand il rentra au Canada, en 1871, était-il bien décidé à se faire sculpteur.

Ses débuts furent pénibles: il était tombé sur un maître qui n'avait pas le sens artistique. Heureusement, un cousin, Edouard Richard, Acadien comme lui et comme lui enfant des Bois-Francs, lui donna à copier deux bustes qu'il avait rapportés de Paris: un de Napoléon, l'autre de Béranger. Hébert se mit à l'oeuvre et, cette année même, porta à l'exposition provinciale de Montréal ses bustes de bois. Son Béranger remporta un prix et, ce qui valait mieux, attira l'attention d'un véritable artiste, Napoléon Bourassa, qui l'amena à son atelier de la rue Sainte-Julie à Montréal (aujourd'hui place Christin) et lui enseigna les rudiments de l'art.

Bourassa fut l'architecte et le décorateur de la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, à Montréal. Hébert fut chargé de sculpter les bas reliefs de l'autel, les figures des anges et les niches. Cet ouvrage occupa Hébert pendant quatre des six années qu'il passa dans l'atelier de Bourassa.

Laissé à lui-même, il attendit patiemment le client, sculpta des statues de bois pour l'église Saint-Jacques, de Swanton, Vermont, et des bas-reliefs pour l'évêque d'Ottawa. En 1879, il était assez sûr de lui-même pour songer à fonder un foyer, et il épousait mademoiselle Maria Roy, de Montréal. L'avenir prouva que le jeune homme n'avait pas présumé de ses forces, et son union fut bénie. Ses deux fils, Henri, de l'Académie royale des arts, membre de la *Sulptor's Society of Canada,Fellow of the Royal Society of Arts*, de Londres, docteur *honoris causa* de l'Université de Montréal, sculpteur comme lui, et Adrien, aussi de l'Académie royale des arts et *Fellow of the Royal Society of Arts*, de Londres, peintre de talent, le suivirent dans la voie artistique, et ses deux filles devinrent Mme Ernest Rolland et Mme Léo Pariseau.

L'année qui suivit son mariage, Hébert sculptait le monument à de Salaberry, qui fut érigé à Chambly. En 1883, à 33 ans, il était admis dans l'Académie royale canadienne des arts. Mais c'est en 1886 qu'il s'affirma, lorsqu'il sortit bon premier du concours organisé par le gouvernement du Canada pour un monument à sir Georges-Etienne Cartier, qui est, je crois, le premier des monuments à des Canadiens que l'on trouve dans les terrains entourant le parlement d'Ottawa.

Le monument fut inauguré en 1887. Ce fut une cérémonie imposante. Des discours de circonstances furent prononcés, et Benjamin Sulte, qui avait été le secrétaire de sir Georges, y lut, ou chanta, sur l'air d'*O Canada, mon pays, mes amours*, des couplets dont je me rappelle le premier:

"Voyez dans ce bronze fidèle,
Fait pour triompher des autans,
Celui qui servait de modèle
Aux patriotes de son temps.
Il reparaît, sublime dans sa force,
Dressant ce front qui n'a jamais plié,
Coeur généreux, chêne à la rude écorce,
Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié."

A partir de ce moment, la réputation d'Hébert était faite. Les spectateurs, venus de tous les coins du pays, chantaient ses louanges.

En 1889, Hébert complétait une de ses oeuvres les plus remarquables, "Halte dans la forêt", qui figura à l'Exposition universelle de Paris, cette même année. Benjamin Sulte décrivit ce groupe avec enthousiasme dans "Le Canada" d'Ottawa. Une oeuvre du même genre, mais plus modeste, le "Pêcheur à la Nigogue" fut complétée dans le même temps. Les deux monuments figurent à la façade du Palais législatif de Québec. En 1890, on y installa le compte de Frontenac et lord Elgin, également sculptés par l'artiste. Après eux, toujours pour le Palais législatif de Québec, Montcalm (1894), Wolfe (1894), Lévis, de Salaberry, un Abénakis, figurent à la façade. La même année, le monument de Maisonneuve, qui orne la Place d'Armes à Montréal, était terminé, et l'année suivante un monument à sir John Macdonald était inauguré à Ottawa.

Le dernier monument d'Hébert, au dix-neuvième siècle, celui du maréchal de Lévis, au Palais législatif, fut dévoilé solennellement le 23 juin 1896. Les discours prononcés ce jour-là par l'honorable Adolphe Chapelau, lieutenant-gouverneur, l'honorable Louis-Olivier Taillon, premier ministre — tous deux faits chevaliers depuis, — M. Alfred Kleckowski, consul général de France, le marquis de Lévis et le marquis doe Nicolai, ont été conservés dans une brochure publiée peu après par le marquis de Lévis. M. Chapleau appréciait ainsi l'oeuvre d'Hébert: "Il appartenait à un artiste canadien-français de couler dans le bronze les traits immortels du glorieux Lévis. L'idée qui a présidé à son oeuvre est frappante de vérité, sa main a donné au bronze le frémissement de la vie, et l'on retrouve l'empreinte saisissante de la fière détermination du vainqueur de Sainte-Foy de sauver aux couleurs de la France l'humiliation de servir de trophée à ceux qu'il venait de vaincre."

Le vingtième siècle s'ouvre pour lui par une commande de la ville de Hamilton, Ontario, pour un monument à la reine Victoria, et par des honneurs qui prouvent bien que sa réputation avait franchi les bornes de son pays. Ainsi, en 1901, la France le faisait chevalier de la Légion d'honneur, en 1903, le roi Edouard VII le créait compagnon de Saint-Michel et de Saint-Georges, et le Pape Léon XIII faisait de lui un chevalier de Saint-Grégoire le Grand.

Les honneurs ne le détournaient pas de son travail. En 1902, il sculptait, pour Ottawa, Alexander Mackenzie; en 1903, Monseigneur Bourget, en face de la cathédrale de Montréal, qu'il avait élevée malgre tant d'opposition; en 1904, pour Halifax, Joseph Howe, et en 1910, pour Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, sir Leonard Tilley, complétant ainsi sa galerie des Pères de la Confédération. En 1906, était inauguré, à Montréal, son monument du poète Octave Crémazie, en 1907, celui de sir John Young, Place Royale, et en 1909, celui de Jeanne Mance, devant l'Hôtel-Dieu, pendant que l'année précédente, il avait terminé, à Québec, le monument de Monseigneur de Laval. En 1913 s'élevait, à Verchères, le monument à Madeleine de Verchères, et en 1915, sur le square Phillips, le monument d'Edouard VII. Ajoutons à cette liste un monument au curé Mignault, à Chambly, à Monseigneur Déziel, à Lévis, à Simon Fraser, à New-Westminster, Colombie canadienne, et aux Strathcona Horses, à Calgary, et nous aurons une liste à peu près complète des œuvres principales d'Hébert.

Cette énumération a pu paraître fastidieuse, comme la plupart des énumérations: elle était cependant nécessaire pour faire apprécier le caractère essentiellement canadien de l'œuvre d'Hébert et l'estime dans laquelle il était tenu d'un bout du pays à l'autre, puisque au moins cinq provinces, de Halifax à New-Westminster — *a mari usque ad mare* — ont fait appel à son talent. Sir Wilfrid Laurier — un fils adoptif des Bois-Francs — a pu dire de lui qu'il était l'égal de quiconque a façonné du plâtre sur ce continent.

Cette longue liste serait incomplète si elle ne mentionnait ce que je pourrais appeler son œuvre posthume, ou son testament artistique, paternel et patriotique, la statue d'Evangéline. En 1916, John Murray Gibbon, auquel le Canada est redevable de tant d'heureuses inspirations, visitant l'atelier d'Hébert, y aperçut une statue d'Evangéline, l'héroïne acadienne. Il en prit bonne note, et quelque temps après, lorsqu'on offrit à la Compagnie du Pacifique Canadien le terrain de Grand'Pré où était située, lors du grand dérangement, l'église Saint-Charles, et où se trouve encore le puits d'Evangéline, M. Gibbon insista auprès de la compagnie pour qu'elle en fît l'acquisition, se proposant bien d'y placer, une fois l'église rebâtie, une statue d'Evangéline. Mais Philippe Hébert étant mort depuis le 13 juin 1917 —c'est-à-dire qu'il y a eu vingt-cinq ans cette année même — à une quinzaine près, ce fut son fils Henri qui fut chargé d'agrandir l'œuvre de son père. Aussi la statue d'Evangéline, qui fait face, à Grand'Pré, à la vieille église reconstruite, et qui fut dévoilée en 1920 par lord Burnham, propriétaire du *Daily Telegraph* de Londres, porte-t-elle, sur le socle, l'inscription: Philippe Hébert *invenit* (conçût) Henri Hébert *sculpsit* (exécuta). Ainsi le père et le fils s'unissaient dans un même hommage à une héroïne de cette Acadie d'où venaient leurs ancêtres et pour laquelle ils avaient toujours conservé un filial amour.

Il y aurait beaucoup à dire sur Philippe Hébert intime, ses lectures si variées, par lesquelles il suppléait à une instruction inachevée, sa gaieté, l'intérêt qu'il portait à la jeunesse et à ses compatriotes, intérêt qui le poussa, durant ses longs séjours à Paris, à réunir autour de lui, une fois le mois, dans un café du Quartier latin — de mon temps, en 1896-7, c'était, après le départ d'Hébert, le café de Fleurus, près du Luxembourg — les étudiants canadiens installés à Paris. Il avait donné à cette société un nom pittoresque et bien de chez nous: La Boucane. Je ne sais si La Boucane existait encore quand la France mit bas les armes, mais je sais qu'elle dura bien des années après que son fondateur fût retourné au Canada.

Vingt-cinq ans, c'est un laps de temps dans un pays qu'on dit jeune, et où les morts vont vite. Ce quart de siècle n'a pas éteint le souvenir de Philippe Hébert. A Sainte-Sophie où il est né, et qu'il a quitté il y a trois quarts de siècle, il n'y a plus, sans doute, personne qui se souvienne de lui. Mais il est bon que ceux qui vivent ici aujourd'hui s'accoutument à regarder la modeste plaque que la Commission fédérale a fait placer devant la maison où naquit un homme qui a fait honneur non seulement à son village natal, mais à sa race et à son pays, un homme dont on peut dire, comme le chantait Sulte au pied de sa statue de Cartier:

Le Canadien ne l'a pas oublié,
Ne l'a pas oublié.

La ville et les écoles

M. Arthur Gaudin demande pourquoi la ville est représentée sur la Commission scolaire protestante et ne l'est pas sur la Commission scolaire catholique de Montréal — L'état de l'école Langevin — Il demande pourquoi le service d'hygiène n'est pas intervenu

Le conseiller Arthur Gaudin envoie une lettre au comité exécutif pour l'avertir que dans un avis de motion, il formulera diverses observations sur les relations de la ville avec la Commission des écoles catholiques, notamment au sujet de l'école Langevin.

Dans son avis de motion, M. Gaudin rappelle le devoir de l'administration municipale de faire respecter les règlements sur la solidité des immeubles, la prévention contre l'incendie, les moyens de sauvetage en cas d'incendies, de l'hygiène et du bien public en général. Il s'étonne que la ville, qui doit payer d'avance le total de la perception des taxes scolaires et s'occuper de la perception, n'ait pas même un droit de regard sur la façon dont le produit de ces taxes scolaires est employés.

Il demande pourquoi la ville a consenti ou a été forcée de consentir à ne pas être représentée sur la Commission des écoles catholiques de Montréal, alors qu'elle l'est dans la Commission des écoles protestantes.

Il demande pourquoi le service de santé néglige les soins dus à l'hygiène, à l'école Adélard-Langevin, dans les latrines, la ventilation des classes, et les réparations indispensables.

Il demande aussi pourquoi on ne paraît pas s'être inquiété de la diminution de la fréquentation scolaire dans la paroisse intéressée, et pourquoi l'école Langevin est la plus délaissée de toutes les écoles de Montréal.

M. Gaudin dénonce l'illogisme de la ville et de la Commission, quant à cette école: d'un côté les employés supérieurs de la ville disent qu'ils n'ont pas voulu porter plainte contre la Commission des écoles catholiques, par respect pour l'autonomie de cette dernière; d'autre part la Commission proclame que si elle n'a pas remédié plus tôt à certaines défectuosités, c'est parce que les employés supérieurs de la ville n'ont pas porté plainte.

Forestiers catholiques

Grandes initiatives et souper

Les Forestiers catholiques de la métropole et du district organisent pour demain, dimanche, une grande fête mutualiste à l'occasion d'une initiation dans l'après-midi et d'un souper le soir à l'hôtel Queen.

Programme de la journée: 2 h. de l'après-midi: dans les salles des Chevaliers de Colomb, au numéro 730, de la rue Laporte ,initiation de 100 nouveaux membres. 7 h.: à l'hôtel Queen, salon Espagnol, souper auquel prendront part les officiers provinciaux et les membres accompagnés de leur épouse. M. Léon Lafrance, directeur provincial, agira comme maitre de cérémonie.

Dans l'après-midi, les cérémonies d'initiation seront sous la présidence de M. Camille-A. Rousseau, de Saint-Hyacinthe. Il sera assisté de M. Léon Lafrance, directeur provincial, et de MM. Jean Létourneux s.-f., cour Saint-François d'Assise; Henri Martel, c.r., cour Saint-Joseph; Arthur Cadieux, c.r., cour Mont-Royal; Edmond Lemay, c.r. cours Sainte-Cunégonde, et de P. Z. Nadon, secrétaire du Cercle des Forestiers catholiques.

Le soir, le souper sera sous la présidence d'honneur conjointe de M. l'abbé major Charles Beaudin, aumônier provincial de l'Ordre des Forestiers catholiques, et de M. Camille-B. Champagne, haut directeur et représentant officiel du bureau-chef de Chicago.

Des invitations ont été adressées à S. H. le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, et au secrétaire provincial, M. Hector Perrier.

Les membres du bureau de direction des Trois-Rivières, Québec et Sherbrooke seront présents, aecompagnés d'une nombreuse délégation de ces trois districts.

Pour tous renseignements, les membres Forestiers catholiques sont priés de s'adresser à la Cour provinciale, au No 1015, de la rue Saint-Denis, à M. Charles Lussier, HA. 8500.

Condamnés en vertu des règlements sur les prix

— La buanderie Monkland, 545 rue de la Montagne, à Ville St-Laurent, a été condamnée à $100 d'amende et les frais pour avoir élevé ses prix au-dessus du maximum légal.

— Le propriétaire du magasinet Marcus Handy, 409 rue Milton, a été condamné par le juge en chef Gustave Perrault, à $25 d'amende et les frais ou à un mois de prison, pour avoir fait la livraison d'un commande de moins d'un dollar.

Deux autres marchands accusés du même délit ont protesté de leur innocence, et leurs procès ont été fixés au 10 juillet: ce sont la salaison St-Denis, 5271 rue St-Denis, et la fruiterie Myer, 932 rue Rachel est.

— Le restaurant Murray de l'édifice University Tower, accusé d'avoir illégalement augmenté ses prix, a protesté de son innocence devant le juge Gustave Perrault. Le procès a été fixé au 10 juillet.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430 rue Notre-Dame (est), Montréal.

Congrès de l'enseignement secondaire

Eléments de la formation du caractère

Travail présenté par M. l'abbé Irénée Lussier

Voici le résumé du travail présenté jeudi au congrès de l'enseignement secondaire par M. l'abbé Irénée Lussier, sur les éléments de la formation du caractère:

Former des caractères, c'est amener à vivre selon des principes auxquels irrévocablement et passionnément on s'est irrémédiablement attaché.

Un homme de caractère maîtrise, domine, ses impulsions pour se diriger d'après des motifs internes.

Cet apprentissage est une affaire personnelle, dès le début.

Notre rôle à nous, éducateurs, c'est de travailler à devenir de plus en plus inutiles auprès des éduquées, au cours de leur croissance. Nous y arriverons en leur donnant un amour effectif du bien.

Amour effectif du bien, habitude du bien, cela suppose la connaissance et l'action: il faut *faire penser* et *faire agir*.

Affaire personnelle dès le début.

Quel entraînement ont les enfants de 12, 13 ans qui nous arrivent. Est-ce celui de l'obéissance vertueuse ou celui d'un conformisme habile, simple adaptation de bonne politique à l'atmosphère du milieu, quitte à se réadapter à tout nouveau milieu où l'on tombera? Esprits soumis à l'ambiance plutôt que vivant leur vie à eux quelque soit l'entourage.

Importance de la personnalité de l'éducateur pour provoquer une obéissance vertueuse *chez les jeunes*, une acceptation volontaire des exigences de l'autorité *chez les adolescents*.

Avantages qu'offre la psychologie des adolescents pour la formation du caractère:

a) leur désir d'indépendance, en même temps que leur besoin (besoin conscient) de direction;

b) leur vie émotive intense, avec enthousiasme facile;

c) leur préoccupation de leur avenir;

d) leur besoin de comprendre la vie; leur ambition d'aider au bien commun.

Age idéal pour l'éducateur préparé à en profiter qui sait faire penser, faire agir.

Faire penser

Un examen sur les connaissances morales de nos élèves nous les révèle savants. Le succès à cet examen n'a pas grand rapport avec leur conduite.

On sait réciter; on ne fait pas ce que l'on récite.

Les idées n'ont donc pas de force par elle-mêmes?

Non, pas chez des sujets normaux. Les représentations, sensations ou images n'ont pas de pouvoir moteur. Et l'appétit rationnel, la volonté de se mettre en branle que si, déjà l'appétit sensible est en branle. Ma volonté à moi ne tendra vers un objet que si cet objet apparaît à ma volonté à moi, comme bon et désirable pour moi.

Importance donc de travailler sur l'effectivité et non pas seulement sur l'intelligence; de faire aimer et désirer ce qui est bon, présenté comme bon à tel élève en particulier, de faire détester et fuir ce qui est mauvais pour tel élève en particulier.

On se donne à ce que l'on aime.

L'idée n'a de force que par sa charge affective. L'idéal ne devient personnel que lorsqu'il pousse à sa réalisation.

Sans amour, pas d'idéal affectif.

L'idéal ne se conscrit pas, il se suggère.

Il ne doit pas être un rêve irréalisable, mais il doit être mesuré, adapté à chacun.

Nécessité de l'orientation professionnelle.

Trop d'ambition, c'est-à-dire, un idéal trop élevé, comme aussi trop de hâte tant chez l'éduqué que chez l'éducateur, dans le désir de réalisation de l'idéal conduisent à l'échec, au découragement

S'ensuivent: complexes d'infériorité, subterfuges pour expliquer son échec ou pour faire croire qu'il n'existe pas. (Mécanisme mentaux divers...)

L'adolescent a peur de l'endoctrinement autoritaire; il veut comprendre, il veut voir son bien à lui dans les idées qu'on lui propose; l'insistance à forcer sa pensée, va conduire l'adolescent à poser des actes opposés à ceux que l'on désire, précisément pour se prouver à lui-même qu'il garde sa liberté et ne se laissé pas conduire. Il défend sa personnalité, fautivement, je le veux bien, mais on la lui déforme en le provoquant à des initiatives déraisonnables, non raisonnables pour lui; on la lui déforme plus qu'il ne la déforme.

Faire agir

Les actes permettent de s'affirmer (de s'affermir aussi).

On se convainc de ce que l'on fait volontairement; les actes compromettent.

Les jeunes veulent agir.

Il faut les mettre dans l'occasion de poser d'eux-mêmes des actes; ils n'en voient pas toujours les implications, mais au temps voulu, il y aura prise de conscience des idées, des principes impliqués dans ces actes. On développe les sentiments ordinairement attachés aux attitudes que l'on prend, on aime ce que l'on fait, on aime aussi à la fin les principes qui se découvrent sous les actions aimées.

Donc faire agir librement et non pas faire réagir intérieurement contre des actes exécutés uniquement sous pression extérieure.

Des actes répétés n'engendreront jamais des habitudes vertueuses chez un être de raison si ces actes ne sont pas faits pour une fin connue et voulue. Si la vie intérieure est en désaccord avec les apparences extérieures, c'est la réaction qui devient habitude; chaque acte imposé devient un éloignement de l'habitude que l'on veut cultiver, et culture précisément d'une habitude contraire.

Conséquences de la discipline imposée, non comprise, non acceptée.

Conséquences des tracasseries inutiles de certains règlements, d'imposition d'obligations qui, pour ne pas apparaître des niaiseries, supposent une spiritualité et une force d'interpretation que n'ont pas nos élèves.

L'autorité prend alors apparence d'un règlement, d'une force que l'on sert tant que l'on reste dans son champ paralysant et non pas d'un amour qui veut servir.

Faire aimer; sentiments

Leur rôle n'est qu'un corollaire de ce qui vient d'être dit.

Sentiments, émotions, passions donnent toute la force constructive aux idées et aux actes que l'on fait passer dans la vie de nos élèves.

Méthodes actives

Les jeunes veulent agir, essayer ou prouver leur valeur.

Seule l'action aimée, voulue, est formatrice.

Or les méthodes actives veulent faire agir de façon volontaire.

On calomnie souvent ces méthodes.

Le jeu, la liberté, les activités physiques, l'intérêt, l'agréable, le facile, comment arriver à tremper des caractères avec de tels moyens?

Il faut distinguer activité et activité: elle est véritable seulement quand elle est intérieure, quand elle est personnelle. Elle varie selon les âges, c'est-à-dire selon les intérêts, qui de spontanés doivent devenir volontaires.

Intérêt et effort sont-ils opposés? (qu'on songe à ce qu'obtient le chef scout de ses garçons?)

Effort et désagrément sont-ils une union indissoluble? (*ubi amatur.... non laboratur, vel amatur*).

Il faut encourager, provoquer l'activité personnelle; dans le travail d'instruction, dans la collaboration à la vie commune, sociale. Encourager, l'initiative constructive.

On le fait déjà beaucoup.

Le fait-on suffisamment et selon l'esprit des méthodes actives.

Les initiatives permises ne sont-elles pas retreintes et déjà toutes cataloguées. Les élèves ne reçoivent pas comme appréciation de leurs idées nouvelles la réponse: "Ça ne s'est jamais fait dans notre maison". Culture de l'originalité. (Personnalité?)

Ce qu'on pourrait faire:

Conclusion

Des chrétiens qui n'auraient pas la vertu de force, avec l'élan et l'enthousiasme qui s'y rattachent, auraient-ils du caractère? Seraient-ils des caractères? Et s'ils avaient la force sans la justice sociale, seraient-ils des caractères chrétiens? Suiveurs ou chefs? Serviteurs ou voleurs?

Apprendre à agir de façon personnelle, réfléchie et passionnée pour devenir des hommes d'action. Affronter les difficultés de la nouveauté, connaître les joies du risque pour une fin aimée.....

Modes de guerre

M. Raymond Asselin, représentant de la maison de fourrures P.-A. Asselin, partira lundi pour New-York, d'où il reviendra avec toutes les indications nécessaires sur les nouvelles modes en temps de guerre, modes qui seront en vogue à l'automne.

ROLE VITAL DES TRANSPORTS DANS L'ARMEE CANADIENNE

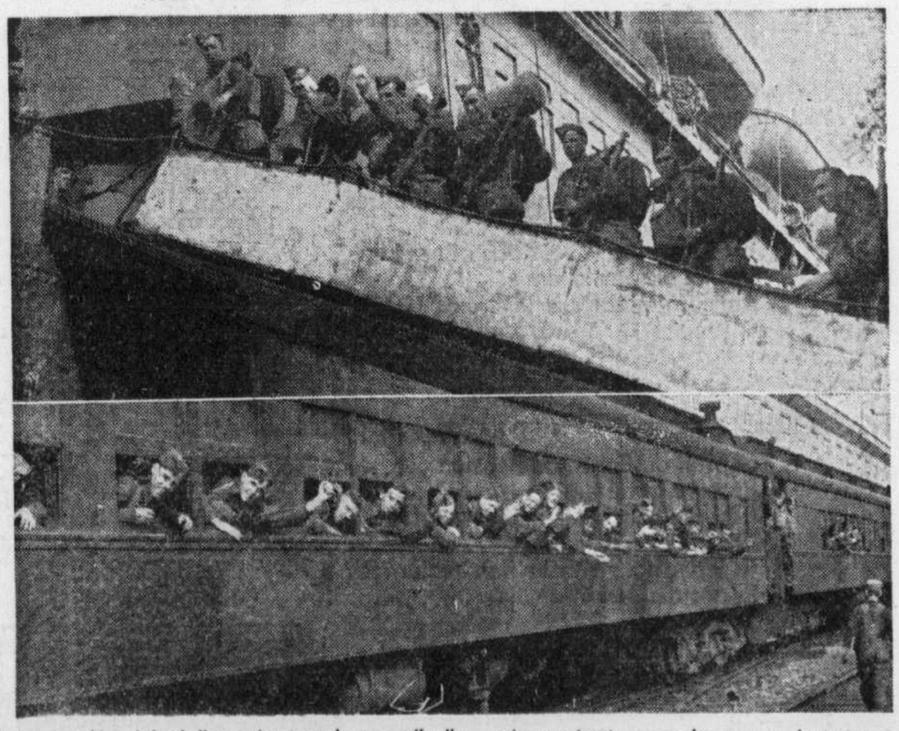

Ces photos de soldats à bord d'un train et sur la passerelle d'un navire montrent comme les moyens de transport jouent un rôle important dans l'Armée canadienne. Durant la Semaine de l'Armée, en particulier, la population civile du Canada aura l'occasion d'en apprendre davantage sur l'importance des moyens de transport en temps de guerre.

(Photo de l'Armée canadienne)

Avertissement aux ménagères canadiennes

CANADA

TOUT APPROVISIONNEMENT DE SUCRE

excédant la ration légale

DOIT ÊTRE RAPPORTÉ

et un nombre équivalent de coupons remis aux autorités

Les ménagères qui avaient un approvisionnement de sucre au 1er juillet 1942 excédant

1 — La ration légale de deux semaines pour les membres de leur famille

ET

2 — La quantité requise soit pour la mise en conserve ou les confitures

devront rapporter tout surplus avant le 15 juillet au bureau de La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre le plus rapproché, et remettre des coupons de rationnement pour une valeur équivalente.

Faites votre rapport de la façon suivante :
(Vous pouvez découper cette formule et vous en servir

NOM .....

ADRESSE .....

Quantité totale de sucre en mains au 1er juillet 1942 ..... lbs

Moins ration de deux semaines pour ..... personnes, soit une livre par personne ..... lbs

Moins approvisionnement pour les conserves ou les confitures ..... lbs ..... lbs

Surplus de sucre en mains .....

Je vous retourne ci-joint ..... coupons de rationnement pour le sucre, que j'ai détachés des cartes temporaires de rationnement de guerre appartenant aux membres de ma famille, pour une valeur équivalente au surplus de sucre ci-haut rapporté. (Chaque coupon équivaut à 1 livre de sucre).

DATE .....

Signature de la ménagère

Si la valeur des coupons attachés aux cartes temporaires de rationnement de guerre appartenant aux membres de votre famille est moindre que le surplus de sucre que vous aviez en mains le 1er juillet 1942, il faudrait changer votre déclaration de façon à vous engager à remettre un nombre additionnel de coupons dès que vous en recevrez d'autres. Ne retournez pas votre carte. Conservez cette carte sans en détacher les coupons A, B, C, D, E. Vous recevrez plus tard des instructions à ce sujet.

Quiconque refuse de se soumettre à cette ordonnance s'expose à des sanctions légales

Cette ordonnance s'applique aux habitants des villes et de la campagne

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Bureau de Montréal : édifice Aldred, Place d'Armes

COMMERCE ET FINANCE

Sur qui la jeunesse doit-elle surtout compter ?

Plus sur elle-même que sur ses ainés, qui ont posé des gestes graves de conséquences — Que la jeunesse étudie et s'organise pour faire valoir son point de vue

De 1932 à 1939, l'un des plus sérieux et des plus graves problèmes qui se soient posés à l'attention des gouvernements de chaque pays a été celui du chômage des jeunes. Nonobstant l'amélioration graduelle de la conjoncture économique au cours de cette période, le nombre des jeunes chômeurs est toujours resté considérable. L'intensité a sans doute varié avec la conjoncture particulière de chaque pays, mais à peu près partout, comme l'a noté en 1940 la *Revue internationale du travail*, le nombre des jeunes sans emploi, et souvent sans aptitude pour en acquérir un, est resté important, pour ne pas dire inquiétant.

Ce problème du chômage des jeunes n'existe plus en fait aujourd'hui, s'il existe toujours en puissance. La guerre a pu résoudre ce problème, du moins temporairement et pour autant qu'il s'agit de nous. L'après-guerre le verra se poser de nouveau et avec plus d'acuité. Ce serait une erreur lourde de conséquences regrettables de n'y pas songer tout de suite, immédiatement,

Le Bureau international du travail, après avoir analysé la situation, a déjà proposé des solutions, dont voici les principales: Réunir des données assez exactes pour servir à déterminer une politique efficace d'élimination du chômage des jeunes; ajuster l'offre de main-d'oeuvre à la demande grâce à des systèmes bien conçus d'enseignement, de formation professionnelle, d'orientation professionnelle et de placement;provoquer si possible un accroissement de la demande des jeunes travailleurs par la réduction, notamment, de la durée du travail, tout particulièrement à l'égard des catégories d'emplois occupés par eux; pourvoir à l'organisation de services pour l'utilisation des loisirs et l'aide sociale, à l'ouverture de centres d'emploi et à l'entreprise de travaux publics spéciaux.

Autant de sujets qui méritent non seulement l'attention de nos gouvernants, mais aussi celle de tous ceux qui se soucient de l'avenir des jeunes, de ce qui les attend. La cessation des hostilités amènera, ne nous faisons pas d'illusions sur ce point, un bouleversement formidable de notre économie et de nos habitudes de vie qui n'auront d'égales peut-être que les perturbations que cette époque transitoire suscitera. Les données générales que nous venons de rappeler exigeront sans doute quelques modifications pour mieux les adapter aux besoins de l'heure. Il n'en reste pas moins vrai qu'elles peuvent servir de base pour élaborer un programme de redressement économique et social qui devra se faire en tenant compte surtout de l'intérêt économique et social des jeunes.

Les générations qui nous précèdent et dont les actes valent à l'heure présente tous les sacrifices qu'il faut consentir ont droit peut-être à autant de pitié que de respect de la part des jeunes dont elles ont compromis l'avenir en l'hypothéquant trop lourdement. La jeunesse doit compter bien plus sur elle-même que sur ses ainés pour se sortir du marasme où l'ont plongée des guerres faites sous un régime capitaliste dont certaines des faiblesses qui l'ont caractérisé sautent tellement aux yeux aujourd'hui que pour le défendre il faille presque le renier sur certains points.

Par ce qui précède, il ne faut pas conclure qu'il faille dédaigner la collaboration de nos ainés. Non, au contraire, car elle sera d'autant plus précieuse que leur expérience se sera enrichie une fois de plus du faix des responsabilités qui est, et restera, leur apanage. Cette collaboration devrait, par exemple, être limitée de telle façon qu'elle ne puisse pas entraver les aspirations de la jeunesse dont l'ambition doit être de rompre avec une partie au moins d'un passé qui a fait des jeunes le jouet de certaines combinaisons plus ou moins propres.

Le devoir des jeunes présentement, tout en payant les impôts et jusqu'à ce qu'on leur demande le sacrifice ultime de leur vie, est de s'organiser dans les cadres à leur disposition pour revendiquer avec force, avec courage et avec opiniâtreté le droit de vivre selon la conception qu'ils ont d'une vie plus conforme aux besoins réels du pays.

Les loisirs des jeunes doivent donc être surtout consacrés à l'étude des véritables problèmes canadiens pour trouver des solutions logiquement canadiennes.

4-VII-42

Alvarez VAILLANCOURT

Sarclages et binages du tabac

Le tabac est une culture sarclée, ne l'oublions pas. Les champs de tabac doivent être tenus propres, exempts de mauvaises herbes et cultivés de façon raisonnable.

Les premiers binages faits avec le cultivateur à cheval pourront être assez pr fonds mais à mesure que le tabac croît, il faudrait diminuer la profondeur des binages et ne pas passer trop près des plants.

Il ne faut pas oublier que le tabac a un système radiculaire peu profond et que si les binages sont faits trop en profondeur, ils peuvent causer plus de tort que de bien à la récolte. Le tabac s'accommode mal d'un renchaussage, la seule raison des piochages ou sarclages est de détruire l'herbe autour des plants là où le cultivateur ne peut l'atteindre, les piochages ne devraient pas non plus être trop profonds ni se transformer en renchaussages plus qu'il ne faut. Le nombre des binages et sarclages sera régi par la saison, la présence de mauvaises herbes et la nature du sol. Si la saison est sèche et les mauvaises herbes peu nombreuses, deux ou trois seulement peuvent être nécessaires; les terrains légers tels que les sables en exigent moins et les terres fortes plus. Si la saison est pluvieuse et qu'il y a abondance de mauvaises herbes, ces circonstances peuvent nécessiter jusqu'à quatre binages et sarclages, mais dans de rares occasions.

En un mot, au début de la végétation, binages et sarclages assez profonds et répétés; du milieu à la fin de la végétation, binages et sarclages très légers et peu profonds afin de ne pas détruire le système radiculaire du tabac et ne pas le forcer à se refaire un nouveau système radiculaire à un moment plutôt critique de sa croissance.

R. BORDELEAU,
Régisseur associé.
Station Expérimentale,
L'Assomption, Qué.

Ventes des magasins généraux de campagne

En mai cette année les ventes des magasins généraux de campagne sont en moyenne de 12 p. c. plus considérables que celles du mois correspondant de l'an dernier; il y a des augmentations dans toutes les régions du pays excepté dans le nord de l'Ontario. Le nombre-indice non ajusté des ventes, sur la base 100 en 1935-1939, se place à 141.8 contre 123.3 l'an dernier. Au cours des cinq mois terminés en mai la moyenne des ventes est de 14.7 p. c. plus forte qu'au cours de la période correspondante de 1941.

Assemblée de la Mexican Light and Power

Toronto (P.C.) — Les actionnaires de Mexico Light and Power Co., à une assemblée spéciale tenue récemment ont adopté un règlement augmentant le nombre des directeurs de 14 à 15.

A l'assemblée annuelle tenue aussi le 26, Henri Spegiael, directeur, qui la présidait, déclara que la situation politique au Mexique était normale et que les conditions ouvrières s'étaient améliorées. On prévoit des salaires plus élevés par suite du nouveau contrat collectif. Comme il n'y a pas de surplus l'intérêt ne pourra être payé sur le stock débenture 6 p.c., mais il y aura lieu de payer l'intérêt sur les obligations hypothécaires 5 p. c. dû le 1er juillet.

M. Spegiael déclara qu'il était content d'être en mesure de rapporter un paiement substantiel de la part du département du district fédéral sur son compte de l'an dernier d'éclairage et de force motrice, et qu'un nouveau contrat ave des services publics avait été signé. La valeur du peso par rapport au dollar canadien avait continué de s'améliorer de 1940 à aujourd'hui.

Une assemblée spéciale des actionnaires de la Mexico Tramways Co. approuva le règlement réduisant le nombre des directeurs de 16 à 8. A l'assemblée régulière qui suivit trois nouveaux directeurs furent élus.

Commercial Credit Co.

New-York. — Une fois déduits tous les frais y compris les impôts américains et canadiens le bénéfice net de la Commercial Credit Co. pour les cinq premiers mois de l'année s'est traduit par $2,951,541 comparativement à $3,607,030 pour la même période de l'an dernier. Après soustraction de $215,931 pour les dividendes privilégiés, il est resté un solde de $2,735,609 à attribuer aux actions ordinaires, soit l'équivalent de $1.48 par action comparativement à $3,391,098 ou $1.84 par action en 1941.

Ventes de détail

En mai le volume en dollars des ventes de détail excède de 12 p.c. celui du mois correspondant de l'an dernier et de 3 p. c. celui d'avril. Le nombre-indice non ajusté des ventes. sur la base 100 en 1935-1939, s'établit à 159.4 en mai contre 154.8 en avril et 142.9 en mai 1941. Au cours des cinq mois terminés en mai les ventes sont en moyenne de 17.5 p. c. plus considérables que celles de la période correspondante de 1941.

Les Prévoyants du Canada

Progrès constants du Fonds de pension

La rente viagère a pour objet principal de protéger financièrement ceux qui ont le bonheur de jouir d'une longue vie. Un capital investi dans des rentes viagères donne la certitude absolue du revenu acheté, aussi longtemps que dure la vie, de même qu'il élimine tout ennui quant à la gérance ou a l'administration du placement. Avec la rente viagère, la possibilité de perdre son capital en tout ou en partie se trouve éliminée. Le revenu garanti est aussi augmenté considérablement, du fait qu'une partie du capital est ajoutée aux revenus, ce qui supplée à l'incapacité du capital accumulé de produire un revenu suffisant à la subsistance de son propriétaire, si ce capital est investi dans les placements ordinaires. Le résultat net pour le pensionnaire, c'est qu'il peut jouir d'un revenu souvent doublé, sans avoir d'inquiétude, sans le trouble de s'occuper des placements. Les fruits du travail de toute une vie peuvent être savourés sans appréhension, la pension étant garantie pour toute la vie.

A ce point de vue, les rentes des Prévoyants du Canada sont particulièrement recommandables parce qu'elles sont incessibles et insaisissables, donnant ainsi la sécurité la plus absolue qui soit. Pour appuyer cette affirmation, voici quelques chiffres intéressants. Au 31 décembre, la réserve spéciale est inscrite pour $269,574.63. La réserve générale se chiffre à $2,504,793.83, un accroissement de près de $100,000.00. L'actif du fonds de pension atteint l'imposant total de $8,450,370.13, ce qui est aussi une augmentation de près de cent mille piastres durant l'année. Des efforts constants sont faits pour obtenir le meilleur taux d'intérêt sans sacrifier la sécurité, le rendement moyen a été de 4.96 p.c. du total de l'actif pour l'exercice termine le 31 décembre 1941.

Les sociétaires actifs qui étaient au nombre de 55,161 titulaires de 123,613 rentes sont devenus 56,400 propriétaires de 128,308 rentes. Le nombre des rentes en vigueur a augmenté durant l'année de 4,695.

Le service des pensions a paye en 1941, la somme de $686,005.92 contre une distribution de $624,650.42 en 1940, un accroissement de $61,355.50.

Les Prévoyants du Canada ont obtenu le pouvoir de faire le commerce de l'assurance sur la vie. Ils sont à organiser ce département. La direction veut continuer la vente des rentes viagères avec autant d'énergie qu'auparavant. Nous sommes d'avis que l'assurance-vie ne peut nuire au Fonds de pension, au contraire, nous croyons que les deux s'aideront mutuellement.

Avec l'assurance sur la vie, les Prévoyants du Canada peuvent maintenant donner un service complet de protection à leurs sociétaires et sociétaires rentiers. Ils sont en mesure de solutionner, à la satisfaction de tous, les problèmes de rentes viagères et d'assurance sur la vie. Leurs techniciens sont à la disposition du public.

Le bureau de direction se compose de MM. Lucien Moraud, président; J.-A. Grenier, vice-président; Yves Montreuil, J.-Louis Morency, J.-Aimé Déry, Cyrille Vaillancourt, Antoni Lesage, directeur et gérant général.

Meilleure année de Gatineau Power

Le bénéfice net de Gatineau Power Company a enregistré une amélioration assez prononcée durant le trimestre terminé le 31 mars; le montant attribuable aux dividendes s'est traduit par $584,699 au lieu de $442,231 dans la même période de l'an dernier.

Les revenus d'exploitation se sont élevés à $2,572,424 et les revenus divers à $44,391, ce qui a formé un total de $2,616,816 comparativement à $2,371,868 l'an dernier.

M. G. Gordon Gale, président, mentionne que la réserve pour l'impôt sur le revenu et pour la taxe sur les excédents de bénéfices pour 1940, 1941 et 1942 a été calculée au taux minimum, de sorte qu'en attendant la décision du gouvernement au sujet des bénéfices normaux cette réserve doit être considérée comme susceptible d'être modifiée.

Pour les douze mois au 31 mars, le bénéfice net s'élève à $2,197,137 comparativement à $2,054,936 pour la période précédente.

Financement des ventes de véhicules-moteur

Il y a un vif déclin du financement des ventes de véhicules-moteur en mai alors que le total des véhicules est de 6,387 ($2,312,865) contre 25,499 ($12,178,699) en mai l'an dernier. C'est une réduction de 75 p. c. en nombre et de 81 p. c. en valeur. Le financement des cinq premiers mois de cette année comprend 30,086 véhicules ($12,640,950) contre 88,138 ($42,102,174) la période correspondante de l'an dernier.

Canada Dry Ginger Ale

New-York —On s'attend à ce que les recettes de Canada Dry Ginger Ale Inc., pour les neuf mois prenant fin le 30 juin, 1942, soient légèrement supérieures à celles de $1,165,883 ou $1.89 par action sur les 615,157 parts émises d'une valeur au pair de $5 rapportées l'an dernier pour la même période. Cette amélioration reflète les économies réalisées dans les dépenses en même temps que le rationnement du sucre à 70 p.c.

L'Association canadienne des Producteurs de fibre de lin

La culture du lin à filasse au Canada a pris un vif essort avec la guerre entre les grandes puissances européennes. Les emblavures atteignaient quelque 40,000 acres en 1941, de 10,000 qu'elles étaient en 1939.

Or, comme la nature ne fait pas de bonds, un pays absorbe mal une mise en valeur brusque et rapide de ses ressources naturelles. Il s'en suit des conséquences quelquefois fâcheuses, sinon pénibles.

Pour répondre aux pressants appels de la Grande-Bretagne, les producteurs de fibre de lin, tant de l'Ontario que du Québec, n'ont pas hésité, dès le début du conflit, à mettre à défi les exigences du sens commun. En d'autres termes, ils se sont bel et bien lancés dans une aventure.

A l'été de 1941, leur situation tournait mal. Les perspectives de la récolte s'annonçaient franchement mauvaises. La rareté de la main-d'oeuvre n'était pas la moindre des difficultés à surmonter. Le manque de machines, — à cause de l'impossibilité d'en importer de l'Europe, — retardait la mise en marche des nouvelles lineries. Bien plus, les acheteurs anglais voulaient payer un prix inférieur à celui de 1940 pour la filasse, les étoupes et la graine de lin du Canada.

Dans ces circonstances difficiles, les producteurs de fibre de lin, — à l'instigation de M. J.-P. Cloutier, gérant de la Coopérative des producteurs de lin de Vaudreuil-Soulanges, et de M. A. S. MacDonald, gérant de la Coopérative des producteurs de lin de Lancaster, Ont., — ont cru bon de se donner la main, de s'unir et de coopérer pour résoudre leurs problèmes communs. A la suite de réunions à Ottawa et à Montréal, ils ont fondé l'Association canadienne des Producteurs de fibre de lin, qui a obtenu une charte fédérale le 22 août 1941 et dont les dirigeants sont: MM. J.-P. Cloutier, président; J.-O. Gour, vice-président; A. S. MacDonald, T. A. G. Gordon, André Auger, Florian Champagne, P.-P. Demers, directeurs.

Le travail à accomplir était considérable. L'Association s'est d'abord attaquée au problème le plus urgent, — et le plus délicat, — celui des marchés et des prix. A la suite de pourparlers avec les représentants des gouvernements anglais et canadien, elle a obtenu deux concessions de toute première importance: 1.—une augmentation de trois cents la livre des prix de la filasse en ligne et de l'étoupe teillée achetées par le gouvernement britannique; 2.—l'autorisation d'expédier la moitié de la production canadienne aux Etats-Unis où les cours de la fibre de lin étaient presque le double des cotes fixées par les autorités britanniques.

En deuxième lieu, l'Association a donné une solution au problème du classement des produits de la fibre de lin. Ses démarches auprès des autorités compétentes lui ont valu la reconnaissance de "standards" officiels de classement. En outre, elle a réussi à faire classer le lin du Canada par des classificateurs du ministère fédéral de l'Agriculture, alors que, auparavant, c'était un représentant du ministère britannique des Approvisionnements qui était seul à décider de la qualité du lin canadien.

C'est aussi grâce à l'intervention de l'Association que le gouvernement du Canada a autorisé la fabrication au pays de machines à lin d'origine européenne et protégées par les brevets d'invention. Les lineries peuvent ainsi se procurer au pays des turbo-teilleuses et des machines à étoupes qu'elles devaient autrefois acheter en Europe, — de la Belgique en particulier.

Il importe aussi de souligner que, grâce à l'Association, les fils de cultivateurs et les cultivateurs engagés dans les lineries ne tombent pas sous la loi de l'Assurance chômage et que, d'autre part, les dirigeants des lineries et les inspecteurs de lin disposent maintenant de quantités supplémentaires d'essence. Il n'est pas non plus inutile d'ajouter que le secrétaire de l'Association fournit à ses membres, sur demande, des renseignements sur la production, les marchés, l'outillage, etc.

Ces quelques faits sont de nature à prouver l'importance et la nécessité d'un organisme telle que l'Association canadienne des Producteurs de fibre de lin. D'autant plus que les problèmes que posera la récolte de 1942 semblent devoir être de beaucoup plus épineux. C'est pourquoi l'Association fait appel à tous les producteurs. Elle tourne les yeux, en particulier, vers la province de Québec, où il y a encore des producteurs qui croient bon de rester en dehors de ses cadres. A l'heure actuelle, tous les producteurs de l'Ontario font partie de l'Association, tandis que dans le Québec, seules, la Coopérative des Producteurs de lin de Vaudreuil-Soulanges et la Coopérative des Producteurs de lin de Montréal-Nord en sont membres actifs. Elle représente ainsi 70 pour cent de la production du pays: *c'est une force*. Mais il lui faut compter parmi les siens tous les autres producteurs de Québec, parce qu'il y va de l'intérêt général de tous les linicultureurs, — il s'agit de solidarité et d'union.

L'Association canadienne des Producteurs de fibre de lin par
J.-N. CLOUTIER, secrétaire-trésorier,
34 rue Stewart, Ottawa.

Situation économique en mai

L'indice du volume physique des affaires, sur la base de 1935 à 1939, baisse en regard du mois précédent. L'indice est à 131.8, soit près de 32% de plus que la moyenne de la période de base. L'indice de la production industrielle, basé sur la production minérale, la production manufacturière, la construction de l'énergie électrique, est à 139 en mai. Les facteurs qui indiquent la tendance de la production minérale montent de 130.4 en avril àx 132.6 le mois sous revue. Il y a déclin dans les arrivages d'or à la Monnaie et dans la production du charbon, mais les autres facteurs ont une influence constructive sur l'indice général.

Dans la section manufacturière, il y a recul des abatages inspectés qui indiquent la tendance de l'industrie des salaisons. La production laitière, comprenant le beurre de crémerie et le fromage de fabrique, a des augmentations moins que normales puour la saison. L'indice des dédouanements de tabac baisse de 158.5 à 134.7.

L'indice de la consommation de coton est à 181.2 contre 187.6, soit baisse de 17,900,000 livres à 17,100,000. La production de papier à journal est de 251,831 tonnes contre 277,741 le mois précédent; les autres facteurs de cette compilation ne suffisent pas à contrebalancer le recul du produit principal. Malgré l'augmentation marquée de la production d'acier en lingots, le groupe du fer et de l'acier baisse en regard du haut niveau d'avril. La production d'acier en lingots est de 272,247 tonnes contre 264,988 et la production de fonte en gueuse monte de 160,408 tonnes à 171,386. Il y a une augmentatoin mineure dans les opérations du groupe des métaux non ferreux. La production de coke est de 276,576 tonnes contre 270,342.

Le gain des nouvelles entreprises dans l'industrie de la construction est moins que normal pour la saison. Les contrats adjugés passent de $22,500,000 à $23,900,000, tandis que les permis de bâtir dans 58 cités baissent de $9,100,000 à $6,500,000. Il y a un autre gain de la production d'énergie électrique; l'indice avance d'environ 2 points à 146.1. Le mouvement des commodités est plus actif en mai; les chargements augmentent de 272,934 wagons à 283,434.

L'indice des stocks en entrepôt frigorifique est à 173.4 au 1er juin contre 166.3 au commencement du mois précédent. Il y a gain mineur de l'indice des livraisons de grain en mai; il y a gain pour l'avoine, l'orge et le seigle. L'augmentation des arrivages de blé est moins que normale pour la saison. L'indice des livraisons de bétail est à 80.9 contre 87.0 le mois précédent.

Great West Saddlery

Toronto. — Le 1er septembre prochain Great West Saddlery Company remboursera à 105 et l'intérêt couru toutes les obligations 6 p. c. amortissables première hypothèque, au montant de $312,500.

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 2 juillet 1942 sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1,992 bêtes à cornes, 1,938 moutons et agneaux, 3,360 porcs et 5,553 veaux. En plus, 258 bêtes à cornes, 364 porcs furent consignés aux maisons de salaison.

Un char de bons bouvillons se vendait $12.50 et environ trois chars se vendaient $13 sur contrat. La balance des bouvillons $12 et moins. La plupart des ventes $11 à $12 et avec des ventes aussi bas que $8. Les prix des taures ont variés de $7 à $11 en partie de $8.50 à $11. Les bonnes vaches $9 à $9.50 avec une vente à $9.75 et deux vaches à $10, les moyennes $8 à $8.75, et les communes pour la plupart $7 à $7.50. Les vaches pour la mise en conserve $4 à $6.50 en partie $6 à $6.50. Les prix des taureaux ont variés de $7 à $10.75. La plupart des ventes entre $7.50 et $9.50. Les bons taureaux $9 et plus. Les vaches laitières $75 à $120 chacune.

Les veaux de lait $10 à $13.50 avec un extrême choix à $14.50 pour un veau pesant 220 livres. La plupart des veaux de lait se vendaient environ $10.50 et $12. Les veaux de chaudière $9 à $9.50. Les veaux de chaudière et de champfps, légers, en lots mélangés, $7.50 à $9, la majorité $8 à $8.75. Les veaux d'un an, $6 à $7.

Les bons agneaux $17, les communs et moyens $15 à $16. Les sujets très communs ne furent pas en demande. Les moutons $6 à $8.50.

Les porcs $15.75 à $16 pour B-1 habillés (abattus). Les truies pesées vivantes $10 à $10.50. Grade A obtenait $1 de prime par tête avec les déductions sur les autres catégories.

L'industrie du bâtiment

Doublant le total de n'importe quel mois cette année, les contrats de construction adjugés à travers le Canada au cours de juin se sont élevés à $46,756,200, suivant le rapport de MacLean Building Reports Limited.

Ce total comprend 88 contrats individuels en vue d'expansion industrielle, de bâtisses gouvernementales, de travaux de diverses descriptions, de programmes de logements et autres genres variant de $50,000 à $3,000,000 chacun aussi bien que des travaux pour des propriétaires privés. Le groupe industriel absorbe à lui seul le grand total de près de $18 millions. La construction de bâtisses publiques et d'affaires comprend un peu plus de $11,000,000. La construction résidentielle, qui comprend aussi la construction de logements par le gouvernement, a eu des contrats pour $10,829,600 et les travaux de génie se chiffrent à $6,961,100.

En tenant compte de tous genres de nouvelle construction et de travaux de génie pour tout le Canada, les adjudications pour les premiers six mois de l'année ont baissé de 37% par rapport à la période correspondante de 1941.

Suit une liste des principaux contrats accordés en juin:

Beauharnois, Q., usine	$3,000,000
La Tuque, Q., usine	3,000,000
Alaska Highway, route	2,000,000
Hamilton, O., usine, gaz	2,000,000
Southwestern, O., usine	2,000,000
Bouchard, Qué., usine	2,000,000
Shilo, Man., bâtisses	1,500,000
Saltfleet Twp, O., log.	1,750,000
Rapide Blanc, Q., centr.	1,000,000
La Tuque, Q., centrale	1,000,000
L'Acadie, Qué., dépôt	1,000,000
Welland O., logements	750,000
St. Catharines, O., logem.	750,000
Stoney Point, O., bât.	700,000
Montréal, Q., bâtisses	615,000
Québec, Q., logements	600,000
Brampton, O., bâtisses	600,000
Etobicoke Tw. O., fond.	500,000
St-Jean, Q., agrand usi.	500,000
Moose Jaw, Sask., usine	464,000
Prov. Sask., pistes	450,000
Simcoe, Ont., bâtisses	355,000
Rivers, Man. bâtisses	350,000
Montréal-Est, Q., usine	350,000
Lauzon, Q., logements	350,000
St-Jean, N.B., logements	300,000
Longueuil, Q., bâtisses	300,000
Fort-William, O., fab...	300,000
Aylmer, O. ,bâtisses	300,000

Débits bancaires aux comptes individuels

Le montant des chèques encaissés aux centres de compensations en mai font un gain de 16% sur le mois correspondant de l'an dernier, reflétant ainsi un niveau plus élevé des opérations productives et une augmentation des prix des commodités. Le total en est de $3,790,963,595 contre $3,265,871,770 l'an dernier. Le total des cinq mois de 1941 est de $17,824,665,027 contre $14,569,692 la période correspondante de l'an dernier, augmentation de 22.3%.

Il y a gain dans chacune des cinq régions économiques en mai, excepté les Provinces des Prairies. Les totaux sont les suivants (chiffres de mai 1941 entre parenthèses): Provinces maritimes, $91,739,129 ($75,899,069); Québec, $1,055,455,731 ($924,072,289); Ontario, $1,886,900,007) $1,449,427,413); Provinces des Prairies, $536,470,667 ($633,268,579); Colombie canadienne $220,398,057 ($183,204,402).

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de Saint-Paul l'Ermite

Avis public est par les présentes donné par le soussigné que le Conseil municipal de Saint-Paul l'Ermite à son assemblée régulière du 1er juin 1942 a passé un Règlement portant le Numéro 113, concernant la Prohibition et demandant un Referendum: Que pour satisfaire audit Règlement, un Referendum sera tenu à la salle municipale, lundi, le 13ème jour de juillet 1942, de huit heures du matin à six heures du soir.

Donné à Saint-Paul l'Ermite,
ce 9ème jour de juin 1942.

François-Joseph LONGPRE,
Sec.-trésorier.

La chance ! Ne la tentez plus quand il s'agit de votre succession. Au fait, l'administrateur que vous désirez, c'est un autre vous-même, n'est-ce pas ? Nommez alors la Fiducie dans votre testament. Cette institution est précisément née du besoin de perpétuer la gestion du père de famille.

SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41, C. S.-Jacques, Montréal - HA. 3291

LES PREVOYANTS du CANADA

"FONDS DE PENSION"

33ième Rapport Annuel

L'actif du Fonds de Pension (Propriété absolue des sociétaires et sociétaires rentiers), est réparti comme suit :

Espèces en Banque et en dépôt	$ 203,491.65
Provinces	481,384.93
Commissions Scolaires	628,466.65
Corporations Municipales	1,722,200.66
Fabriques et Syndics	454,582.15
Institutions ou Communautés	279,083.81
Utilités Publiques et Oblig. Diverses	2,019,008.77
Actions Préférentielles et ordinaires	852,551.53
Prêts Hypothécaires	1,387,199.27
Intérêts et annuités dus et accrus	84,740.23
Immeubles et loyers	328,992.87
Frais imputables à l'exercice 1942	8,667.61
	$8,450,370.13

Cet actif garantit l'accumulation aux postes suivants :

Capital du Fonds de Pension	$5,578,750.03
Réserve Générale	2,504,793.83
Réserve Spéciale sur placements	269,574.63
Cotisations anticipées	85,101.64
Réserve pour rentes non réclamées	7,150.00
Dépôt de Garantie	5,000.00
	$8,450,370.13

Le 31 décembre 1941.

LA VIE SPORTIVE

Shuchor, à J. Surprenant, gagne la Bourse Artillerie à Blue Bonnets

Le coursier a triomphé dans la principale épreuve d'hier — Le meeting prendra fin lundi après-midi alors que le public sera admis gratuitement — Un programme intéressant pour cet après-midi à la piste du président Létourneau

La réunion du Montreal Jockey Club touche à sa fin car deux matinées seulement seront offertes par le club du président Letourneau avant que le King Edward Park and Amusement Co. n'entreprenne sa réunion de quatorze jours et les fervents du turf profiteront sûrement de leur congé de cet après-midi pour aller voir les coursiers se disputer les honneurs de la victoire dans les huit épreuves à l'affiche.

Le gérant-général Jules Dugal tient à rappeler au public montréalais que le meeting à Blue Bonnets se terminera lundi après-midi et que pour la circonstance les amateurs seront admis gratuitement et il invite tous les fervents du turf à se rendre aujourd'hui et lundi à Blue Bonnets.

Hier le Montreal Jockey Club offrait un programme de sept épreuves, et Shuchor, de l'écurie J. Surprenant, a gagné la Bourse Artillerie, la principale course à l'affiche, triomphant de Beacon Street et de Count Ebony.

Morstep a remporté sa première victoire de la saison locale en décrochant la première épreuve au programme d'hier à Blue Bonnets alors qu'elle a mené du commencement à la fin pour l'emporter par une longueur sur Guinea Law pendant que Brilliant Stone finissait troisième.

Deuxième choix, Morstep a rapporté un peu plus que deux pour un à ses supporteurs et en combinaison avec Guinea Law, une Quinella qui a rapporté $34.25.

La deuxième épreuve a été marquée par une victoire populaire en même temps qu'une fin enlevante alors que le favori Cortez est venu de loin en arrière pour l'emporter par une tête sur Lovick pendant que Mint Box finissait troisième.

Bien supporté des parieurs, Cortez a rapporté un peu moins que part égale à ses supporteurs.

La solide jument Miney a remporté une victoire facile dans la troisième course alors q u'elle s'avança avec force à la dernière courbe pour prendre les devants et l'emporter par deux longueurs sur Count Me pendant qu'un dead heat était enregistré en troisième place, Pitchblende et Guyencourt finissant sur un pied d'égalité.

Deuxième choix, Miney a rapporté exactement un et demi pour un à ses supporteurs.

La quatrième course, qui fut marquée par une victoire de False Card qui l'emporta par une longueur, a aussi été marquée par une fin enlevante alors que cinq chevaux finirent pratiquement sur un pied d'égalité en arrière d'elle. Après une photo, la deuxième place alla à Voliris pendant que Léo D. finissait troisième.

Deuxième choix, False Card a rapporté tout près de deux et demi pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Résultat des épreuves:

PREMIERE COURSE. — 5½ furlongs. Bourse $300. Trois ans et plus à réclamer. Temps: 1.09 1-5. La Quinella a payé $34.25.
Morstep, Wilson, 112.
Guinea Law, Horn, 109.
Brilliant Stone, Shaffer, 110.
Budlass, Magath, 105.
Tuloma, Monroy, 111.
Filandro, Schutte, 115.
Flying Zelma, Johnson, 115.
Oddessa Billy, Beckett, 115.
Bunette, Fontaine, 112.
Moonsan, McTague, 115.
$2 au mutuel ont rapporté sur Morstep $6.30, $4.15, $4.10; sur Guinea Law $5.00, 3.40; sur Brilliant Stone, $3.85.

DEUXIEME COURSE. — Un mille. Bourse $400. Trois ans et plus, à réclamer. Temps, 1.44
Cortez, Flynn, 111.
Lovick, Packer, 116.
Mint Box, Shaffer, 111.
Joan Macaw, Mann, 115.
Bold Pirate, Beckett, 116.
Maestrung, Monroy, 116.
Seth Polant, Magath, 111.
$2 au mutuel ont rapporté sur Cortez $3.65, $2.60, $2.05; sur Lovick, $2.60, $2.10; sur Mint Box $2.10.

TROISIEME COURSE. — Un mille. Bourse $400. Trois ans et plus à réclamer. Temps, 1.42 1-5. Retirés: Ethel Pair et Watercure.
Miney, Schutte, 111.
Count Me, Shaffer, 116.
Pitchblende, Mann, 115.
Guyencourt, Wilson, 113.
Hechal, Monroy, 113.
After Dinner, Magath, 103.
Mount Echo, Beckett, 116.
Dainty Grove, McTague, 110.
$2 au mutuel ont rapporté sur Miney, $5.00, $2.35, $2.20; sur Count Me, $2.20, $2.10; sur Pitchblende, 2.20; sur Guyencourt, $2.30.

QUATRIEME COURSE. — 6 furlongs. Bourse $400. Trois ans et plus à réclamer. Temps, 1.15 1-5.
False Card, Schutte, 108.
Voliris, Bavington, 106.
De Sota, Monroy, 111.
Léo D., Packer, 111.
Transbriar, Mann, 116.
Bay Farewell, Shaffer, 111.
Sigweep, McTague, 111.
Mohawk Sherokee, Magath, 116.
$2 au mutuel ont rapporté sur False Card $6.80, $4.40, $4.05; sur Voliris $7.35, $4.90; sur De Sota, $3.50.

CINQUIEME COURSE. — 7 furlongs. Bourse $400. Trois ans et plus à réclamer. Temps, 1.28-4-5.
Shuchar, Packer, 116.
Beacon Street, Wilson, 116.
Count Ebony, Schutte, 110.
Grovela, Magath, 101.
Miss Wooler, Horn, 106.
Cup Winner, McTague, 111.
Calendquest, Mann, 115.
$2 au mutuel ont rapporté sur Shuchar $6.45, $2.90, $2.30; sur Beacon Street, 3.50, $3.20; sur Count Ebony, $2.50.

SIXIEME COURSE. — 6 furlongs. Maidens de trois ans et plus à réclamer. Temps: 1.16 1-5.
Dot Say Not, Lord, 108.
Oru Hope, Shaffer, 108.
Fandangle, Horn, 108.
Busy Ace, Packer, 110.
Sommerville, Schutte, 107.
Hayversil, Bavington, 106.
Ingrid, Monroy, 111.
Little Mark, Connolly, 107.
$2 au mutuel ont rapporté sur Dot Say Not $4.40, $2.40, $2.45; sur Our Hope, $7.10, $3.05; sur Fandangle $2.40.

SEPTIEME COURSE. — 5½ furlongs. Bourse $400. Trois ans et plus, nés au Canada. Temps, 1.10.
Galthea, Magath, 106.
Bluebell, Bavington, 106.
Time Limit, Mann, 116.
Battle Fleet, Schutte, 111.
Gold Jug, Beckett, 114.
The Wrath, Horn, 103.
Meddeset, Shaffer, 111.
Sava Mark, Fontaine, 116.
Pari double, $15.40. $2 au mutuel ont rapporté sur Galthea $4.40, $3.65, $2.50; sur Bluebell $4.30, $2.60; sur Time Limit $2.60.

Un programme intéressant au Stade Molson

La Semaine de l'Armée se terminera demain mais les officiers chargés de voir à la préparation de programmes de toutes sortes ont tenu à convier le public montréalais à une belle fête sportive qui aura lieu cet après-midi au Stade Molson, situé à l'ouest de l'avenue du Parc sur l'avenue des Pins, et nul doute que des milliers de personnes tiendront à aller encourager nos militaires.

Le brigadier général E. de B. Panet, C.M.G., D.S.O., E.D., commandant du district militaire No 4, y sera présent et donnera les prix aux gagnants des différents concours. Le programme préparé par le lieutenant A.-D. de Grandpré et annoncé par l'Officier des Relations extérieures au district militaire No 4, est comme suit:

2h. 15 p.m.: Parade ayant à la tête la fanfare du dépôt du district militaire No 4, sous la direction du sergent-major W. G. Black, suivie des représentants des Nations Unies dans leurs brillants costumes nationaux; tous concurrents dans des événements militaires et autres.

2h. 30 p.m.: Gymnastique par des fameux gymnastes de Montréal.

2h. 40: Course de la Victoire, 100 verges en uniforme de combat. Les concurrents seront fournis par le 2ème bataillon des Black Watch.

2h. 45: Organisation de sports. La "méthode de précision" de l'Armée avec des concurrents du Dépôt du district militaire No 4.

3h. 10: Lutte par des athlètes professionnels.

3h. 20: Course à obstacles. Un exemple des Commandos à l'entraînement avec concurrents fournis par le Black Watch.

3h. 30: Les membres du club Griffintown donneront un spectacle de boxe.

3h. 40: Manifestation d'entrainement physique par les soldats du dépôt du district militaire No 4.

3h. 50: Attaque à la mitrailleuse.

4h.: Course 100 verges, saut en hauteur, saut en largeur, et une course à relais de 880 verges. Ce dernier item sera des plus intéressants car les concurrents seront l'armée contre la police de Montréal. Courses diverses et courses à pieds liés, continueront le programme.

4.30 p.m. — Course à relais. Les meilleurs régiments de Montréal dans une course interrégimentaire de 800 verges, 6 hommes par équipe, chaque homme courant 147 verges. Les concurrents seront fournis par les unités suivantes:

Equipe 1—2ème Bn. Black Watch (RHR) du Canada.
Equipe 2 — Corps Canadien de Prévoté.
Equipe 3 — Dépôt du district militaire No 4.
Equipe 4 — Centre de recrutement du district.
Equipe 5 — 6ème Hussars.
Equipe 6 — Personnel des Quartiers-Généraux, édifice Sun Life.
Equipe 7 — Le Régiment de Châteauguay.
Equipe 8 —Corps Royal Canadien des Signaux, "B2 Coy".
Equipe 9 —Corps Royal Canadien des Signaux, 4ème div.
Equipe 10 — Victoria Rifles of Canada.

Q.S.M.I., F. S. Hall, del 'état-major aux quartiers généraux du district militaire No 4, dirigera le "Field Day".

Pour ceux qui sont intéressés à identifier les différentes équipes sur le champ, nous donnons les couleurs qu'elles porteront.

Equipe 1 —2ème Bn. Black Watch (RHR) du Canada: vert.
Equipe 2 — Corps Canadien de Prévoté: noir et rouge.
Equipe 3 — Dépôt du district militaire No 4: bleu.
Equipe 4 — Centre de recrutement du district: blanc et rouge.
Equipe 5 — 6ème Hussars: vert et or.
Equipe 6 — Personnel des quartiers généraux: bleu et blanc.
Equipe 7 — Le Régiment de Châteauguay: marron, gris et noir.
Equipe 8 — Corps Royal Canadien des iSgnaux, "B2 Coy": blanc et bleu.
Equipe 9 —Corps Royal Canadien des Signaux, 4ème div.: bleu pâle et blanc.
Equipe 10 — Victoria Rifles of Canada: blanc.

BASEBALL AU STADIUM
DIMANCHE 5 JUILLET
à 2 hrs et 4 hrs p.m.
PROGRAMME DOUBLE
Bears de Newark
vs
Royaux de Montréal
Aussi lundi à 6.45 p.m. et 8.45 p.m.
PROGRAMME DOUBLE. SOIREE DES DAMES.

Les Dodgers de nouveau vainqueurs

Les Dodgers de Brooklyn semblent être bien supérieurs à leurs rivaux de la Ligue Nationale et le championnat semble être une chose assurée pour l'équipe de Larry MacPhail. Hier encore les hommes de Léo Durocher ont mis une nouvelle victoire à leur crédit et ils ont augmenté leur avantage sur les Cardinaux de Saint-Louis alors qu'ils triomphèrent des Phillies par 8 à 1 tandis que les Cardinaux perdaient contre les Pirates de Pittsburgh.

La joute entre les Dodgers et les Phillies a été marquée par un malentendu dans les décisions des arbitres et un spectateur a continuellement lancé des bouteilles de bière sur la loge des Dodgers de Brooklyn.

Le lanceur Whitlow, qui tint les Phillies à seulement 5 coups sûrs, frappa une balle basse sur la clôture des *bleachers* du bas. L'arbitre Tom Dunn lui dit que c'était un coup de circuit et il ralentit en contournant le premier but. Il fut retiré au deuxième. Après une conférence l'arbitre Bill Stewart décida que c'était un 2-buts. Le gérant Hans Lobert des Phillies, a annoncé que la joute, au cours de laquelle les Dodgers ont frappé 13 coups sûrs, était disputée sous protêt.

Les Pirates de Pittsburgh ont compté les points victorieux contre Krist à la 8e manche. Une passe à Fletcher, des simples par Elliott et Wasdell et le 2-buts de Vince DiMaggio ont fait compter tous ces points. Fletcher et DiMaggio, un peu plus tôt, avaient frappé des circuits pour les Pirates. Les Cardinaux ont frappé 13 coups sûrs mais les Pirates ont accompli trois doubles-jeux.

Les Yankees de New-York ont porté leur avance en tête de la Ligue Américaine à 4 parties complètes en battant les Red Sox de Boston, qui occupent la 2ème place, par 3-3.

Frankie Crosetti a été le héros des Yankees en frappant un simple à la 4e reprise pour faire compter Bill Dickey qui avait frappé un 2-buts pour briser une égalité de 3-3. A la 6e manche il frappa aussi son 6e circuit de la saison.

Les Yankees débutèrent rapidement en comptant 3 points dès la 1ère manche mais les Red Sox revinrent immédiatement à la charge pour en compter 2 dans la même moitié de cette même manche. Ils égalisèrent le résultat à la 3e manche sur des 2-buts consécutifs de Ted Williams et Doerr. Les Red Sox n'obtinrent que 3 coups sûrs contre Chandler par la suite. Le lanceur droitier des Yankees a par le fait même remporté sa 9e victoire de la saison.

LIGUE NATIONALE

Brooklyn	001120202—	8	13 0
Philadelphie .	000010000—	1	5 0

Wyatt et Owen; Hoerst, Nahem, Beck, Johnson et Livingston, Warren.

Pittsburgh ...	110100020—	5	10 1
Saint-Louis ..	000010012—	4	13 1

Lanning, Dietz et Lopez; Warneke, Lanier et Owen, W. Cooper.

Boston	001000131—	6	9 1
New York ...	31023100x—10		10 1

Javery, Early, Hutchings, Wallace et Lombardi, Kluttz, Carpenter, Adams et Danning.

LIGUE AMERICAINE

New-York ...	300101000—	5	8 1
Boston	201000000—	3	8 1

Chandler et Dickey; Wagner, Brown et Conroy.

Détroit	400000100—	5	12 0
Cleveland ...	000000001—	1	3 0

Newhouser et Tebbetts; Harder, Ferrick, Eisenstat et Hagen.

Philadelphie .	000000000—	0	5 1
Washington ..	00020200x—	4	7 1

Fowler, Christopher et Swift; Masterson et Early.

Les joutes de la Ligue Starr

La Ligue de baseball Starr commencera la deuxième moitié de sa cédule régulière demain après-midi alors que le Lachine visitera le St-Jean, le St-Clément rencontrera le Rosemont, les Facteurs joueront contre le St-Lambert, le Beauharnois recevra le Battez-4-As, le Ville-Emard aura la visite de l'Idéal et le George V jouera contre le Kik.

A St-Jean, le Lachine sera l'adversaire du club de T. Laurendeau. Lambton lancera contre Camaraire ou Langlois du St-Jean.

Au Stade Rosemont, le Rosemont, qui impressionne depuis 3 semaines, recevra la formidable équipe du St-Clément à 2 h. 30. David sera opposé à Loiseau du Rosemont.

Le St-Lambert est prêt à recevoir le puissant club d'Hubert Lavigueur et il est certain que la partie sera très intéressante. Lavioletta tentera de remporter la victoire sur Lamarre du St-Lambert.

A Beauharnois, le Battez-4-As quia infligé une défaite aux hommes de Remi Faubert lors de sa première visite, sera le visiteur. Paquette sera opposé à Gignac du Beuharnois.

A Ville-Emard, l'Idéal rencontrera ce dernier sur son terrain. Zakaib lancera contre Deegan du Ville-Emard.

Au parc LaFontaine, le Kik recevra le George V à 2 h. 30. C'est la première fois que le club de Georges Gordon joue au parc.

Feu J.-T. Payette

La nouvelle de la mort du sportsman bien connu J.-T. Payette, de Penetang, Ont., a causé toute une sensation dans le domaine des amateurs des courses des chevaux sous harnais. M. Payette vit le jour à Penetang, Ont., il y a 57 ans et dans le commerce, dès son jeune âge, il se créa une réputation très enviable.

Dans le domaine des sports les trotteurs et ambleurs furent jusqu'à sa mort son passetemps favori. Tout récemment il possédait encore une trentaine de ces pursang.

Un coup de circuit cause l'échec du Montréal à la huitième manche

Le coup frappé par Rocco alors qu'il y avait un coureur sur les buts a donné la victoire aux Bisons par le compte de 6 à 5, hier soir — Deux joutes cet après-midi à Buffalo et deux parties à Montréal demain après-midi

Buffalo, 4. — Les Royaux de Montréal ont manqué une autre occasion de s'approcher de la première place de la ligue Internationale ici hier soir lorsque Mickey Rocco a frappé son 16e coup de circuit de la saison, avec un coureur sur les buts à la huitième manche, pour donner une victoire de 6 à 5 aux Bisons de Buffalo, qui avaient perdu quatre parties de suite.

Cette défaite laisse Montréal à deux parties complètes des Ours de Newark, qui ont aussi été défaits par Jersey City, et les Royaux n'ont plus qu'une avance d'une demi-partie sur Jersey City.

Eb Albosta et Jack Paepke n'ont accordé que neuf coups sûrs aux Bisons, tandis que les Royaux ont réussi 10 coups contre Floyd Giebell et Jack Tising. Albosta, qui a été la victime du coup de circuit décisif de Rocco, a été le lanceur perdant, et Jack Tising, qui a remplacé Giebell à la quatrième manche, a reçu le crédit de sa première victoire depuis qu'il s'est joint aux Bisons il y a près de deux mois. C'est la troisième défaite consécutive de Albosta, qui n'a pas gagné une seule partie cette saison.

Johnny Welaj, qui était au premier but lorsque Rocco a frappé son coup décisif, s'est aussi fait valoir. Après avoir réussi un simple chanceux à la sixième manche, Welaj a volé le deuxième but, le troisième et le marbre, brisant une égalité de 3 à 3 et donnant une avance de 4 à 3 aux Bisons. Les Royaux ont égalé le score à la manche suivante et ont pris les devants dans la première moitié de la huitième, mais le circuit de Rocco a changé le résultat.

Dapper a fait compter un des points des Royaux avec son deuxième circuit de l'année, à la quatrième manche, alors que personne n'était sur les buts.

Carl Furillo et Welaj ont été les meilleurs frappeurs de la soirée. Furillo a réussi une paire de simples et un deux-buts, tandis que Welaj a frappé trois simples, volant trois buts. Eddie Morgan, des Royaux, et Dutch Meyer, de Buffalo, ont frappé en lieu sûr deux fois chacun.

Les Royaux et les Bisons termineront leur série par un programme double cet après-midi. Al Sherer et Jack Kraus lanceront probablement pour Montréal. Demain après-midi, les Royaux seront à Montréal pour un programme double contre les Ours de Newark. Max Macon et Bob Chipman lanceront contre Newark.

MONTREAL

	ab	p	cs	r	a	e
Tatum, 3b	3	2	1	0	2	0
Rojek, ac	4	0	1	2	2	0
Moore, cc	5	0	0	4	0	0
Burge, 1b	4	0	0	6	0	0
Morgan, cd ...	5	1	1	0	0	0
Dapper, r	4	1	2	8	0	0
Furillo, cg	5	1	3	0	0	0
Sherlock, 2b ..	4	0	1	4	1	0
Albosta, 1	4	0	1	0	1	0
Paepke, 1	0	0	0	0	0	0
Totaux	37	5	10	24	6	0

BUFFALO

Levey, ac	4	0	0	2	3	1
Smith, cc	2	1	1	2	0	0
Welaj, cg	4	3	3	3	0	0
Rocco, 1b	4	1	1	14	1	0
Kobesky, cd ...	3	0	1	1	0	0
Meyer, 2b	4	1	2	0	4	0
Redmond, r ...	4	0	1	5	0	0
Lary, 3b	4	0	0	0	1	1
Giebell, 1	1	0	0	0	2	0
Tising, 1	2	0	0	0	3	0
Totaux	32	6	9	27	14	2

Résultat par manches:
Montréal ..... 100101110—5
Buffalo ..... 00030102x—6

SOMMAIRE

Points produits par Burge, Welaj, Redmond 2, Dapper 2, Tatum, Rocco 2. Deux-buts, Moore, Smith, Redmond, Furillo. Circuits: Dapper, Rocco. Buts volés: Dapper, Furillo, Welaj 3. Doubles-jeux: Meyer à Levey à Rocco; Levey à Rocco. Laissés sur les buts: Buffalo 5, Montréal 9. Buts sur balles de Giebell 3; Albosta 3; Tising 1. Retirés au bâton par Albosta 4; Tising 3; Paepke 1. Coups sûrs sur balles de Giebell, 3 en 3 manches (aucun de retire à la 4e); Tising, 7 en 6 manches; Albosta 8 en 7 1-3 manches; Paepke, 1 en 2-3 manche. Mauvais lancer: Tising. Balle passée: Redmond. Lanceur gagnant, Tising. Lanceur perdant, Albosta. Arbitres: Swanson et Fowler. Durée 2 h. 10. Assistance 2,000.

AUTRES JOUTES

Jersey City ...	70000101—	9	8 0
Newark	00100010—	2	8 3

Fischer et Poland; Roser, Washburn et Robinson.

Syracuse	000222000—	6	10 1
Baltimore ...	100000100—	2	6 2

Andrews et Lakeman; Flanagan, Niller et McCarrity.

Toronto	000200320—	7	9 2
Rochester ...	000001400—	5	6 2

Shuman, Conger, Bowman et Williams, Jurisich, Saksas, Hutchinson et Robinson.

Dans la ligue Colombienne

Voici les résultats des parties jouées mercredi soir dernier dans la Ligue Colombienne, groupant les clubs de tennis des conseils de Chevaliers de Colomb, à Montréal.

A Maisonneuve:
Verdun 4, Maisonneuve 3.
A Saint-Lambert:
Longueuil 4, Saint-Lambert 3.

Voici maintenant les résultats détaillés:

A Maisonneuve:
Simples: Gauthier bat Dion (Verdun), 6-3; Prévost bat Lamarre (Verdun) 10-8; Caron (Verdun) bat Boileau 6-3; Bourgon (Verdun) bat Côté, 6-2.

Doubles: Gauthier-Prévost battent Caron-Bourgon 8-6; Dion-Lamarre battent Boileau-Verdon 6-3; Bouchard-Bourgon battent Côté-Houle 6-1.

A Saint-Lambert:
Simples: Lamarre bat Potvin (Longueuil) 7-5; Y. Baillargeon bat Laplante (Longueuil) 6-4; McDonald (Longueuil) bat L. Baillargeon 6-4; Mailloux bat Desautels (Longueuil) 7-5.

Doubles: Vincent-Y. Baillargeon battent Leblanc-Mailloux 6-2; Lamarre-L. Baillargeon battent Laplante-Taillon 9-7; McDonald-Gaudet (Saint-Lambert) battent Girouard-Marcoux 6-0.

L'Association Américaine

Hier

Toledo	000000020—	2	8 0
Columbus ..	01002001x—	4	9 0

McKain et Keller; Crouch et Heath.

St-Paul	010001301—	6	13 1
Minneapolis	000000000—	0	6 1

Lanahan et Pasek; Heafner, Schoenborn (7), Lefebvre (8) et Guiliani.

Milwaukee ..	200100000—	3	8 3
Kansas City	21002010x—	6	10 1

Lawson, Kush (5), Christiensen (8), et Griswold; Wensloff et Sears.

Seules parties au programme.

Les meilleurs frappeurs des ligues majeures

P. A. —

	J.	Ab.	Pts	Cs	P.C.
Gordon, Yankees	59	259	35	91	352
Reiser, Dodgers	59	231	50	81	351
Doerr, Red Sox	65	258	32	90	349
Medwick, Dodgers	64	240	31	83	346
Williams, Red Sox	72	248	67	84	339
Musial, Card.	56	189	41	61	323

CIRCUITS. — Ligue nationale: Mize, Giants, 13. Ligue américaine: Williams, Red Sox, 17.

POINTS PRODUITS. — Ligue américaine: Williams, Red Sox, 76. Ligue nationale: Mize, Giants, 58.

Les résultats dans le circuit des majeures

Internationale

HIER:
Buffalo 6, Montréal 5.
Jersey City 9, Newark 2.
Toronto 7, Rochester 5.
Syracuse 6, Baltimore 2.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Newark	45	29	608
Montréal	43	31	581
Jersey City	42	31	575
Toronto	39	39	500
Baltimore	32	37	464
Syracuse	36	43	456
Buffalo	34	42	447
Rochester	29	48	377

AUJOURD'HUI:
Montréal à Buffalo, 2 p.
Jersey City à Newark, 2 p.
Toronto à Rochester, 2 p.
Syracuse à Baltimore, 2 p.

DEMAIN:
Newark à Montréal, 2 p. 2 h.
Baltimore à Jersey City.
Toronto à Syracuse.
Rochester à Buffalo.

Américaine

HIER:
New-York 5, Boston 3.
Détroit 5, Cleveland 1.
Washington 4, Philadelphie 0.
Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
New-York	48	24	667
Boston	44	28	611
Cleveland	43	34	558
Détroit	43	36	544
St-Louis	34	40	459
Chicago	30	41	423
Philadelphie	31	49	388
Washington	27	48	360

AUJOURD'HUI:
New-York à Boston, 2 p.
Détroit à Cleveland, 2 p.
St-Louis à Chicago, 2 p.
Philadelphie à Washington, 2 p.

DEMAIN:
Philadelphie à New-York, 2 p.
Boston à Washington, 2 p.
St-Louis à Chicago, 2 p.
Cleveland à Détroit, 2 p.

Nationale

HIER:
Brooklyn 8, Philadelphie 1.
Pittsburgh 5, St-Louis 4.
New-York 10, Boston 6.
Seules parties au programme.

LE CLASSEMENT:

	G.	P.	P.C.
Brooklyn	49	20	710
St-Louis	40	28	588
Cincinnati	39	33	542
New-York	38	35	521
Chicago	37	38	493
Pittsburgh	33	38	465
Boston	33	44	429
Philadelphie	19	52	268

AUJOURD'HUI:
Brooklyn à Philadelphie, 2 p.
Boston à New-York, 2 p.
Chicago à St-Louis, 2 p.
Cincinnati à Pittsburgh, 2 p.

DEMAIN:
Brooklyn à Boston, 2 p.
Chicago à St-Louis, 2 p.
Cincinnati à Pittsburgh, 2 p.
New-York à Philadelphie, 2 p.

Au parc Jarry et à Longueuil

Les deux joutes à l'affiche dans la ligue Montréal Junior demain après-midi, sont des plus importantes pour les quatre clubs qui composent ce circuit. Car la partie qui sera disputée au parc Jarry à deux heures et qui mettra aux prises les clubs Seven-Up et Ville Mont-Royal, brisera l'égalité qui existe actuellement entre ces deux équipes, pour la première position du circuit. Le record à date de ces deux clubs est de trois victoires contre une défaite.

L'autre joute qui sera disputée à Longueuil à trois heures, opposera le Cherrier au club local sur le losange du collège. Cette partie est aussi importante pour ces deux clubs que la première, car une victoire du Longueuil le ferait passer sur un pied d'égalité avec le Cherrier, tandis que ce dernier ne serait qu'à une demie partie du perdant de l'autre rencontre, s'il triomphait des joueurs de la rive sud.

Dans la section juvénile, à 6 h. 45 au parc Jarry, le club Cherrier recevra la visite de l'Outremont. Une nouvelle victoire du Cherrier sur son adversaire, lui assurerait pratiquement la deuxième position, mais l'Outremont qui s'est fort amélioré pourrait bien causer une surprise.

Les Royaux au bâton et au monticule

(partie d'hier non incluse)

	P.	Ab	Cs	2b	3b	C.	Pop	Bv	Pc
Kehn	15	16	7	1	0	0	1	1	438
Macon	34	59	19	4	0	0	7	0	322
Moore	73	277	87	16	9	11	55	6	314
Rojek	73	283	87	12	3	1	26	7	307
Paepke	17	20	6	2	1	1	1	0	300
Graham	46	169	46	5	1	12	43	0	272
Burge	71	220	6	2	1	1	1	0	300
Kraus	14	35	9	2	0	0	4	0	257
Furillo	48	179	26	6	3	1	23	5	237
Morgan	48	131	32	9	1	4	20	1	244
McCrabb	18	21	5	0	1	0	2	0	233
Sherer	17	30	7	4	0	0	2	0	233
Tatum	73	279	64	15	2	2	19	11	229
Dapper	37	118	26	7	2	1	14	3	220
Sherlock	60	178	37	6	0	0	4	3	208
Gelbert	37	95	19	3	0	0	17	2	200
Howell	28	82	9	0	0	0	4	1	110
Smith	12	6	0	0	0	0	0	0	000
Spalding	13	0	0	0	0	0	0	0	000
Albosta	6	4	0	0	0	0	0	0	000
Chipman	8	11	0	0	0	0	0	0	000

LES LANCEURS

	P.	M	Ca	nb	rab	PC	G.	P.	Pc.
Smith	13	30	32	23	6	1	3	1	750
Paepke	13	47⅓	42	34	33	0	3	1	750
Kraus	14	89⅔	76	45	39	5	8	3	727
Macon	13	97	71	19	34	9	8	3	727
Chipman	9	43	43	22	18	3	3	2	600
Sherer	17	94	94	16	49	5	6	5	545
Kehn	11	44⅓	47	30	21	2	3	3	500
McCrabb	17	75⅓	76	23	14	3	4	6	400
Spaulding	13	26	20	8	13	0	1	2	333
Albosta	6	20⅔	21	15	11	1	0	2	000

Cartes Professionnelles

ANCETRES
Pour retracer tous vos ancêtres, consulter GABRIEL DROUIN
Directeur de L'INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN
4184, St-Denis - LA. 8151 - Mtl

CARON & CARON
Comptables Agréés — Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
38, rue St-Jacques
HArbour 3635 MONTREAL
159, rue Alexandre. TROIS-RIVIERES

ASSURANCES
HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
441, St-François-Xavier - Montréal
Tél. MArquette 2383-2384

COMPTABLES
P.-A. GAGNON & CIE
P.-A. Gagnon, C.A. - René Gagnon, C.A.
Comptables agréés
Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HArbour 5990

AVOCATS
Antoie Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HArbour 2841

Chartré, Samson & Cie
Comptables agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré, C.A. — Maurice Samson, C.A.
Jacques LaRue, C.A. — A.-E. Beauvais, C.A.
J.-Paul Gauthier, C.A. — E. Harry Knight, C.A.
Léon Côté, C.A. — Gérard Marceau, C.A.
P.-Emile Brunet, C.A. — Lucien-P. Bélair, C.A.
Lionel Rousain, C.A. — Jacques Angers, C.A.
G. Frank Lafferty, C.A. — Raym Fortier, C.A.
Dollard Huot, C.A. — Guy Bernard, C.A.
Albert Garneau, C.A. — Jean Lacroix, C.A.
Montréal Québec Rouyn

BREVETS D'INVENTIONS
Le Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention 10¢ écrivez à ALBERT FOURNIER PROCUREUR de BREVETS d'INVENTION 934 Ste CATHERINE Est MONTREAL

Hurtubise & Hurtubise
Léon-A. Hurtubise, C.P.A.
Gérard Hurtubise, C.P.A.
Comptables publics licenciés
60, St-Jacques O. - Montréal
Téléphone : HArbour 1553

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

MARQUES DE COMMERCE
Protégées en tous pays
Demandez le manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
Fondée en 1892
761, Ste-Catherine ouest, Montréal

COMPTABLES
Anderson & Valiquette
Comptables-Vérificateurs
J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, L.S.C., C.A.
A. Dagenais, L.S.C., C.A.
84 Notre-Dame ouest - PL. 9709

MArquette 5845
MORENCY & VIAU C.G.A.
COMPTABLES-VERIFICATEURS
Spécialité : Impôt sur le revenu
BUREAUX :
4527 St-Denis - 57 St-Jacques O.

OPTOMETRISTES OPTICIENS
Spécialités: HArbour 5544
EXAMEN DE LA VUE, AJUSTEMENT DE VERRES
A. PHANEUF-A. MESSIER
OPTOMETRISTES-OPTICIENS
1767 St-Denis Montréal

Retenez le "Devoir" d'avance chez votre dépositaire — c'est le SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphonez au service du tirage : EElair 3361★ il

Les Cercles des Jeunes Naturalistes

Affiliés à la Société canadienne d'Histoire naturelle

et reconnus d'utilité publique par le gouvernement de la province de Québec

Adresse : **Secrétariat de la S.C.H.N., Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal**

No 581 — Samedi 4 juillet 1942

Le problème de la fièvre des foins et de l'herbe à poux à Montréal

Conférence de M. Elzéar Campagna au Jardin botanique

La fièvre des foins (rhume des foins) est un fléau que tous les Montréalais connaissent, puisque environ 10,000 d'entre eux en sont victimes chaque année. Ces chiffres sont le résultat d'une enquête préliminaire conduite par M. Elzéar Campagna, attaché au Service de la protection des plantes du ministère de l'Agriculture de Québec, et professeur de botanique à l'Ecole supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière.

M. Campagna a été l'hôte du Service de santé de la ville de Montréal et du Jardin botanique, où il a donné une causerie sur le sujet.

Il y a plusieurs types de "fièvre des foins". On désigne à tort sous ce nom, des maladies qui peuvent se manifester aussi bien en hiver qu'en été; ces pseudo-fièvres des foins peuvent être causées, suivant le cas, soit par les poussières de maison; les desquamations ou poussières d'origines animales, comme les poils de chien, de chat ou de cheval; les produits alimentaires, comme les céréales et les oeufs; ou par diverses autres substances comme les moisissures, les cosmétiques, les épices, le kapoc, etc.

Nous laisserons de côté ces cas spéciaux, pour ne parler ici que de la véritable "fièvre des foins", c'est-à-dire, de la fièvre des foins causée par le pollen des plantes.

Symptômes de la maladie

On a défini la fièvre des foins: "une affection ressemblant à la fois à l'asthme et à un rhume de cerveau" et affectant les muqueuses des yeux, du nez, du palais, de la gorge et des bronches.

Les principaux signes et symptômes de cette maladie sont:

1o Dans les yeux: des rougeurs accompagnées de sensations de brûlure, des démangeaisons insupportables causant un écoulement de larmes, et un état de congestion plus ou moins accentué;

2o Dans le nez: la maladie se manifeste par des picotements provoquant des éternuements violents pouvant se répéter vingt à trente fois de suite; l'écoulement d'une sérosité liquide qui ne tarit pas; la congestion de l'organe affecté qui prend vite cette teinte rougeâtre que l'on observe dans les cas malins de rhume de cerveau;

3) Le patient peut encore ressentir des picotements et une sensation de brûlure dans la gorge;

(4) Indisposition générale et insomnie, manque d'appétit et incapacité de travail.

Il n'est pas toujours facile pour un profane d'identifier la maladie, d'après ces seuls symptômes. Il existe cependant d'autres caractéristiques permettant de faire un premier diagnostic, et le Dr Thomen les résume de la façon suivante:

1) Sensation de brûlure et picotements dans les yeux, le nez et la gorge;

2) Eternuements se répétant vingt à trente fois de suite;

3) Apparition de la maladie à la même date chaque année;

4) L'intensité de la maladie subit l'influence des conditions climatériques. En général, les patients sont plus affectés par temps chaud, clair et ensoleillé, que pendant les jours de pluie;

5) Enfin, la crise se termine de façon abrupte: du jour au lendemain, le patient se sent complètement rétabli.

Historique

Il semble bien que la fièvre des foins soit connue depuis très longtemps, mais, d'après le Dr Thomen, ce n'est que depuis 1819 qu'on en a fait une maladie distincte des autres affections du même genre, alors qu'elle fut décrite pour la première fois par le Dr John Bostock de Londres. Ce médecin publiant, neuf ans plus tard, d'autres notes sur le sujet, employait pour la première fois cette appellation. Il écrivait alors: "Depuis que l'atention des gens a été attirée shur le sujet, on pense généralement que cette maladie est causée par l'"effluvé" du foin nouveau, d'où le nom populaire de fièvre des foins".

Mais l'honneur d'avoir prouvé que la fièvre des foins était causée par le pollen des plantes, revient à Charles Harrison Blackley, médecin de Manchester, Angleterre. Ce dernier consacra quatorze années de travail à une série d'expériences qui furent publiées en 1873 et qui sont demeurées mémorables tant par leur ampleur que par leur ingéniosité.

Les graines de pollen "coupables"

Il existe dans le règne végétal environ 140,000 espèces de plantes produisant des grains de pollen. De toutes ces espèces, il n'y en a qu'un faible pourcentage qui produisent des pollens capables d'engendrer la fièvre des foins. Pour découvrir les pollens dangereux, on leur fait subir l'épreuve des postulats de Thomen. Ces postulats sont au nombre de cinq et s'énoncent comme suit:

1) *Les pollens doivent renfermer les substances chimiques ou les "excitants" capables de causer la fièvre des foins.*

2) *Les pollens doivent être anémophiles ou susceptibles d'être transportés par le vent.*

3) *Les pollens doivent être produits en grande quantité.*

Thomen nous dit qu'un pied bien développé de Petite Herbe à poux peut produire à lui seul 1,000,000,000,000 (mille milliards) de grains de pollen; qu'un pied de Grande Herbe à poux dont les fleurs staminées ne sont pas complètement mûres, peut en produire 8,000,000,000,000 en cinq heures. Kessler et Durham évaluent à 60 livres à l'acre la quantité de pollens que peut produire l'Herbe à poux, et les mêmes auteurs ajoutent que dans les limites de la ville de Chicago, des centaines de tonnes de ces pollens sont produits chaque été.

4) *Les pollens doivent être suffisamment légers pour être transportés facilement dans l'air.*

Les pollens de l'Herbe à poux sont très légers, et il y a environ 380,000,000 dans un gramme (environ 1-28 d'once).

5) Enfin, dernier postulat: *Les plantes qui produisent le pollen causant la fièvre des foins doivent être très communes et très abondantes.*

Connaissant ces postulats, il est maintenant facile de déterminer quelles plantes causent la maladie et, suivant leur époque de floraison, on aura:

1) La fièvre des foins dite de *printemps*.

2) La fièvre des foins dite de *fin de printemps* et de *commencement d'été*.

3) Enfin la fièvre des foins de *fin d'été* et de *commencement d'automne*.

La première est causée par le pollen des arbres, tels que l'Orme, l'Erable à Giguère, le Bouleau, le Merisier et le Chêne, et peut durer de la fin d'avril au commencement de juin. Les autres arbres ne sont pas considérés comme agents de la fièvre des foins, parce qu'ils ne répondent pas aux exigences des postulats de Thomen.

2) La fièvre des foins de "fin de printemps et de commencement d'été" est surtout causée par des graminées ou plantes à foin, dont les plus importantes sont: le Mil, le Paturin des prés, la Flouve odorante, l'Agrostide des marais et le Dactyle peletonné.

Ces plantes causent à elles seules plus de 90% des cas de fièvre des foins observés pendant cette deuxième période.

3) Enfin la fièvre des foins de fin d'été et de commencement d'automne, la plus commune, et celle qui affecte le plus grand nombre de personnes. Elle est généralement causée (90% des cas) par l'*Ambrosie* ou l'*Herbe à poux*.

L'herbe à poux

Il existe deux espèces d'Herbe à poux dans notre province: La Grande Herbe à poux *(Ambrosia trifida)* qu'on appelle aussi Ambrosie trifide, Ambrosie à trois lobes, et qui se nomme en anglais "Great Ragweed" ,"Crownweed" ou "Kingweed", et la Petite Herbe à poux *(Ambrosia artemisiifolia)* beaucoup plus commune que la précédente, qu'on appelle Ambrosie à feuilles d'Armoise: c'est l'Herbe à poux commune ou Herbe à la-roupie. En anglais "Common Ragweed", "Hogweed", "Hay-fever weed".

En ces dernières années, on a aussi découvert l'Herbe à poux vivace *(Ambrosia psilostachya)* dans le Québec. Cette espèce est cependant si rare qu'il n'est pas opportun d'en tenir compte dans cet exposé.

On trouvera une bonne description, ainsi que des illustrations de ces plantes dans la Flore Laurentienne du R. Frère Marie-Victorin, ou dans un bulletin spécial sur les herbes nuisibles à la santé, qui a été préparé par le personnel du Jardin botanique et que publiera bientôt la cité de Montréal.

Elzéar CAMPAGNA

(A suivre samedi prochain)

EN VACANCES

Faites-vous suivre par

LE DEVOIR

Canada

1 semaine	.20
2 semaines	.35
3 semaines	.50
1 mois	.60
2 mois	1.10
3 mois	1.50

Etats-Unis

1 semaine	.25
1 mois	.75
3 mois	2.00

Strictement payable d'avance par chèque au pair ou mandat, au "Devoir", Boîte Postale 500, Place d'Armes, Montréal (abonnements).

Pas d'abonnements acceptés par téléphone.

Les C. J. N. prient pour leur bienfaiteur

Quelques jours après avoir offert à la mémoire de Louis Dupire l'hommage de la jeunesse, j'avais le plaisir de visiter un C. J. N., le cercle Frère-Sennen, *établi à l'Ecole Normale de Laval des Rapides. Au début de la réunion, le président, rappelant la mémoire du disparu, demanda aux membres du cercle de se rendre à un désir que j'avais exprimé à la fin de mon article, et l'assemblée récita sur le champ un* De profundis *pour le repos de l'âme de Louis Dupire, ami de la jeunesse.*

J'ai voulu noter ce tout petit incident. Je ne doute pas que l'on aura fait la même chose dans nombre de cercles. Heureux sont les hommes qui ont mérité la prière des enfants!

Frère MARIE-VICTORIN

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — Auriez-vous l'obligeance de me donner le nom de l'arbre dont je vous adresse une feuille et une fleur et me donner la réponse dans le *Devoir*? — (A. L., Châteauguay).

R. — Il s'agit de l'Ostryer de Virginie, que l'on nomme dans le Québec: Bois dur, Bois de fer, Bois à levrier. Il est d'occurence générale dans le Québec, sauf dans le nord-est. On le trouve jusqu'aux sources de l'Ottawa, aux portes de l'Abitibi. Les débutants ont quelque peine parfois à le distinguer de l'Orme, surtout l'hiver. Le bois est fort, et employé pour faire des manches d'outils. A la maturité des graines, les vésicules qui enveloppent celles-ci sont couvertes d'un duvet très fin et qui irrite la peau, pour un instant seulement.

Frère MARIE-VICTORIN

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Note préliminaire: diversité des us et coutumes chez les Noirs

L'Afrique est un immense continent peuplé de centaines de tribus aussi distinctes les unes des autres par leurs us, coutumes et moeurs que par leurs dialectes. Qu'on ne s'étonne donc pas des contradictions apparentes des articles publiés par des confrères des Missions qui vivent des mille milles les uns des autres; n'étendons pas non plus, les travers ou vices de telle tribu à tous nos noirs. S'il est vrai, malheureusement, que certains clans ont des danses ou des moeurs immorales qui gênent extrêmement l'action du missionnaire, il suffira parfois de traverser un lac, ou même une simple rivière, pour y rencontrer une autre tribu tout à fait distincte de la précédente, et qui n'a rien de ces abominations abrutissantes qui retiennent ces pauvres gens dans les pièges de Satan. Dans le même pays parfois, comme au Bynyoro de la rive est du lac Albert, un clan vivra côte à côte avec d'autres moins anciens et aura ses danses corruptrices que leurs rois et chefs condamnent et punissent sévèrement.

Les cérémonies relatives aux fiançailles, au mariage ou aux sépultures sont particulièrement fort différentes d'une peuplade à une autre, sauf pour celles qui ont une origine quelque peu commune comme dans les tribus dites "Bantu", disséminées du lac Albert — 2 degrés nord de latitude — jusqu'au Sud Africain, au 35e degré, et mêlées aux autochtones ou premiers occupants de ces divers pays. Au témoignage des confrères qui ont missionné, eux aussi, dans les vicariats du nord — Tanganika, Tabora, Uganda ou Awenzori — ce serait un "kitalo" ou "ihano" — chose inouïe — qu'un jeune homme aille habiter chez sa future. Il ne se permettrait même pas de s'arrêter pour causer seul à seul avec l'"amie de son coeur", moins encore de la fréquenter comme font nos civilisés — qui feraient aussi bien de suivre, au moins de loin, cette règle de prudence de nos paroissiens de là-bas! Telle est la réserve qui a favorisé ces bonnes moeurs qui rendent notre apostolat si fécond dans ces Missions régies par les rois "Bantu", originaires des pays Sémitiques du nord: d'Abyssinie, des Somalies ou autres, et qui, partout, dans leurs dialectes maintenant distincts, ont conservé les termes communs de "Omuntu": un homme; "Abantu": des hommes.

Autrefois et à leurs yeux, le nègre vulgaire n'était pas un "muntu"-homme. Ce n'était que du jour où un lion, par exemple, avait dévoré un "muhima" ou pasteur sémite, qu'il devenait anthropophage. Jusque-là, en mangeant les autres nègres, le lion n'avait bouffé que du gibier commun!

O. BEAUDOIN.
des Pères Blancs.

Préparation au Baptême

J'arrive de Kapatenga où j'ai passé un mois à préparer une vingtaine de catéchumènes au baptême. Grande chose que le baptême; il comporte la solennelle promesse de vivre selon la morale chrétienne! Pour nos indigènes adultes, tout imprégnés de superstitions et de coutumes païennes, ce n'est pas trop d'un mois pour leur rappeler les principaux points de la doctrine chrétienne qu'ils étudient depuis quatre ans (durée réglementaire du catéchuménat).

Sérieux obstacle

Le soir, ma journée finie, je me promenais, au clair de la lune, sur le petit sentier qui conduit à ma maisonnette, égrenant des *Ave* pour le succès de mes instructions. Dans la plaine, qui se déroule à perte de vue, des lueurs rouges perçaient la noirceur de la nuit, des roulements de tambours entremêlés de cris lointains troublaient seuls le grand calme de la nature endormie: c'était la danse des *Nyaou*...

Parmi les coutumes ancestrales contre lesquelles nous avons à lutter au Nyassa, celle qui a le plus d'emprise sur nos indigènes est certainement la danse immorale des *Nyaou*. Cette danse était devenue le complément nécessaire de tout deuil public et de la cérémonie d'initiation des jeunes filles. Les jeunes gens sont encore plus ou moins forcés d'entrer dans la corporation des danseurs; ce qui les tient éloignés de la mission et des missionnaires.

Il est bien difficile de faire cesser ces danses: elles font partie de la vie nationale depuis des siècles; elles rapportent beaucoup aux chefs et aux membres de la corporation, qui ont le droit de faire main basse sur le bien d'autrui. Il y a aussi, naturellement, l'attrait du mal.

Supprimez les grossièretés, les obscénités, la bière et les Nyaou auront perdu tout leur charme! Ces danses sont, avec la polygamie, l'un des plus grands obstacles à l'action missionnaire. On ne peut être membre actif de cette association et chrétien pratiquant. Au temps de ces danses les païens délaissent nos écoles; même les enfants sont empêchés de suivre les classes de catéchisme.

Pauvres gens, plus ignorants que coupables, qui leur rompra le Pain de la Vérité? Parmi les jeunes gens de chez nous, parmi ceux qui finiront leurs études cette année, ne s'en trouvera-t-il pas qui voudront nous prêter main-forte?.. Les missionnaires sont en trop petit nombre pour atteindre tous ces malheureux et leur faire comprendre la divine beauté d'une vie foncièrement chrétienne. La tête remplie de telles réflexions, c'est de tout coeur que je récitais ce paragraphe de la prière du soir: "Et puisque vous êtes la Dame et la Souveraine de l'Afrique, ô Reine des Apôtres, daignez vous choisir et envoyer dans ces régions abandonnées des légions de saints missionnaires pour en faire conquête, les arracher à la mort et à Satan, et les amener dans le bercail de la Sainte Eglise..."

Choix des candidats

Les catéchumènes, qui suivaient la série d'instructions, avaient d'abord été choisis avec soin parmi tous les candidats possibles. Sont admis ceux seulement qui possèdent la science suffisante. Une indulgence mal placée ferait de nos convertis des demi-chrétiens qui ne résisteraient pas longtemps à l'attrait des coutumes païennes. De ce chef quelques-uns ne furent pas admis à cette préparation immédiate au baptême; ils devront continuer de suivre les classes de catéchisme pour parfaire leur instruction religieuse.

Les indésirables éliminés, les instructions commencent. Le programme de l'avant-midi est plutôt chargé: trois instructions d'une heure chacune. Entre ces classes de catéchisme données par le missionnaire, un catéchiste expérimenté réunit les enfants et les vieillards pour leur émietter la doctrine et la mettre à leur portée. Pendant l'après-midi tous sont libres. Les hommes s'occupent à fabriquer des manches de haches ou de pioches; ou bien ils vont couper des roseaux verts qu'ils fendront en minces lamelles pour la fabrication des paniers. Les femmes vont puiser de l'eau à la rivière et ramasser du bois dans la forêt pour faire cuire la bouillie de maïs traditionnelle.

Le soir, le frugal repas terminé, hommes et femmes s'assemblent, en groupes séparés, autour du feu pour causer ou chanter en sourdine des cantiques et des chansons du terroir. Quand le sommeil se fait sentir, on se retire pour la nuit dans les huttes de fortune construites en un jour. Et tous de s'endormir en rêvant au grand jour qui approche, le grand jour où ils deviendront chrétiens, membres de l'Eglise du Christ...

Fin de semaine

Le vendredi et le samedi soir de chaque semaine il régnait un silence inaccoutumé sur le campement de mes catéchumènes. Les feux si gais ne s'allumaient pas, on n'entendait ni causerie, ni chant, ni pleurs d'enfants. C'est que tous étaient partis dans leurs villages respectifs chercher la nourriture suffisante pour la semaine suivante. Ainsi faisaient-ils chaque semaine, partant le vendredi pour revenir le dimanche soir.

Que voulez-vous, l'endroit où nous les réunissions n'a ni un hôtel Mont-Royal, ni un Château Frontenac pour recevoir les voyageurs. D'ailleurs il ne faut pas croire que nos indigènes souffrent d'un tel état de choses. Ils ne sont pas fâchés de cette occasion de retourner au village voir les parents et les amis. Joyeusement ils font parfois jusqu'à 7 heures de marche, sous un soleil de plomb. En plus du dernier-né sur le dos, les femmes portent sur la tête un grand panier de provisions: feuilles de citrouille séchées, petites tomates sauvages, haricots secs, arachides, poisson fumé, etc., sans oublier la sempiternelle farine de maïs pour faire la bouillie. Je n'ai pas encore pu comprendre comment ils peuvent vivre, et encore moins prendre de l'embonpoint (car certains se portent fort bien) avec un tel régime! Théoriquement ils ignorent même l'existence des vitamines; mais pratiquement ils ont l'air d'en tirer bon profit...

Mikaelé

Un jour que je récitais mon bréviaire, un jeune vient à passer. "Moni, Bambo" (Bonjour, Père). — Bonjour, Mikaelé; où vas-tu comme ça? — Je vais voir ma fiancée... — Ah! je comprends. Tu t'en va faire ton temps de probation chez ta belle-mère! — Oui, c'est ça, Père". Et il continue son chemin comme un homme heureux, sûr de son avenir. Vous aimeriez peut-être savoir en quoi consiste cette probation dont parlait Mikaelé? Voici.

Chez nos Noirs la jeune fille qui se marie ne quitte pas le toit paternel; c'est le mari qui quitte sa famille pour venir cohabiter avec sa femme. Par conséquent, avant de donner son consentement au mariage, la mère de la fille tient à voir d'un peu plus près le jeune homme qui veut faire partie de la famille; elle veut s'assurer qu'il est travailleur, qu'il a bonne conduite, qu'il a bien l'intention de traiter sa belle-mère avec tout le respect qui lui est dû! Il est donc invité à se présenter pendant la saison des cultures, et cela pendant deux ou trois années de suite.

Pendant ce temps de probation la fiancée elle-même ou sa mère prépare la nourriture que le jeune homme mange chez une parente de la famille. Le soir venu, il se retire dans la hutte commune des jeunes gens du village. Cet arrangement donne aussi aux futurs l'occasion de se voir et de se mieux connaître.

Le grand jour

Mais n'oublions pas que je suis à préparer un groupe de catéchumènes à recevoir le baptême. Dans les derniers jours les instructions deviennent plutôt des exhortations courtes et simples, propres à faire naître dans les coeurs de vifs sentiments de foi, d'espérance, de charité, de contrition, de ferme propos.

Enfin le grand jour est arrivé. S. E. Mgr Julien a bien voulu faire 83 milles pour donner un peu d'éclat à la cérémonie. Il est accompagné de deux grands séminaristes qui lui servent la messe, à la grande édification des fidèles et des nombreux païens accourus pour la circonstance. Après une courte exhortation pour rappeler encore une fois l'importance du sacrement qu'ils vont recevoir, je procède à la cérémonie, assisté des deux séminaristes. C'est avec foi et recueillement que mes élèves se prêtent à tous les rites du baptême des adultes. Et c'est avec joie et conviction que je leur fais le salut final: Allez en paix; que le Seigneur soit avec vous! Ensemble ils entonnent alors le "Je suis chrétien..."

Son Excellence voulut bien dire un petit mot pour préparer mes néophytes à recevoir la sainte Communion pour la première fois. Ses paroles de foi les impressionnent profondément. Puis, par mon ministère, Jésus-Hostie descend dans ces coeurs si bien préparés à le recevoir, tandis que la foule chante en choeur: "Le voici l'Agneau si doux, le vrai pain des anges".

Immédiatement après la messe Mgr Julien prend de nouveau la parole pour rappeler, en quelques mots, la nature du troisième sacrement qu'ils allaient recevoir ce jour-là. "Le baptême vous a engendrés à une vie nouvelle, leur explique-t-il, vous a enrôlés dans la milice du Christ. Par la confirmation vous recevrez un accroissement de cette vie surnaturelle, et vous serez fortifiés pour le combat contre le péché. Soldats du Christ, restez inébranlablement fidèles à votre chef Jésus... Ayez confiance, le Christ a vaincu le monde. Vous aurez part à sa victoire et à sa gloire, si vous le suivez fidèlement jusqu'au bout". A genoux nous invoquons l'Esprit Saint: "Venez, Esprit créateur..." Puis le pontife fait descendre sur chacun d'eux les dons de l'Esprit sanctificateur de nos âmes.

Instructions complémentaires

Pendant trois jours encore je garde mes néophytes auprès de moi pour des instructions complémentaires sur le baptême, l'Eucharistie, le sacrement de Pénitence; la grâce du baptême leur donne de nouvelles lumières qui font mieux comprendre. J'insiste sur la persévérance. Ce n'est pas tout de bien commencer; il faut bien finir.

Après une bonne bénédiction, je les congédie, non sans émotion. Eux retournent à leurs villages respectifs pour reprendre leur petite vie ordinaire. Je prends le chemin de la mission centrale, heureux d'avoir conduit au bercail quelques brebis de l'immense troupeau confié à notre garde.

René DUFRESNE, P.B.

UN "DIGEST" FRANÇAIS

"Aujourd'hui"

JUIN 1942

Politique. — Une lueur d'espoir; Le catholicisme en Australie; Sir Stafford Cripps; L'armée polonaise.

Arts. — Gustave Cohen parmi nous; Ce qui reste du Parnasse; Un style canadien-français en musique; Entretiens avec Gheon.

Histoire. — Montréal, son histoire singulière; Ville-Marie; Champlain et Montréal.

Sciences. — Le scalpe; Quelques notes sur le sous-marin; A l'eau; La surdité.

Variétés. — Sur le caractère français; L'avion: L'école canadienne a-t-elle failli...; L'enfant est-il pour l'Etat?

Au comptoir 25c, par la poste 28c. Service de Librairie du DEVOIR.

HEURES D'AFFAIRES DURANT JUILLET ET AOUT
9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. SAMEDI COMPRIS.

DUPUIS

Epargnez sur le linge de ménage

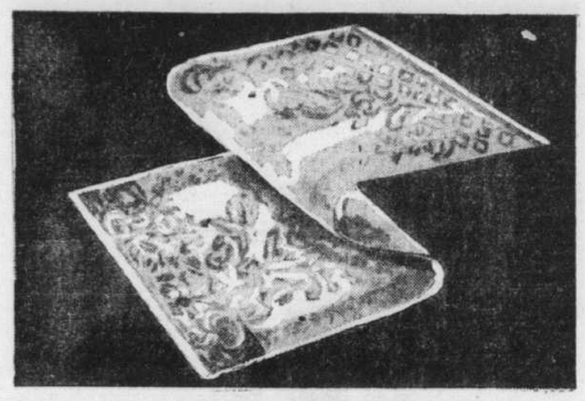

Serviettes ratine épaisse

environ : 18" x 36" — CHACUNE :

Populaire texture JACQUARD

Achetez-les par séries de 3 soit dans les tons "arc-en-ciel" ou isirés . . . Fond de couleur, plusieurs teintes formant dessin.

.35

3 serviettes 1.00

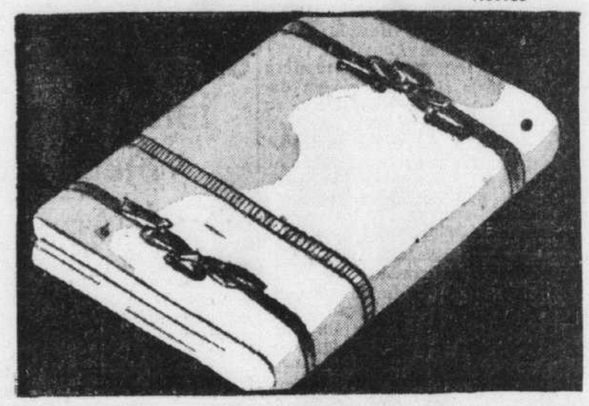

DRAPS DE COTON BLANC

environ : 80" x 96"

Ils nous viennent de l'un de nos meilleurs manufacturiers canadiens. Le coton serré est blanc comme neige, un large ourlet à jours leur donne le fini soigné que préfère la femme au goût moderne.

LA PAIRE: 3.39

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

FESTIVAL NATIONAL SPORTIF — MUSICAL — HISTORIQUE

au STADIUM, lundi 13 juillet, à 8 heures du soir sous les auspices de la COMMISSION DU IIIe CENTENAIRE et sous la présidence de Son Honneur le Maire de Montréal, M. ADHEMAR RAYNAULT.

Dupuis Frères LIMITEE

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

Ecole des sciences sociales, économiques et politiques de Montréal

Problèmes à étudier

Sa Grandeur Monseigneur Georges Gauthier disait dans un discours prononcé le 12 octobre 1921 à l'occasion de la réouverture des cours de l'Université de Montréal, ces paroles qui, après plus de vingt ans, ont gardé toute leur actualité.

"Il serait oiseux de démontrer que l'un de nos plus pressants devoirs consiste à nous préoccuper du problème économique et social. Le problème existait avant 1914 avec plus ou moins d'intensité dans tous les pays du monde et retenait déjà l'attention de tous ceux qui réfléchissent. La guerre a eu comme conséquence de lui donner partout, ici comme ailleurs, une importance de premier plan qui n'est pas près de s'atténuer. Le problème existe dans ce que j'oserais appeler sa partie technique et pour tous ceux, patrons, hommes publics, gouvernants, dont c'est la responsabilité de s'occuper de la production, de la circulation de la richesse, de l'équilibre des finances publiques, du crédit, des facilités de commerce et de transport. Il existe ici, et la vieille charité a su se donner sur ce terrain les rajeunissements les plus ingénieux."

Mgr Gauthier ajoutait plus loin: "C'est la tâche de notre Ecole des Sciences sociales d'apporter à l'étude de ces problèmes délicats et compliqués, des éclaircissements et des conclusions certaines."

"Avec le concours de professeurs qui sont des spécialistes, nous osons y convoquer ceux que préoccupent ces questions, et en particulier ceux que "Le Play" appelle les autorités sociales, prêtres, patrons, ouvriers d'élite, journalistes, tous ceux dont c'est la fonction de diriger la masse. Ce sera le prolongement de nos semaines sociales. Nous voudrions donner un point d'appui doctrinal et qui est riche de promesses. Nous voudrions contribuer pour notre part à la stabilité sociale de notre province."

Les personnes qui désirent des renseignements sur l'Ecole des Sciences sociales sont priées de s'adresser par écrit au directeur de l'Ecole, M. Edouard Montpetit, 1265 rue Saint-Denis, Montréal.

Le "Jour du drapeau" des Nations unies

Radio-Canada transmettra les cérémonies de cet après-midi à Ottawa

Radio-Canada transmettra, aujourd'hui, sur ses deux réseaux nationaux, de 3 h. à 4 h., les cérémonies à l'occasion du "Jour du drapeau" des Nations-Unies organisé par le gouvernement canadien. Au cours de ces émissions, l'on entendra lord Athlone, le premier ministre King ainsi que le roi de Grèce.

Auberge - du - Faubourg

SAINT-JEAN PORT-JOLI

à 57 milles de Québec

(Ottawa, 345; Montréal, 220; Rimouski, 128; Edmundston, N.B. 145).

1 mille à l'ouest de l'église, près de l'Ecole de sculpture des frères Bourgault et de l'Industrie familiale des bateaux-miniatures Leclerc.

Hôtellerie neuve et moderne.

Chalets chauffés, près de la plage. Chambres avec bain. — Tennis — Canotage. — Bocage.

Rappelez-vous ceci :

Pour un succulent repas, une agréable fin de semaine ou un séjour prolongé, nous offrons l'idéal

Moyens de transport faciles : Chemin de fer national canadien. Autobus Québec-Rivière-du-Loup-Edmunston. N.-B., chaque jour.

Demandez nos taux : ils sont modérés, au jour ou à la semaine.

Tél. AMherst 1543
GEORGES PRINCE
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
Bureau au magasin L.-N. Messier
1490, ave Mont-Royal (est) - Montréal
Domicile : 181 boul. St-Joseph (est) Tél. : MA. 5877